

MEYRIN

2023

COMPTE RENDU
ADMINISTRATIF
ET FINANCIER



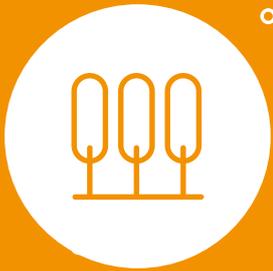


TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF	4
CONSEIL MUNICIPAL	6
CONSEIL ADMINISTRATIF	11
DÉPARTEMENT DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	13

AÎNÉS	18
CULTURE	24
DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET EMPLOI	36
ENVIRONNEMENT	48
ÉTAT CIVIL	62
FEU ET SECOURS	66
GÉRANCE & ENTRETIEN DES BÂTIMENTS	70
PETITE ENFANCE	76
PROTECTION CIVILE	86
RESSOURCES HUMAINES	90
SÉCURITÉ MUNICIPALE	100
SPORTS	106
SYSTÈMES D'INFORMATION	118
URBANISME, TRAVAUX PUBLICS ET ÉNERGIE	122

FINANCES	138
-----------------------	------------

MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

À la Présidente du Conseil municipal,
À Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,
Aux habitantes et habitants de la ville de Meyrin,

En conformité avec la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, nous vous transmettons notre compte rendu administratif et financier 2023. Cette année aura eu un début difficile, qui témoigne que la classe politique n'est pas épargnée par les maladies touchant le monde du travail. Force est de constater que faire de la politique implique un engagement qui requiert des connaissances émanant de différents domaines et qui relève d'un véritable marathon par moment. Nous tenons à remercier M. Laurent Tremblet pour son engagement en tant que représentant du Conseil administratif durant les quatre premiers mois de l'année ainsi que l'aide apportée par le Conseil d'État avec la nomination de deux administrateurs pour permettre la gestion des affaires courantes de l'administration communale.

Cette crise nous a permis de nous repositionner par rapport au fonctionnement de certains services et nous avons décidé d'opérer quelques changements afin de redonner plus de légèreté et de dynamisme dans les processus décisionnels liés à l'administration.

Événement marquant au niveau urbanistique : le dépôt de l'autorisation de construire du Cœur de cité qui vise une revalorisation du centre de Meyrin avec la construction du parking souterrain, le projet de construction de la nouvelle mairie, dont plusieurs espaces seront dévolus aux citoyens, et l'aménagement des espaces publics et d'un parc arboré. L'idée est d'offrir aux citoyennes et citoyens des locaux et un espace piétonnal conséquent et convivial.

Relevons également la mise en conformité du plan directeur communal à la législation cantonale concernant les zones villas et notamment le refus de la position communale par le Conseil d'État pour la zone villas de Cointrin.

Au niveau social, nous avons réévalué le domaine de la cohésion sociale et décidé de créer un pôle aînés et une restructuration avec le service du développement social et emploi et celui de la petite enfance. Ce domaine de la cohésion sociale exige toujours plus d'attention et de ressources face aux exigences liées aux conformités légales et aux besoins des usagers.

Quant au service de la culture, il regroupe désormais le Théâtre Forum Meyrin, la bibliothèque et l'ancien service de la culture avec une nouvelle responsable et une équipe faisant face à plusieurs défis, notamment l'organisation de plusieurs spectacles hors-les-murs en raison des contraintes liées au chantier du Cœur de cité. On peut relever la création de deux secteurs au sein du service : la médiation et la Vie meyrinoise, qui répondent aux souhaits de construire le projet culturel avec la population et des artistes.

Le service des sports a également vu ses activités se développer afin de proposer des projets spécifiques, dont l'impulsion a été donnée par le Conseil municipal ou par des citoyennes et citoyens.

Nous tenons à relever l'implication des collaboratrices et des collaborateurs pour délivrer les prestations qui leur sont demandées et de la charge dues aux nouvelles propositions que le Conseil administratif a dû arbitrer, dans un souci de cohérence par rapport à sa politique de bienveillance au travail.

Ce mot d'introduction ne fait qu'effleurer les nombreux projets et changements qui ont eu lieu cette année et nous vous encourageons à parcourir les différentes sections pour vous rendre compte du dynamisme de notre ville.

Le Conseil administratif adresse ses remerciements à tous les acteurs engagés dans les activités et réalisations de cette année 2023 : Mme Salerno et M. Cramer, administratrice et administrateur nommés par le Conseil d'État, conseillères et conseillers communaux, collaboratrices et collaborateurs de l'administration, qui ont su garder le cap et faire preuve de résilience, comités et membres des sociétés et coopératives communales, bénévoles, entrepreneuses et entrepreneurs et, sans oublier, les citoyennes et citoyens.

Le Conseil administratif :

Nathalie LEUENBERGER

Maire

Eric CORNUZ

Conseiller administratif

Laurent TREMBLET

Conseiller administratif

CONSEIL MUNICIPAL

MUTATIONS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 1^{er} juin au 31 décembre 2023, le Conseil municipal a enregistré les mutations suivantes :

- **12 septembre 2023** : assermentation de Mme Claire Heiniger (Ve) en remplacement de M. Etienne Froidevaux, démissionnaire, conseiller municipal de 2022 à 2023 ;
- **12 septembre 2023** : assermentation de Mme Gulay Keskin Femenias (Ve) en tant que suppléante, en remplacement de Mme Claire Heiniger.

Le Conseil municipal a procédé également à l'assermentation de la suppléante suivante :

- **12 septembre 2023** : Mme Gulay Keskin (Ve)

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Pour la nouvelle législature, s'étendant de 2020 à 2025, la composition du Conseil municipal au 31 décembre 2023 est la suivante :

Les socialistes de Meyrin-Cointrin (9 sièges)

Mme Dimopoulos, MM. Brocard, Fabre, Fontanini, Halimi, Hillemanns, Iswala, Loureiro et Sanchez

Les vert-e-s de Meyrin-Cointrin (8 sièges)

Mmes Hartmann, Heiniger, Murciano, Tschudi-Spiropulo et Um, MM. Amato, Boccard (Damien) et Bucher

Parti démocrate-chrétien et Vert'libéraux de Meyrin-Cointrin (5 sièges)

Mmes Boccard (Yolande) et Deluermoz, MM. Clerc, Scandurra et Seeger

Les libéraux radicaux de Meyrin-Cointrin (5 sièges)

MM. Boccard (Pierre), Grognoz, Lorentz, Serrano et Willi

UDC Meyrin-Cointrin (4 sièges)

Mme Schweizer, MM. Ferati, Nobs et Trippel

Mouvement citoyens genevois (3 sièges)

Mmes Billet et Husanovic, M. Rheiner

Hors parti

M. Gaetanino

Au cours de la séance du 30 mai 2023, le Bureau du Conseil municipal a été formé comme suit :

Présidente : Mme Esther Um (Les Vert-e-s de Meyrin-Cointrin)

1^{er} vice-président : M. Tobias Clerc (Parti démocrate-chrétien et Vert'libéraux de Meyrin-Cointrin)

2^e vice-président : M. Fabien Grognoz (Les libéraux-radicaux de Meyrin-Cointrin)

1^{er} secrétaire : M. Cyril Nobs (Union démocratique du centre)

2^e secrétaire : M. Francisco Sanchez (Parti socialiste de Meyrin-Cointrin)

Membre : M. Fabrice Rheiner (Mouvement citoyen genevois)

COMPOSITION DES COMMISSIONS LÉGISLATURE 2020-2025

COMMISSIONS MUNICIPALES

Administration générale

Président : T. Clerc (DC/VL)

Membres : D. Boccard, D. Bucher, C. Deluermoz, M. Fabre, M. Fontanini, F. Grognoz, S. Lorentz, D. Loureiro, C. Nobs, F. Rheiner, A. Schweizer, P. Seeger et A. Tschudi-Spiropulo

Alimentation durable ad hoc

Président : M. Fontanini (PS)

Membres : P. Boccard, Y. Boccard, D. Bucher, E. Dimopoulos, M. Fabre, B. Ferati, E. Froidevaux, E. Hartmann, H. Hillemanns, S. Husanovic, C. Nobs, A. Scandurra et P.-H. Willi

Citoyenneté participative et vie de quartier

Président : P. Boccard (PLR)

Membres : E. Dimopoulos, M. Fontanini, F. Grognoz, E. Hartmann, H. Hillemanns, S. Husanovic, C. Nobs, A. Scandurra, P. Seeger, P. Serrano, M. Trippel, A. Tschudi-Spiropulo et E. Um

Cœur de Cité ad hoc

Présidente : C. Murciano (Ve)

Membres : M. Amato, I. Billet, D. Boccard, P. Boccard, D. Bucher, C. Deluermoz, M. Fabre, M. Fontanini,

P. Iswala, C. Nobs, A. Schweizer, P. Seeger et P. Serrano

Cohésion sociale et économie

Président : D. Boccard (Ve)

Membres : Y. Boccard, T. Clerc, B. Ferati, M. Fontanini, E. Froidevaux, F. Grognoz, H. Hillemanns, S. Husanovic, S. Lorentz, C. Murciano, F. Sanchez, M. Trippel et E. Um

Coopération et solidarité internationales

Président : P. Iswala (S)

Membres : P. Boccard, Y. Boccard, C. Deluermoz, E. Dimopoulos, B. Ferati, E. Hartmann, S. Husanovic, D. Loureiro, F. Sanchez, A. Schweizer, A. Tschudi-Spiropulo, E. Um et P.-H. Willi

Développement urbain

Président : P. Seeger (DC/VL)

Membres : M. Amato, I. Billet, P. Boccard, D. Bucher, T. Clerc, B. Ferati, H. Halimi, P. Iswala, C. Nobs, F. Sanchez, A. Scandurra, P. Serrano et A. Tschudi-Spiropulo

Environnement durable

Présidente : S. Husanovic (MCG)

Membres : I. Billet, P. Boccard, Y. Boccard, E. Brocard, D. Bucher, E. Froidevaux, B. Ferati, H. Halimi, H. Hillemanns, P. Seeger, M. Trippel, E. Um et P.-H. Willi

Finances

Président : M. Amato (Ve)

Membres : D. Boccard, P. Boccard, T. Clerc, C. Deluermoz, M. Fabre, F. Grognoz, H. Hillemanns, D. Loureiro, C. Murciano, C. Nobs, F. Rheiner, A. Schweizer et E. Um

Inclusion et diversité

Président : C. Nobs (UDC)

Membres : Y. Boccard, E. Brocard, E. Dimopoulos, C. Deluermoz, B. Ferati, F. Grognoz, E. Hartmann, S. Husanovic, S. Lorentz, D. Loureiro, C. Murciano, A. Schweizer et A. Tschudi-Spiropulo

Liaison

Président : D. Dournow (Président du Conseil municipal)

Membres : M. Amato, P. Boccard, M. Fabre, F. Rheiner, A. Scandurra et A. Schweizer

Santé et sécurité

Présidente : A. Schweizer (UDC)

Membres : M. Amato, I. Billet, E. Brocard, D. Bucher, C. Deluermoz, B. Ferati, H. Halimi, E. Hartmann, P. Iswala, S. Lorentz, A. Scandurra, P. Serrano et M. Trippel

Travaux publics et entretien des bâtiments

Président : P. Serrano (LR)

Membres : M. Amato, D. Boccard, P. Boccard, E. Brocard, T. Clerc, P. Iswala, S. Lorentz, C. Murciano, F. Rheiner, F. Sanchez, A. Schweizer, P. Seeger et M. Trippel

Vie culturelle et sportive

Président : M. Fabre (S)

Membres : I. Billet, E. Brocard, C. Deluermoz, E. Froidevaux, F. Grognoz, H. Halimi, E. Hartmann, S. Lorentz, D. Loureiro, C. Murciano, C. Nobs, A. Scandurra et M. Trippel

COMMISSIONS EXTRAPARLEMENTAIRES

Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement

Délégués du Conseil municipal : T. Clerc, E. Dimopoulos, S. Husanovic, P.-H. Willi, A. Schweizer, A. Tschudi-Spiropulo

Déléguée du Conseil administratif : N. Leuenberger (présidente)

Commission consultative des aînés

Délégué du Conseil municipal : E. Brocard

Délégué du Conseil administratif : E. Cornuz (conseiller administratif délégué)

Comité du Centre de loisirs (Maison Vaudagne)

Déléguée du Conseil municipal : C. Murciano

Comité du Jardin Robinson

Délégué du Conseil municipal : P. Boccard

Fondation meyrinoise du Casino (Conseil)

Délégués du Conseil municipal : M.J. Clamy-Boccard, D. Boccard, T. Clerc

Déléguée du Conseil administratif : N. Leuenberger (présidente)

Fondation Nouveau Meyrin (Conseil)

Délégués du Conseil municipal: Lokaj Ardonat, Jean-Claude Brülhart, Gulay Keskin Femenias, Faruk Osmani, Roland Sansonnens. Martin Trippel

Délégué du Conseil administratif: E. Cornuz (président)

Commission consultative du Fonds d'art contemporain

Déléguées du Conseil municipal: C. Deluermoz, E. Dimopoulos

Délégués du Conseil administratif: N. Leuenberger (présidente) et E. Cornuz

Commission consultative du Fonds pour l'énergie, le climat et la biodiversité

Délégués du Conseil municipal: D. Bucher, F. Grognoz, H. Halimi, P. Seeger

Suppléant: B. Ferati

Délégué du Conseil administratif: E. Cornuz

Comité de rédaction du journal Meyrin Ensemble

Délégués du Conseil municipal: P. Boccard, E. Um

Suppléants: G. Berardi, P. Iswala

Délégué-e du Conseil administratif: le/la maire en fonction

Colonie de vacances La Ruche

Déléguée du Conseil municipal: S. Husanovic

Suppléant: D. Loureiro

Comité de l'Association Espace Undertown

Délégué du Conseil municipal: M. Fontanini

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

31 janvier 2023

- accepte à l'unanimité par 33 voix, d'ouvrir un crédit d'étude complémentaire de **CHF 2'450'000.-** destiné au financement des honoraires nécessaires à la réalisation de la phase d'appel d'offres (phase SIA 41) du projet Cœur de cité;
- adopte à l'unanimité par 33 voix, le nouveau règlement des cimetières de la ville de Meyrin;
- accepte, par 32 oui et 1 abstention, la résolution n° 2023-01 présentée par les membres des commissions alimentation durable ad hoc et travaux publics & entretien des bâtiments demandant d'avaliser la variante retenue d'une cuisine de production centralisée hors bâtiments scolaires d'au moins 2'000 repas/jour pour assurer la restauration scolaire collective et d'invoquer le Conseil administratif à la poursuite des études.

28 février 2023

- prend connaissance du rapport du Conseil administratif sur la prise en considération de l'initiative populaire communale « Pour le maintien d'un manège équestre sur la commune de Meyrin »;
- accepte par 30 voix, d'ouvrir un crédit d'urgence de **CHF 50'000.-** en faveur de la population civile de la Turquie et de la Syrie suite au séisme survenu le 6 février 2023 dans ces deux pays;
- ouvre un crédit budgétaire supplémentaire de **CHF 136'800.-** destiné à la Fête des écoles 2023;
- accepte, par 29 voix, d'ouvrir un crédit de **CHF 400'000.-** destiné à l'étude d'une image directrice permettant de dégager une vision globale du site de Corzon (**CHF 150'000.-**) et à la réalisation d'aménagements réversibles et provisoires (à hauteur de **CHF 250'000.-**) pour un espace de sport pour tous/tes sur le terrain de Vaudagne;
- ouvre un crédit de **CHF 724'000.-** destiné à l'agrandissement et à la construction respectivement de trois écopoints;
- accepte par 31 voix, soit à l'unanimité, d'ouvrir un crédit budgétaire supplémentaire de **CHF 35'377.-** destiné à l'évolution de la ludothèque vers une municipalisation de la prestation;
- accepte par 30 oui et 1 abstention la résolution n° 2023-02, présentée par les membres de la commission citoyenneté participative et vie de quartier demandant une analyse des synergies possibles entre la ludothèque et la bibliothèque ainsi qu'une offre de postes en CDD pour des jeunes Meyrinois au sein de la ludothèque.

28 mars 2023

- Assermentation de M. Trésor Kindu (S) en tant que suppléant.
- Accepte, par 25 oui, 3 non et 1 abstention, la motion n° 2023-01 présentée par M. Maurice Amato, au nom des Vert-e-s de Meyrin-Cointrin, demandant d'étudier le remplacement de la glace de la patinoire extérieure par une surface synthétique.

2 mai 2023

- approuve par 30 voix, soit à l'unanimité, les comptes et du rapport de gestion de l'exercice 2022 de la Fondation intercommunale de Pré-Bois;
- accepte par 29 voix, soit à l'unanimité, d'ouvrir un crédit de **CHF 1'253'000.-** en vue de substituer la totalité des productions de chaleur au mazout du patrimoine administratif et financier par des agents énergétiques provenant de sources renouvelables et de récupération;
- accepte, à l'unanimité, la résolution n° 2023-05 présentée par MM. Marco Fontanini et Francisco Sanchez,

au nom du Parti Socialiste de Meyrin-Cointrin, et M. Fabrice Rheiner, au nom du MCG, demandant la mise en place d'un sondage afin d'évaluer le degré de satisfaction auprès des acteurs concernés par la prestation de restauration scolaire ;

- accepte, par 25 oui, 3 non et 1 abstention, la motion n° 2023-01 présentée par M. Maurice Amato, au nom des Vert-e-s de Meyrin-Cointrin, demandant d'étudier le remplacement de la glace de la patinoire extérieure par une surface synthétique.

30 mai 2023

- assermentation de M. Faruk Osmani (MCG) en tant que suppléant ;
- accepte par 33 voix, soit à l'unanimité, d'ouvrir un crédit de construction de **CHF 270'000.–** en vue d'aménager une légumerie à la Ferme de la Planche ;
- accepte d'ouvrir par 31 oui, 1 non et 1 abstention, un crédit de construction de **CHF 28'990'000.–** destiné à la rénovation de l'école de Meyrin-Village et à des aménagements extérieurs aux abords de l'école ;
- approuve par 33 voix, soit à l'unanimité, les comptes annuels 2022 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2022 ;
- approuve par 33 voix, soit à l'unanimité, les crédits d'engagement complémentaires et les moyens de les couvrir ;
- valide, par 33 voix, le crédit budgétaire supplémentaire 2023 de **CHF 112'841.–**, dont CHF 48'494.– destinés à réintroduire le montant correspondant à la réduction linéaire de 2% sur les subventions et CHF 64'347.– destinés à réajuster le montant de la subvention pour pays en voie de développement de 0.7% sur le montant des charges votées au budget 2023 ;
- élit le Bureau du Conseil municipal pour la période 2023-2024 : **Présidente**: Esther Um ; **1^{er} vice-président**: Tobias Clerc ; **2^e vice-président**: Fabien Grognez ; **1^{er} secrétaire**: Cyril Nobs ; **2^e secrétaire**: Francisco Sanchez ; **Membre**: Fabrice Rheiner

27 juin 2023

- accepte par 31 voix, soit à l'unanimité, les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 2022 de la Fondation Nouveau Meyrin ;
- accepte par 31 voix, soit à l'unanimité, sur proposition du Conseil administratif, la résolution n° 2023-06a, suite à la consultation de l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN), concernant la révision du Plan directeur forestier cantonal de janvier 2023 ;
- approuve, par 21 oui, 10 non et 1 abstention, le rapport du Conseil administratif sur la prise en considération de l'initiative « Pour le maintien d'un manège équestre sur la commune de Meyrin » ;

- accepte, par 32 voix, à la majorité qualifiée, d'ouvrir un crédit de réalisation de **CHF 10'855'590.–** destiné à financer les travaux de réalisation de la Voie verte d'agglomération rive droite (VVA-RD) secteur 2 et à procéder aux acquisitions foncières s'y rapportant ;
- accepte par 24 oui, 6 non et 1 abstention, d'ouvrir un crédit budgétaire supplémentaire 2023 de **CHF 57'340.–** (charges sociales comprises) destiné à la création d'un poste d'assistant-e de direction, au service de la culture, à durée indéterminée pour un équivalent en taux d'activité de 100% dès septembre 2023 et de deux postes de patrouilleur-se-s scolaires à durée indéterminée pour un équivalent en taux d'activité de chacun 32,5% dès fin août 2023 ;
- accepte par 32 oui, soit à l'unanimité, d'ouvrir un crédit de **CHF 230'253.–** destiné à financer les travaux permettant de sécuriser les infrastructures critiques et d'assurer la délivrance des prestations essentielles de la ville de Meyrin en cas de pénurie d'électricité.

12 septembre 2023

- nomme Mme Isabelle Billet, MCG, au Conseil de la Fondation Nouveau Meyrin (FNM) en remplacement de Faruk Osmani, démissionnaire du Conseil de fondation ;
- à la demande de M. Maurice Amato, au nom des Vert-e-s de Meyrin-Cointrin et de M. Michel Fabre au nom des Socialistes de Meyrin-Cointrin, il accepte d'effectuer une analyse des locaux et classes actuellement disponibles sur la Commune et des propositions pour l'accueil des futurs écoliers dans de bonnes conditions ;
- valide la proposition d'étude et de construction urgente d'installations photovoltaïques pour pallier les pénuries d'énergie à venir, présentée par Pascal Seeger au nom du groupe Démocrate-Chrétien-Vert/libéral et Denis Bucher pour le groupe des Vert-e-s de Meyrin-Cointrin ;
- accepte de délivrer une aide d'urgence de **CHF 52'500.–**, demandé par les membres du Conseil municipal, pour apporter un soutien à la population de La Chaux-de-Fonds frappée par une violente tempête ;
- valide l'inscription de trois espaces de vie enfantine au plan des investissements pour la création de nouvelles places d'accueil ;
- accepte la mise à jour partielle du plan directeur communal (PDCOM).

10 octobre 2023

- accepte, par 29 oui à l'unanimité, l'ouverture d'un crédit de **CHF 4'550'000.–** en vue du maintien et de l'amélioration du réseau routier ainsi que des trottoirs pour la période 2024-2027 (RR2) ;
- valide, par 29 oui à l'unanimité, l'ouverture d'un crédit de construction de **CHF 257'000.–** destiné à la restauration de la fontaine-abreuvoir du Bournoud et de son couvert.

21 et 22 novembre 2023

- élit Mme Isabelle Billet (MCG) en tant que membre du Bureau en remplacement de M. Fabrice Rheiner, démissionnaire dudit Bureau ;
- accepte à l'unanimité un transfert de servitudes d'usage d'emplacements de parking grevant la parcelle 14612 de Meyrin (parking des Arbères) ;
- valide, par 29 voix, le transfert d'actifs du patrimoine administratif au patrimoine financier pour le matériel informatique obsolète ou amorti, ancien système de téléphonie Avaya ;
- accepte par 30 voix, le crédit budgétaire supplémentaire de **CHF 110'408.–** destiné à compléter le financement des camps scolaires des élèves du primaire ;

- valide le crédit d'urgence de **CHF 62'500.–** destiné à l'association Yaffa pour un soutien financier au projet sourire à Gaza présenté par la commission coopération et solidarité internationales au nom du Conseil municipal de la commune de Meyrin.

19 décembre 2023

- accepte, à l'unanimité par 33 voix, d'ouvrir un crédit de **CHF 75'880.–** destiné à la mise en place de points de rencontre d'urgence pour la population.

Statistiques concernant les séances et les commissions du Conseil municipal

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Séances du Conseil municipal	10	10	8*	10**	10	10
Séances du Bureau	9	10	9*	9**	10	10
Séances de commissions	90	95	46	90	121	122
Réunions chefs de groupe	1	2	0	2	1	0
Total des séances	110	117	63	111	142	142

34 délibérations, 7 résolutions et 4 motions ont été présentées lors des séances du Conseil municipal durant l'année 2023.

* dont 1 en visio; ** dont 3 en visio

CONSEIL ADMINISTRATIF

Face à l'absence de ses deux collègues début janvier 2023, et dans l'impossibilité d'assumer seul le mandat inhérent au Conseil administratif, M. Laurent Tremblet a sollicité le Conseil d'État afin qu'il nomme des administrateurs provisoires. Cette nomination pouvant prendre un certain temps, M. Tremblet a assuré une partie des représentations de ses deux collègues et a demandé qu'un appui aux services concernés par l'absence de leur conseiller administratif délégué soit dispensé à l'interne de l'administration. De plus, dans l'attente de cette nomination, l'article 7, alinéa 2 du règlement interne relatif au fonctionnement du Conseil administratif prévoit que le maire, M. Tremblet, le collège des secrétaires généraux et la direction élargie soient en mesure de prendre des décisions urgentes en attendant que les séances ordinaires du Conseil administratif puissent être à nouveau tenues.

Par un arrêté du 12 janvier 2023, le Conseil d'État a nommé Mme Sandrine Salerno en qualité d'administratrice provisoire de la commune de Meyrin jusqu'au retour de Mme Nathalie Leuenberger, et M. Robert Cramer, en qualité d'administrateur provisoire de la commune de Meyrin jusqu'au retour de M. Eric Cornuz. Ces deux administrateurs ont terminé leur mandat le 26 avril 2023.

Pendant les 4 mois durant lesquels ils ont officié en leur qualité d'administratrice et administrateur provisoire, M. Tremblet a assuré seul l'intégralité des représentations auprès du public et des associations, les administrateurs n'ayant aucun rôle de représentation prévu dans leurs fonctions.

À la suite d'une longue concertation entre le maire et les deux administrateurs, le Conseil a pris la décision d'améliorer la gouvernance et, dans l'objectif d'avoir une meilleure clarté et fluidité au sein de l'administration, le département du secrétariat général, qui rapporte au Conseil administratif *in corpore*, a été remanié dès le 1^{er} août 2023. Il comprend désormais le secrétariat politique, le service communication et affaires économiques, le système interne de gestion durable, le système de contrôle interne et la gestion du portefeuille de projets transversaux et soutien aux démarches coopératives.

Les ressources humaines, les systèmes d'information et les finances ont été retirés du secrétariat général et répartis dans chacun des dicastères comme indiqué plus bas.

La commune de Meyrin remercie vivement Mme Salerno et M. Cramer pour leur professionnalisme et les précieux conseils qu'ils ont su prodiguer dans l'exercice de leur fonction.

Dès le 1^{er} juin 2023, le Conseil administratif se compose ainsi :

- Mme Nathalie LEUENBERGER, maire
- M. Eric CORNUZ, vice-président
- M. Laurent TREMBLET, membre

avec la répartition des responsabilités et charges mentionnées ci-dessous :

Madame N. Leuenberger (*intérimaire M. Cornuz*)

Ressources humaines – Culture (inclus la Bibliothèque et le Théâtre Forum Meyrin) – Développement social et emploi – Petite enfance

Monsieur E. Cornuz (*intérimaire M. Tremblet*)

Aînés – Sécurité municipale (Police municipale, Protection civile, Feu et secours) – Service informatique - Urbanisme, travaux publics et énergie

Monsieur L. Tremblet (*intérimaire Mme Leuenberger*)

Environnement – État civil – Finances - Gérance et entretien des bâtiments – Sports

Durant l'année 2023, le Conseil administratif a tenu 59 séances ordinaires et 4 séances extraordinaires (1^{er} trimestre) du maire (M. Tremblet) pour gérer les problématiques afférentes à la Ville et a participé, en outre, aux 10 séances du Conseil municipal (celle de novembre étant répartie sur 2 jours-vote du budget 2024), 10 séances du Bureau, ainsi qu'aux diverses séances de commissions concernant leurs charges respectives.

NATURALISATIONS

Conformément à la décision prise lors du Conseil municipal du 11 mai 1999, le Conseil administratif, dès cette date, a préavisé pour l'année 2023, les naturalisations suivantes :

- 64 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans ;
- 55 demandes de naturalisations d'étrangers âgés de moins de 25 ans.

Processus
de pilotage

Conseil administratif

-  Nathalie Leuenberger
-  Laurent Tremblet
-  Eric Cornuz

Direction

-  **Secrétaire général**
Jean-Marc Solai
-  **Secrétaire générale suppléante**
Sandra Favre de Oliveira

Processus
de gestion

Services / Pôle

- | | | |
|---|--|---|
|  Culture
Tatiana Lista |  Environnement
Vincent Desprez |  Aînés
Claire De Buren Massy |
|  Petite enfance
Isabelle Kovacs
vacant (co-direction) |  Sport
David Genequand |  Sécurité municipale
David Marti |
|  Ressources humaines
Jean-Marc Solai, a.i. |  Gérance et entretien
des bâtiments
Serge Omarini |  Systèmes d'information
Jérôme Plouchart |
|  Développement
social et emploi
Stéphanie Baron-Levrat
Laure Delieutraz |  État civil
Evelyne Cottier |  Urbanisme, travaux
publics et énergie
Olivier Balsiger
Sébastien Blondet |
| |  Finances
Sandra Favre
de Oliveira | |

Secrétariat général

- | | | |
|--|---|--|
|  Secrétariat politique
Jean-Marc Solai |  Communication et
affaires économiques
Adrien Fohrer |  LIPAD
Adrien Fohrer |
|  Système de
contrôle interne
vacant |  Projets/missions
Nolan Petignat |  Système interne de
gestion durable
Véronique Diebold |

★ Membres de la direction élargie

DÉPARTEMENT DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le département du secrétariat général (SGE) accompagne le Conseil administratif à atteindre ses priorités politiques, soutient les services de l'administration à réaliser leurs missions, facilite la coopération et la transversalité et appuie le Conseil municipal dans son fonctionnement. Il déploie le système de contrôle interne (SCI), le système interne de gestion durable (SIGD) et assure le suivi du portefeuille de projets transversaux.

Depuis le 1^{er} août 2023, après une révision des organes de gouvernance, le département est composé du secrétariat politique, du service de la communication et des affaires économiques, des systèmes interne de gestion durable et de contrôle interne. Il est dirigé par le secrétaire général et dépend politiquement du Conseil administratif *in corpore*.

En 2023, il a été réalisé un diagnostic sur les outils de pilotage politique (programme de législature, feuille de route et portefeuille de projets transversaux) et proposé une évolution pour la prochaine législature. Le département a assuré également la préparation à l'édition 2024 de l'enquête de satisfaction qui sera adressée à l'ensemble du personnel, finaliser la mise en place du dispositif sur les lanceurs d'alerte et réviser le dispositif sur les risques psychosociaux, en collaboration avec le service des ressources humaines.

Un groupe de travail interservices a été créé fin 2023 avec, comme objectif, de proposer au printemps 2024 un mode harmonisé de gestion de projets au sein de l'administration.

Pour finir, il a également été réalisé au deuxième semestre un diagnostic sur l'état actuel du système de contrôle interne, avec des propositions d'évolution. Une phase pilote de cette transformation a démarré et devrait se terminer au printemps 2024.

SECRÉTARIAT POLITIQUE

Missions

Doté de 1.6 ETP et rattaché directement au secrétaire général, le secrétariat politique (Spol) a pour mission d'assurer la conformité et l'organisation de l'ensemble des processus politiques relatifs au Conseil administra-

tif et au Conseil municipal. Il garantit en outre la gestion administrative de ces processus politiques.

Il assure également l'interface avec les services de l'administration municipale pour toutes les questions d'ordre politique, les instances cantonales et d'autres acteurs externes comme l'Association des communes genevoises (ACG) et ses diverses instances, l'Union des villes genevoises (UVG), le Cartel des associations meyrinoises, le CERN, la Poste, etc.

Enfin, le secrétariat politique organise les sorties du Conseil municipal et certains événements liés à l'activité du Conseil administratif et de l'administration.

Conseil administratif

Au cours de l'année 2023, le secrétariat politique a préparé, coordonné et assuré le suivi de 59 séances ordinaires du Conseil administratif ainsi que 4 séances extraordinaires. De plus, il a géré le remplacement provisoire de deux membres du Conseil administratif.

Conseil municipal

Le secrétariat politique a organisé en 2023 10 séances du Bureau ainsi que 10 séances plénières du Conseil municipal. Parmi les autres tâches qu'il a assumées en lien avec l'activité du pouvoir délibératif, il a géré, au cours de l'année, les jetons de présence relatifs à 142 séances politiques (Conseil municipal, Bureau et commissions). Il a coordonné également le remplacement de 2 membres titulaires du Conseil municipal ainsi que l'entrée en fonction d'un membre suppléant. Le secrétariat politique a exceptionnellement organisé en 2023 deux sorties du Bureau, l'une au printemps et l'autre en automne, la sortie de l'année précédente n'ayant pu avoir lieu compte tenu des limitations liées à la fin de la crise sanitaire. Enfin, au niveau du suivi de l'activité à proprement parler politique du Conseil municipal, le secrétariat politique a assuré en 2023 la bonne conformité et le suivi de 37 délibérations, 6 résolutions et 4 motions.

Autre activités

Le secrétariat politique est appelé également à réaliser des tâches qui ne sont pas toujours en lien direct avec les activités usuelles du Conseil administratif ou du Conseil municipal.

Ainsi, en 2023, le secrétariat politique a notamment suivi avec attention les étapes succédant à la validation par le Conseil d'Etat, le 21 décembre 2022, de l'initiative populaire communale (IN) « Pour le maintien d'un manège équestre sur la commune de Meyrin » et a contribué à la rédaction du rapport du Conseil administratif sur l'IN ainsi qu'à la formulation d'un contreprojet (CR).

Le secrétariat politique a par ailleurs mis tout en œuvre pour faciliter le travail d'audit de la Cour des comptes, lequel est intervenu au cours du printemps 2023, et mettre ses collaborateurs en relation avec chaque membre de l'administration qu'ils souhaitaient auditionner.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Déploiement du système de contrôle interne (SCI)

Le secrétariat général a poursuivi le déploiement du système de contrôle interne (SCI). À la lumière des enseignements tirés de sa mise en œuvre depuis 2018, la méthodologie du SCI a été révisée, afin de la faire correspondre encore davantage aux réalités, impératifs et besoins des services de l'administration.

Une démarche pilote visant à tester ces ajustements a été menée avec le service des ressources humaines ainsi que les entités santé et sécurité au travail et secrétariat politique. Leurs différents processus, risques, contrôles et améliorations ont été parcourus puis optimisés et précisés. La mise en œuvre de cette méthodologie ajustée, qui a satisfait tant les services pilotes que les porteurs de la démarche SCI, se poursuivra en 2024.

Mise en œuvre du processus d'organisation politico-administrative (POPA) et harmonisation du mode de gestion de projet

Depuis la législature 2020-2025, la publication d'un programme de législature suivie de son opérationnalisation via une feuille de route constitue le socle du processus d'organisation politico-administrative (POPA). Ce mode d'organisation, encore inédit à la ville de Meyrin, est considéré depuis le début comme une expérience devant à terme être évaluée puis ajustée à des fins d'amélioration continue.

Ainsi, le Conseil administratif a souhaité qu'un bilan intermédiaire du POPA soit tiré et que des pistes d'optimisation soient définies. L'administration a entamé ce travail par une réflexion sur l'harmonisation du mode de gestion de projet au sein de l'organisation, de sorte à favoriser une coopération efficace entre services et un pilotage intégré de l'action publique. Un groupe de travail trans-

versal a été constitué pour traiter ce point: adaptant la méthodologie de gestion de projet HERMES proposée par la Confédération, il a produit une documentation visant à perfectionner la gestion de projet dans le sens de la clarification de son phasage, de ses étapes de validation et du rôle de ses parties prenantes.

Cette méthodologie harmonisée de gestion de projet et les outils la soutenant seront testés en 2024 sur plusieurs projets représentatifs des activités de l'administration.

Déploiement du dispositif de protection des lanceurs d'alerte

Depuis 2022, les administrations publiques genevoises ont l'obligation légale de mettre en place un dispositif interne en lien avec les lanceurs d'alerte. La ville de Meyrin s'est donc attelée à instaurer un cadre institutionnel transparent, clair et sûr, dans lequel des alertes constructives peuvent être émises et les lanceurs d'alerte efficacement protégés.

Cette action s'est matérialisée en la publication d'une directive en la matière ainsi qu'une information à l'ensemble des employés, à travers la mise à disposition d'une brochure sur l'intranet communal et dans les locaux administratifs, et le placardage dans toute l'administration d'une affiche synthétisant les informations centrales sur cette thématique.

SYSTÈME INTERNE DE GESTION DURABLE

Le système interne de gestion durable (SIGD) vise l'atténuation des impacts négatifs et le renforcement des effets positifs des prestations de la Ville sur l'environnement et la société. Ses principaux processus sont de contribuer à l'évolution des activités de l'administration et de faciliter l'acquisition de savoirs et la conscientisation des collaborateurs aux enjeux de durabilité et pour une gestion durable.

L'orientation politique « Favoriser une alimentation saine et durable » est un des domaines sur lequel la gestion durable apporte sa contribution, en parallèle aux autres domaines inscrits dans la politique interne de gestion durable.

Achats responsables

La ville de Meyrin a participé pour la deuxième année au rating solidar portant sur l'engagement des communes suisses en matière de coopération au développement et d'achats socialement responsables. Elle se trouve en 2^e position du classement des villes romandes.



Déchets

Afin de répondre au Plan cantonal de gestion des déchets, les services concernés ont poursuivi les mesures initiées :

- mesure DU10, avec le service des sports (SPO) : les centres sportifs de Maisonnex et des Vergers (piscine et patinoire) ont ajouté des poubelles de tri. Les déchets incinérables ont continué à baisser par rapport à l'année de référence (2019), diminution de -25% du poids des déchets par entrée à la piscine des Vergers ;
- mesure DU6, avec le service de gérance et entretien des bâtiments (GEB) : l'installation de zones de tri par étage, avec retrait des poubelles individuelles des collaborateurs, s'est poursuivie dans les différents bâtiments de l'administration ;
- mesure DU1 par le service de l'environnement (ENV) : la vaisselle lavable a été mise en place pour les deux grands événements de l'été (Fête des écoles et 1^{er} août), et se poursuit dans les différents événements organisés par l'administration.

Mobilité

Le concours national « bike to work », déployé à l'échelle de l'administration, a réuni 66 collaborateurs en 16 équipes, qui ont parcouru 28'000 km à vélo, un record par rapport aux éditions précédentes. Concernant la mobilité professionnelle, la flotte des véhicules internes continue

de se tourner vers l'électromobilité et les déplacements à vélos sont préconisés.

Sensibilisation et conscientisation auprès des collaborateurs

La campagne de sensibilisation aux risques de pénurie d'énergie s'est poursuivie sur le ton chaleureux du « Hygge », avec notamment les contenus suivants : un atelier « fresque du climat » et un « Midi ensemble », abordant le thème de l'énergie et les écogestes, réunissant une quinzaine de participants.

Le numérique responsable était également à l'honneur, avec des infographies, deux formations courtes et un défi, invitant la vingtaine de participants à réduire leur empreinte carbone liée au numérique durant le mois de mars.

Deux « Midi ensemble » sur la thématique de l'alimentation saine et durable ont eu lieu à l'automne, réunissant une quinzaine de collègues.

Le format des activités a également été revu, avec une typologie qui distingue les activités proposées sur les temps de pause et celles valorisées en tant que formations. Un programme semestriel regroupe ces activités sous l'identité visuelle des « Meyrin, en santé » et « Meyrin, notre contribution ».

Alimentation saine et durable

Restauration collective

Production et consommation

Les mets proposés dans les restaurants des EVE et des écoles font l'objet d'une sélection rigoureuse par les chefs afin de s'approcher des objectifs posés dans le référentiel d'alimentations saine et durable. Une analyse de l'ensemble des denrées alimentaires a été menée par la société Beelong durant le mois de septembre.

55% des produits sont porteurs d'un label de qualité (tout confondu, bio, GRTA, pêche durable, etc.), 99% sont de saison, 11% sont des produits biologiques. La performance environnementale globale est de 80 points sur 100 points pour l'ensemble des achats effectués.

Sensibilisation du public scolaire

Les activités de sensibilisation auprès des enfants se poursuivent sur le temps scolaire avec une intervention de Robin des Watts Alimentation dans les classes 5/6P (8 classes bénéficiaires) et des interventions durant le temps du parascolaire selon le schéma suivant: une animation autour de l'équilibre alimentaire avec Fourchette verte en alternance avec une animation « zéro gaspi » avec Eldora tous les deux ans, et des goûters à la ferme de la Planche, animés par la coopérative agricole des Vergers. Les séances annuelles auprès de chaque équipe du Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP) avec les chefs des cuisines, Fourchette verte et l'administration continuent et facilitent le dialogue entre les différents intervenants du temps du repas.

Sensibilisation du public petite enfance

L'alimentation et l'éveil au goût font partie intégrante du parcours dans les EVE et prend différentes formes. L'EVE Champs-Fréchets a obtenu la labellisation Fourchette verte Ama-Terra, qui accorde une place importante à la sensibilisation, tant pour les enfants que pour les équipes encadrantes.

Infrastructures : réduction du gaspillage alimentaire

À l'EVE Champs-Fréchets, le suivi du gaspillage alimentaire a continué, avec une baisse de 22% entre août 2021 et juin 2023 des restes de nourritures dans les assiettes (et en quantité, l'équivalent d'une cuillère à café ou à soupe selon les mois).

Restauration événementielle

Pour les deux fêtes de l'été, les évolutions suivantes ont été introduites auprès des sociétés tenant un stand alimentaire: interdiction de vendre des espèces de la mer menacées, vente de jus de fruits locaux en plus des

sodas industriels et interdiction des contenants jetables individuels, alternative végétarienne si possible.

Pour l'assiette des Meyrinois gourmets, une analyse des recettes et des denrées achetées a été menée avec l'indicateur Beelong. Résultats pour une semaine de menus: 58% des plats (entrée ou plat principal ou dessert) obtiennent l'eco-score A, 30% des plats le B et 12% des plats le C.

COMMUNICATION ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES

L'année 2023 a été une année de chantiers significatifs pour le service communication et affaires économiques avec plusieurs projets majeurs.

Le premier, impactant l'organisation dans son ensemble est la simplification de la charte graphique. Cette dernière implique une nouvelle logique de gestion de la marque Meyrin en faisant disparaître l'empreinte du logo, les références aux noms des services et en faisant apparaître le « meyrin.ch » pour les projets, événements et lieux portés par la Commune.

Le deuxième fut le remplacement des ventes de cartes CFF journalières par le nouveau produit de cartes CFF dégriffés, proposés par la régie fédérale. Ce nouveau système modifie considérablement la prestation offerte à la population meyrinoise en termes de prix et de facilitation de la démarche, toutes les transactions se faisant obligatoirement au guichet, avec des variations de tarifs en fonction de la période d'achat.

Le troisième projet majeur qui fut concrétisé en 2023 fut la création de la toute première coopérative de transition écologique de Suisse, la COMETE. Véritable modèle économique alternatif, la Coopérative Meyrinoise de Transition Ecologique, a pour objectif d'accompagner les porteurs de projet de transition écologique en termes de réseau, de compétence, de formation, de coaching et de revenu de transition écologique. Cette coopérative, regroupant de nombreux acteurs publics et privés est maintenant indépendante de la Commune, bien que celle-ci siège à son conseil d'administration.

Enfin, le service a mis en place avec le soutien du service de l'urbanisme, travaux publics et énergie, les états des lieux de la mobilité dans les zones industrielles. Cet événement ayant pour vocation de permettre aux participants de connaître les grands projets en cours sur la zone et de travailler sur les besoins matériels et émotionnels de ses

usagers, a vu participer plus de 80 entreprises en deux évènements. Il est également important de souligner la participation des communes de Vernier et Satigny, ainsi que la participation active de l'Office cantonal des transports, de la fondation des terrains industriels, de la Fondation des parkings, de l'Association des professionnels de la zone intercommunale Meyrin, Satigny, Vernier (AZI-PRO) et du Touring Club Suisse (TCS).

En 2023, l'accueil en mairie a vendu plus de 5'700 cartes journalières, a réalisé près de 600 cartes d'identité et délivré près de 800 attestations diverses (domicile, déclaration de domicile, certificat pour confédéré, etc.) Le service a également contribué à mettre en place un nouveau standard téléphonique.

En complément de ces projets majeurs, le service a également travaillé sur plus de 50 projets de communication en soutien des services, dont Cœur de cité. Le service est également intervenu sur 75 évènements internes et externes.

Toujours plus présents sur les réseaux sociaux, 240 posts ont également été réalisés sur Facebook, Instagram et LinkedIn. 1'000 pages ont également été ajoutées ou modifiées sur le site internet. Et Meyrin a été cité plus de 1'500 fois dans les médias.

Concernant les affaires économiques, Meyrin a accompagné plusieurs implantations d'entreprises et continue à soutenir des projets majeurs tels que le pôle santé de l'Hôpital de la Tour. En novembre 2023, la Commune a accueilli les délégués aux affaires économiques des communes romandes afin de partager sa stratégie, de présenter quelques « success stories » meyrinoises et d'échanges autour des bonnes pratiques du réseau. Le Meyrin Economic Forum, continue à rencontrer un fort succès dans ses deux formats. En mai, l'édition grand format avait pour thème: « transitions et ressources, l'équation impossible ? » et celle de décembre, en format table ronde, avait pour thème « diversité et RSE, où en sommes-nous ? ».

Enfin, le Meyrin Ensemble a publié 10 éditions contenant, entre autres, 16 portraits de Meyrinoises et Meyrinois, 3 jeux concours et un polar interactif.

CHIFFRES CLÉS

4'480 aînés dans la Commune (dès 65 ans)

1'498 aînés âgés de plus de 80 ans

Activités

16'980 aînés ont participé aux activités proposées par le service des aînés (ce qui veut dire qu'une personne a suivi plusieurs activités)

Bénévoles

5 bénévoles participent à l'élaboration des activités / sorties proposées

Jardin de l'Amitié

7'929 aînés ont fréquenté le Jardin de l'Amitié

Noël des aînés

1'196 aînés ont participé au repas

Fêtes des nonagénaires

98 nonagénaires ont participé au repas

Fête des nouveaux retraités

31 personnes ont assisté à la soirée d'accueil

Consultations individuelles

Plus de **1'000** entretiens



CHANGEMENTS EN 2023

Cette année 2023 aura vu plusieurs changements au sein du service des aînés. Avec l'annonce du départ à la retraite de la responsable prévu en fin d'année, une nouvelle responsable a été engagée dès le mois d'octobre. Avec son arrivée, le service a été rebaptisé « pôle aînés » en vue d'une réorganisation plus large des services en lien avec la politique de cohésion sociale.

Pour faire face à l'augmentation des demandes de soutien individuel, une nouvelle travailleuse sociale a été engagée en janvier 2023 à 50%.

Enfin, l'année 2023 a marqué le tournant informatique du service des aînés, avec l'introduction du logiciel socio-siacg et la numérisation des dossiers traités en action individuelle. Afin d'assurer l'archivage des dossiers et le travail administratif relatif à cette nouveauté, une assistante administrative à 70% en CDD a été engagée au mois de janvier 2023.

POLITIQUE EN FAVEUR DES AÎNÉS ET MISSION DU SERVICE

La population en âge de retraite représente environ 17% de la population meyrinoise, soit 4'480 personnes. La statistique cantonale ne tient pas compte des femmes qui ont leur retraite légale à 64 ans.

La mission du service des aînés est de :

- renforcer les liens, le sentiment d'appartenance à la collectivité et la cohésion sociale des Meyrinoises et Meyrinois dès l'âge légal de la retraite, ceci à travers l'organisation de manifestations et d'activités de nature sportive ou socioculturelle et l'animation d'un lieu d'accueil collectif intergénérationnel ;
- préserver le sentiment de dignité individuelle et sauvegarder l'intégration sociale des plus vulnérables, en favorisant leur accès aux droits sociaux et leur autonomie financière, en assurant des visites à domicile, en célébrant les événements clés de leur vie avec leurs famille et amis ;
- soutenir l'équilibre personnel et familial des proches aidants en les mettant en réseau, en assurant le lien avec les institutions, en diffusant des informations et des conseils.

COMMISSION CONSULTATIVE DES AÎNÉS

La commission consultative des aînés, fondée en 1994, est chargée de donner au Conseil administratif des avis concernant les problèmes communaux rencontrés plus

particulièrement par les personnes en âge d'AVS. Elle doit également faciliter les échanges de vues entre les aînés et les autorités ou les institutions de la Commune.

Le bureau de la commission, composé de bénévoles, d'un délégué du Conseil municipal, du service des aînés et présidé par le magistrat en charge des aînés s'est réuni quatre fois dans l'année.

Le bureau statue sur les différents projets de sorties, films et visites d'entreprises ou culturelles proposés par ses membres. Ce sont également les membres du bureau qui en assurent l'accompagnement.

ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE LOISIRS

Plusieurs sorties sur le Canton ou en Suisse ont été proposées tout au long de l'année avec un taux de participation élevé. Les 10 visites effectuées ont affiché complet, 750 personnes ont eu le plaisir de profiter d'un moment de détente et de découverte dans des lieux aussi divers que variés. Malheureusement, 145 personnes au total n'ont pas pu y participer et sont restées sur liste d'attente.

Projection de films / conférences

4 projections gratuites de films ont été organisées à l'aula des Boudines. Ces projections ont permis à un public de près de 300 personnes de partager un moment de détente en toute convivialité.

Enfin, 3 conférences de culture générale ont été proposées tout au long de l'année et ont attiré plus de 200 personnes. A noter également, une conférence sur la révision des prestations complémentaires a permis à de nombreuses personnes de comprendre le fonctionnement de ce service cantonal et les modifications qu'ils auraient à appréhender en 2024. Cette dernière conférence a rencontré une affluence de plus de 70 personnes.

ACTIVITÉS DE PRÉVENTION GÉNÉRALE ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Promotion santé

Dans le but de promouvoir la santé physique, des randonnées pédestres sont organisées tout au long de l'année ainsi que des cours d'activités physiques (yoga, gym, taï-chi et des sorties de nordic-walking). Il est également proposé un cours de gymnastique pour les seniors animé par un professeur. En hiver ou en cas d'intempéries, le cours est dispensé à l'abri, dans le patio de Forum Meyrin. Quelque 350 personnes ont profité de ces opportunités pour bouger ensemble.

Prévention canicule et grand froid

En 2015, il a été élaboré, en collaboration avec le Département de la santé du Canton, la police municipale, la protection civile et le service du feu, un plan canicule et un plan grand froid afin d'accompagner les extrêmes climatiques dus au dérèglement actuel.

Chaque personne de 75 ans et plus a reçu un courrier lui permettant de s'inscrire pour être contactée en cas d'alerte canicule. Grâce à la collaboration de la protection civile qui a assuré les appels, 1'302 personnes ont bénéficié de ce suivi lors des alertes de l'été 2023.

Pour tous les habitants en âge AVS, la traditionnelle Fête de l'eau leur a donné l'occasion de bénéficier d'un message de prévention et partager un repas cuisiné et servi par la protection civile. Cette fête a réuni 300 personnes cette année.

Nouveaux aînés

Au mois de mai de chaque année, une soirée d'accueil réunit les habitant-e-s de Meyrin qui atteignent l'âge de la retraite. Une invitation personnalisée leur est adressée et la soirée leur permet de découvrir les prestations du service des aînés. Cette année, la soirée a eu lieu au Jardin de l'Amitié et a rassemblé 31 personnes. Un apéro dînatoire et un concert de jazz ont agrémenté l'événement.

ACTIONS SOCIALES COMMUNAUTAIRES

Club de midi (repas des aînés de la Commune)

Le repas des aînés de la Commune rencontre toujours un vif succès car le fait de partager un repas en compagnie d'amis et de connaissances permet de vivre un moment de convivialité et renforce ainsi les liens sociaux entre personnes âgées. Ces repas ont lieu les deux premiers mercredis du mois et réunissent en moyenne 100 personnes chaque mercredi. Des bénévoles ainsi que les jeunes de Transit assurent le service et contribuent ainsi au succès de ces repas communautaires. Le conseiller administratif délégué aux aînés et deux agents de la police municipale participent régulièrement à ces repas, favorisant ainsi les liens avec les 2'153 personnes âgées présentes sur l'année. Au mois de juin, le Club de midi a fêté ses 45 ans d'existence et les aînés du Repas de Cointrin ont été invités à Meyrin pour partager un repas festif.

Repas des aînés de Cointrin

Tous les premiers lundis du mois, un repas est proposé au local des aînés de Cointrin et réunit en moyenne 25 personnes, un total de 228 sur l'année. Le conseiller ad-

ministratif délégué aux aînés et deux agents de la police municipale viennent également à ces repas et permettent ainsi des échanges très constructifs.

Le Jardin de l'Amitié

Lieu d'accueil ouvert tous les jours sauf le samedi, le Jardin de l'Amitié a proposé une multitude d'activités cette année :

- un accueil libre permettant de boire un café, lire le journal et rencontrer d'autres personnes ;
- des activités créatrices (peinture, bijoux, tricot...);
- des cours de langues (allemand, anglais, espagnol) ;
- des ateliers jeux ;
- des cours d'informatique individualisés ;
- des activités proposées durant l'été avec la participation de la Maison Vaudagne, des enfants du quartier ainsi que de Transit ;
- plusieurs ateliers cuisine et des repas.

Le Jardin de l'Amitié a également inauguré ou poursuivi ses collaborations avec différentes instances du quartier et de la Commune :

- des ateliers avec l'EVE des Champs-Frêchets a ainsi été instauré une fois par mois, réunissant petits et grands autour d'activités créatrices ;
- un accueil de la bibliothèque et de son bibliobus permet aux enfants du quartier de venir chaque mardi partager un moment de lecture avec des adultes et des aînés fréquentant le Jardin de l'Amitié ;
- une fête de l'Escalade réunissant le CEFAM (centre d'accueil et d'intégration pour femmes migrantes et leurs enfants d'âge préscolaire habitant Meyrin), le PHC (plateau d'hébergement collectif) des artisans, la AHCF (association des habitants des Champs-Frêchets) et l'ACMM (association culturelle musulmane meyrinoise) ;
- une participation au Noël du PHC de Champs-Frêchets a permis à 5 aînés de rencontrer les habitants de ce lieu et partager un goûter ainsi qu'une partie de loto.

Le Jardin de l'Amitié a organisé un marché de Noël offrant la possibilité aux personnes fréquentant le Jardin d'exposer le fruit de leurs nombreuses créations. Les visiteurs ont ainsi pu acheter tricots, bijoux et bricolages mais aussi confitures, bricelets et courgettes au vinaigre. Tout ce petit monde a eu le plaisir de savourer une dégustation de vin chaud.

Deux vernissages, exposant les œuvres de deux aînés meyrinois, ont eu lieu respectivement au printemps et en hiver.



Jubilaires 1^{er} semestre

A la rentrée scolaire, le Jardin de l'Amitié a été sollicité par le développement social et emploi (DSE) pour parer à un manque de place pour les enfants mangeant au restaurant scolaire. Il accueille désormais les cuisines scolaires tous les mardis et jeudis, permettant à 96 enfants, sur les deux jours, de prendre leurs repas dans un lieu adapté.

De nouvelles propositions sont faites régulièrement et l'équipe essaie d'y répondre favorablement et ainsi de satisfaire les usagers de ce lieu de rencontre.

Soutien aux proches aidants

Le groupe de parole «À cœur ouvert» destiné aux proches aidants a poursuivi son accueil une fois par mois réunissant de 3 à 8 personnes. Avec une participation en déclin, une réflexion sur la communication autour de ce groupe a été initiée et se poursuivra en 2024.

Une participation du service des aînés aux journées inter-cantoniales des proches aidants a permis de renforcer le réseau de proche-aidance et diffuser des informations sur le soutien proposé à ce public.

ACTION SOCIALE INDIVIDUELLE

Accompagnement individualisé dans la gestion du quotidien

L'une des missions du service consiste à offrir aux habitants des conseils, orientations et accompagnements individualisés pour toute problématique sociale. En effet, toutes les personnes en âge AVS souhaitant partager une difficulté, nécessitant un conseil et/ou une orientation, peuvent téléphoner ou venir personnellement lors de la permanence sociale du mardi après-midi. Pour les per-

sonnes à mobilité réduite, il est également possible de bénéficier d'un suivi à domicile.

Le service offre un soutien social individuel, notamment lorsque des personnes n'arrivent plus à faire face à certaines dépenses ou sont en surendettement. Les dossiers peuvent relever d'une situation simple (renseignement et pas de suivi), de situations plus difficiles (diverses démarches auprès des administrations), de situations complexes (résiliation de bail, désendettement, cas Diogène, perte d'autonomie, demande d'un soutien psychosocial, addiction à l'alcool ou autre). Le service effectue également des démarches auprès du service des prestations complémentaires (recours, demande de re-calcul des prestations, aide dans le cas de révision de dossier).

Avec la précarisation de la population en général et spécialement de la population aînée, avec l'augmentation du nombre de personnes en âge AVS et avec la complexité du système d'aides sociales cantonales, plusieurs personnes se trouvent en attente de prestations financières auxquelles elles ont droit et font appel au service des aînés. Ces situations sont souvent assez urgentes, avec des personnes très fragilisées.

Ainsi, tout au long de l'année 2023, le service a reçu de multiples demandes à caractères financiers et non-financiers. Grâce à l'engagement d'une travailleuse sociale supplémentaire à 50%, plus de 1'000 entretiens individuels ont été menés par le service des aînés durant l'année, une demande croissante à la vue de la complexification des démarches administratives et par internet. Les aides financières ponctuelles se sont montées à CHF 84'000.- en 2023.

Convention Pro Senectute

Dans le contexte de l'entrée en vigueur de la LRT et particulièrement de son règlement d'application au 1^{er} janvier 2023, la Commune a été approchée par Pro Senectute afin de conclure une convention, à l'image de ce qui a été contracté avec d'autres communes du Canton.

Meyrin a ainsi conclu une convention mixte avec Pro Senectute, permettant aux aînés qui ne souhaitent pas faire appel au service des aînés, de bénéficier d'une consultation sociale avec cette association qui refacture ensuite à la Commune le 50% du montant de la prestation (les 50% restants étant facturés à la Confédération). En 2023, ce sont 83 personnes qui ont été suivies par Pro Senectute pour un montant de CHF 36'000.–.

Convention Dôme Seniors

L'isolement et la solitude guettent plusieurs aînés. Parmi les mesures mises en place pour y remédier, une convention avec l'association Dôme Seniors assure un service de visiteuses-visiteurs à domicile. Cette convention permet de réagir rapidement en cas de demande, l'association pouvant mettre en place une visite à domicile dans les 8 jours.

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

90 ans et 100 ans

Cette année, nous avons eu le plaisir de fêter à nouveau les nonagénaires et centenaires de la Commune soit 98 personnes. Une fête semestrielle a été organisée où les nonagénaires sont venus partager un repas en compagnie de leur famille et des autorités. Une attention leur a été offerte ainsi qu'un magnifique panier de fleurs confectionné par la fleuriste du service de l'environnement de la Commune. Ces manifestations se sont déroulées au Théâtre Forum Meyrin.

50-60-65 ans de mariage

Les autorités communales ont fêté, au mois de novembre, 27 couples célébrant leurs 50, 60 et 70 ans de mariage. Un repas et des cadeaux leur ont été offerts, à l'Auberge communale.

Noël des aînés

Près de 1'200 aînés ont été reçus sur trois jours à Forum Meyrin, particulièrement heureux de participer à cette fête où ils ont pu apprécier le dîner ainsi que le bal qui a suivi. L'administration communale, l'Association des bénévoles de Meyrin et les jeunes de Transit ont contribué à l'organisation et au succès de ces journées riches en émotion.

SOUTIEN À DES ASSOCIATIONS D'AÎNÉS

Club des Aînés	CHF 56'000.–
Bénévolat à Meyrin.....	CHF 13'500.–
Diverses associations en relations avec les aînés.....	CHF 6'000.–

Tout au long de l'année, ces associations ont bénéficié du soutien du service et ce, en fonction de leurs besoins spécifiques.

GRATUITÉ DES OBSÈQUES

Le suivi de cette prestation est, pour rappel, piloté par le service des aînés pour l'ensemble des demandes meyri-noises, quel que soit l'âge de la personne défunte. La gratuité est accordée selon certaines conditions et sur présentation d'un dossier financier. Cette année, 42 familles ont bénéficié de la gratuité des obsèques de leur proche décédé, pour lequel la situation financière le justifiait.

Jubilaires 2^e semestre



Anniversaire mariage



CULTURE

Dicastère de Mme Nathalie Leuenberger

QUELQUES CHIFFRES 2023

Le Cairn Villa du Jardin	
Classes accueillies	113
Elèves accueillis	2'311
Jours d'ouverture	117
Créneaux scolaires	144
Forum	
Spectacles au Théâtre Forum Meyrin (dans les murs)	3
Spectacles hors les murs	25
Représentations totales,	147
dont représentations scolaires	81
Médiations culturelles,	43
dont médiations en temps scolaires	18
Animations en lien avec les spectacles	10
Occupation du théâtre – en jours	191
Nombre d'expositions	4
Ateliers	
Ateliers créatifs – tous secteurs confondus	43
Participants aux ateliers créatifs – tous secteurs confondus	300
Projections de film – tous secteurs confondus	19
Bibliothèque	
Nombre de documents dans le Fonds documentaire	44'000
Nombre de nouvelles acquisitions – documents	2'500
Prêts annuels (documents bibliothèque)	102'829
Accueils de classes et groupe petite enfance (bibliothèque)	328
Contes pour adultes	3
Spectacles pour enfants au sein de la bibliothèque	2
Rencontre d'auteurs et autrices	3
Club de lecture	8
Café Philo	6
Animations pour les tout petits	10
Associations meyrinoises	
Activités des associations meyrinoises	15
Nombre de subventions attribuées,	42
dont subventions récurrentes	13



DIRECTION

L'année 2023 a marqué le début de la transformation des trois services historiques en charge de délivrer les prestations culturelles (service de la culture, bibliothèque et TFM) en un seul et même service, le service de la culture, avec une responsable et une organisation commune. Cette réorganisation a permis de modifier la culture à Meyrin de deux manières : en termes de gouvernance et au niveau de la nature des prestations délivrées.

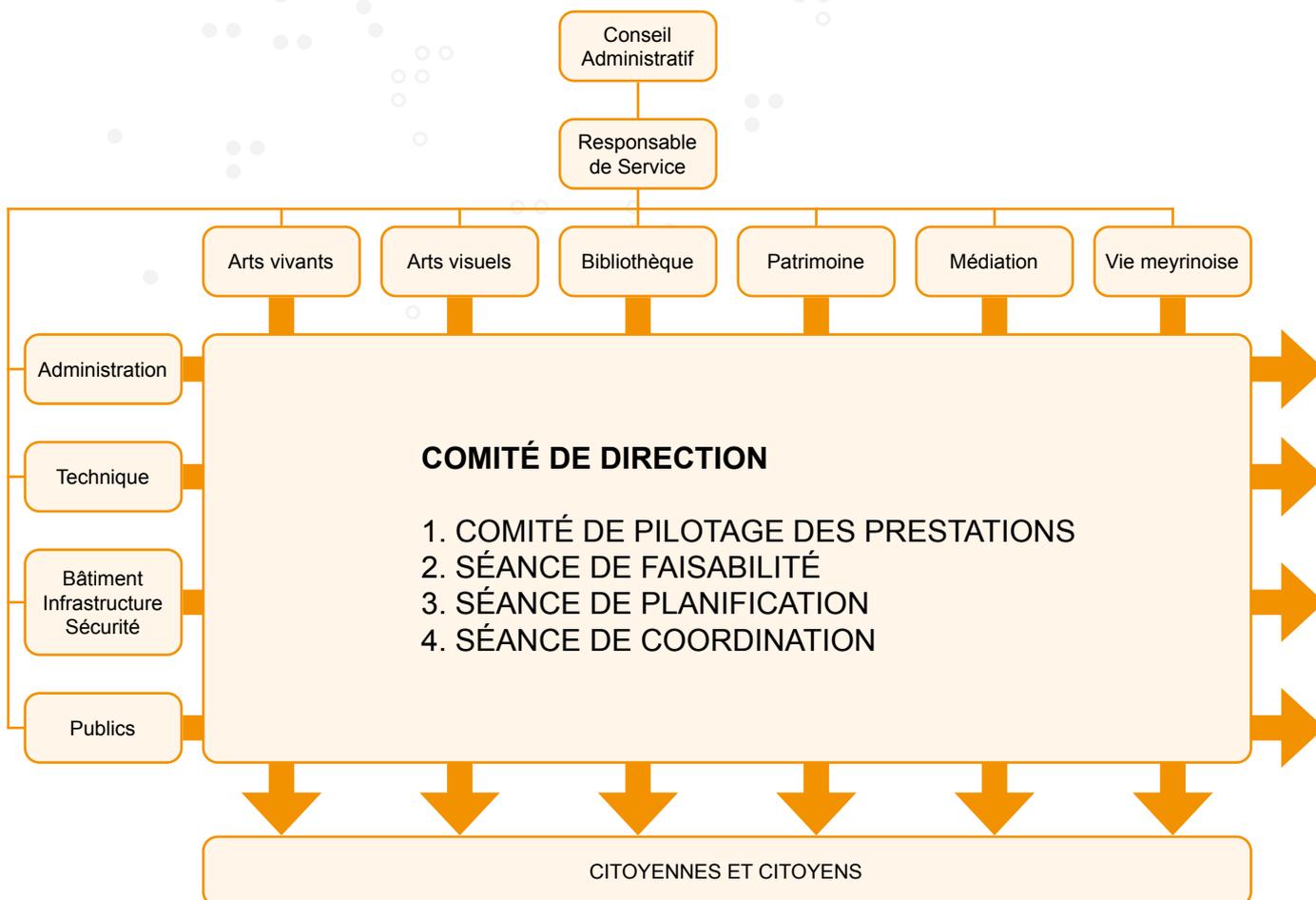
Le bilan de l'année 2023 ne reflète pas le résultat de la nouvelle gouvernance, ni du nouveau projet culturel 2024-2026 car les prestations délivrées, même si elles ont été pensées en fonction de la nouvelle organisation, ont été préparées avant la réorganisation et l'arrivée de la nouvelle responsable de service.

L'année 2023 a connu ses contraintes, car en lien avec les travaux du Cœur de cité et au-delà d'une réorganisation complexe, la programmation d'une partie des activités s'est déployée hors-les-murs du Forum, demandant ainsi

un travail conséquent aux équipes afin de préparer des lieux non dédiés à recevoir des propositions artistiques et du public dans le respect des normes de sécurité. Ainsi le nombre des spectacles a dû être revu à la baisse afin de permettre le travail de préparation nécessaire aux équipes. Malgré cela, le service n'a jamais cessé de délivrer ses prestations.

Un nouveau modèle de gouvernance intégratif a été pensé afin de valoriser les prestations avec leurs spécificités propres – allant de la mise en place d'ateliers de médiations à la conservation d'œuvres en passant par le prêt de livre. Un mode d'engagement et de validation de l'activité a été mis en place de manière à permettre aux métiers d'en déterminer la faisabilité suivant les ressources humaines et financières du service.

Ainsi, six secteurs délivrent les prestations avec quatre secteurs supportant l'ensemble de l'activité du service ont été identifiés.



Le projet culturel

Avec le nouveau projet culturel de la ville de Meyrin, il s'agit de continuer à construire la culture dans les sillons de l'histoire meyrinoise qui est reconnue tant par les Meyrinois pour ses prestations pour la population (bibliothèque, accès à la lecture, spectacle pour enfants, expositions-ateliers entre autres), que dans son rayonnement cantonal par une programmation artistique de qualité ou son soutien à la création. L'orientation d'un projet culturel dit de territoire est clairement affirmée en pensant ses premiers liens *avec* et *pour* la population meyrinoise.

Ainsi les quatre premiers secteurs de prestation, les arts vivants, les arts visuels, la bibliothèque et le patrimoine reprennent l'ensemble des activités déjà déployées au sein des trois services historiques. La création des deux secteurs : médiation et vie meyrinoise répond à la volonté de construire le projet culturel avec la population meyrinoise en mettant notamment des artistes professionnels au contact de la population afin de coconstruire des projets, de travailler sur les empêchements de l'accès à la culture ou de soutenir diverses initiatives culturelles des acteurs du territoire.

Le projet culturel est un outil de développement qui vise à favoriser l'accès aux activités culturelles, à promouvoir la participation culturelle, à renforcer le sentiment d'appartenance et à créer du lien social.

Il s'agit d'une démarche visant à définir, mettre en œuvre et évaluer un programme d'activités culturelles destinées à promouvoir la diversité culturelle d'un territoire, d'une communauté ou d'un groupe social.

Le projet culturel

- valorise l'art dans le développement social sans porter aucun préjudice à sa propre valeur ;
- envisage la culture comme un outil de transformation de la société, un moyen de relever les défis sociétaux (environnement, technologie, immigration, etc.) d'un monde en mutation ;
- promeut la culture comme un droit et respecte la diversité des patrimoines culturels ;
- promeut la participation culturelle qui conditionne la réalisation des droits culturels ;
- appréhende l'action culturelle comme un double mouvement : de la définition des besoins du territoire au déploiement d'une action publique interservices performante sur le territoire ;
- intègre les logiques de la démocratie culturelle et de la démocratisation culturelle.

Dans le cadre du travail autour du projet culturel, les missions ont été précisées selon les principes des droits culturels, de l'UNESCO, de la déclaration de Fribourg (2007) et la constitution fédérale qui promeut, entre autres, la diversité culturelle.

Missions du service

La participation culturelle

Stimuler la participation culturelle sur le territoire de Meyrin par la mise en œuvre de projets de médiation participatifs et coconstruits avec des partenaires de terrain issus du champ social, de la formation, de l'insertion professionnelle et du handicap.

L'accès à la culture

Mettre en place une politique d'accessibilité à la culture et permettre l'accès à la culture à toute personne qui souhaite y prendre part, indépendamment des nombreux facteurs d'empêchements.

L'empouvoirement

Contribuer à l'empouvoirement des habitantes et habitants de Meyrin au moyen d'une offre culturelle riche et diversifiée.

La cohésion sociale

Renforcer la cohésion sociale et la citoyenneté à Meyrin en favorisant les espaces de rencontre et d'animation réunissant l'ensemble la population dans sa diversité.

L'essor des artistes

Permettre l'essor d'artistes professionnels de Meyrin et du Grand Genève par le développement d'un tissu artistique créatif et innovant, notamment par la mise à disposition d'ateliers, de collaborations avec le service de la culture et d'octrois de subventions ou la mise au concours de projets participatifs.

Le rayonnement

Contribuer au rayonnement, à la qualité de vie et à l'attractivité de la ville de Meyrin en offrant des propositions artistiques de haute qualité.

ARTS VIVANTS

Les arts vivants, tout en continuant à déployer une programmation de spectacles précédemment délivrée par le Théâtre Forum Meyrin, ne sont pas vus uniquement sous l'angle de la programmation mais bien comme un véritable catalyseur de création en relation avec la ville de Meyrin. L'année 2023 pose les jalons qui permettront les années à venir de développer des créations *in situ* sur la base d'élé-



Le Cairn | Villa du Jardin

ment constitutifs de la ville de Meyrin (diagnostique social, histoire de Meyrin, lieux emblématiques, récolte de témoignages, etc.). Meyrin devient ainsi une matière créatrice.

En parallèle, le service de la culture continue de programmer des spectacles avec une attention unique au jeune public. Les spectacles se déploient sous des chapiteaux de cirque, l'aula des Vergers, la Maison des Compagnies, en extérieur et un premier retour timide dans la salle du Forum à l'automne avec un spectacle.

Le service maintient son soutien à la création dans le domaine des arts vivants et s'inscrit en cohérence avec la nouvelle loi cantonale pour la promotion de la culture et de la création artistique (LPCCA). Ainsi si l'année 2023 sonne la fin de la convention quadripartite pour la Compagnie STT, le service collabore avec la faïtière TIGRE dans la mise sur pied d'un appel à projet de création artistique qui se déroulera en 2025 sur le plateau du Théâtre du Forum.

ARTS VISUELS

Le secteur « expositions » devient « arts visuels » expérimente et invente d'autres formes de manifestations pour rejoindre les Meyrinoises et Meyrinois en divers endroits de la Commune.

Dans un principe de désacralisation et d'appropriation des œuvres et des pratiques artistiques, des dispositifs sous forme d'exposition-ateliers, des formats participatifs ou encore des interventions dans l'espace public sont proposés. Ces dispositifs activent clairement les principes de démocratisation culturelle qui permettent à tout un chacun de s'approprier, toucher, appréhender des univers artistiques en toute légitimité et par l'action.

Ainsi le Jardin botanique alpin continue à accueillir *l'Été au jardin* avec une série d'activités conviviales et créatives, dans ce cadre verdoyant de détente. Élaboré conjointement entre les services municipaux de la culture et l'environnement ainsi que plusieurs partenaires culturels et associations meyrinoises, comme l'Undertown, le programme a offert 6 volets pour découvrir autrement le Jardin ou simplement venir s'y détendre.

Le Cairn | Villa du Jardin se confirme dans l'accueil des petits et des familles. Partant du constat de l'attachement des Meyrinois au lieu, des qualités du lieu (échelle de la maison) de la démographie de la population (jeunes enfants et familles) et du paysage culturel cantonal, le Cairn | Villa du Jardin s'est vu positionné comme lieu dédié à l'éveil artistique et culturel des enfants dès leur plus jeune âge. Destinés aux groupes et familles, cet espace offre une programmation d'activités pour découvrir la création sous toutes ses formes, stimuler sa créativité et mobiliser les sens autant que la curiosité.

À raison de deux programmes annuels, ateliers de danse, d'arts plastiques, scientifiques, culinaires offrent une approche pluridisciplinaire pour explorer à l'envi un thème commun – structurant. Cette orientation vise à engager autant les enfants que leurs prescripteurs avec évidemment les groupes scolaires mais également les familles en facilitant un accès sans inscription, étendu (weekend, vacances scolaires) et inclusif par des activités s'appuyant sur une pédagogie du faire et plus seulement du langage.

Avec cet espace, le service de la culture de Meyrin est le premier service culturel du canton de Genève à recevoir le label Musée Joyeux en signant la charte Môm'Art rédigée par des parents et des visiteurs qui ont à cœur



Journée internationale des nuages

d'accompagner les enfants vers les lieux de culture et d'art. Petits et grands sont invités à faire vivre un espace conçu qui se veut confortable et chaleureux.

Une dynamique collaborative

Pour contribuer au rayonnement de Meyrin et au-delà, les arts visuels ont poursuivi leur engagement sur le territoire avec les partenaires éducatives mais également se sont engagé dans de nouveaux partenariats créatifs avec des acteurs importants de la culture genevoise favorisant l'émergence des artistes et contribuant à la professionnalisation de ceux en devenir.

Sur l'année scolaire 2022-2023, les écoles de Bellavista et des Boudines se sont associées au secteur des Arts visuels initialement pour accompagner la programmation circassienne du service. Autour de la thématique de l'équilibre, l'ensemble des élèves a imaginé avec leurs enseignants et les équipes du secteur un mat permettant la présentation de leurs ouvrages. Celui-ci a été inauguré sur la Campagne Charnaux les 2 et 3 juin à l'occasion de deux spectacles.

Si les collaborations de ce secteur sont nombreuses, notamment avec des festivals, on peut notamment relever celle avec la HEAD – Genève. En début d'année scolaire 2022, le secteur des arts visuels a établi un partenariat avec le Master TRANS- (pratiques artistiques socialement engagées) de la HEAD-Genève, proposant aux étudiants de faire du territoire un cas d'étude et d'expérimentations pour y imaginer un projet entrant dans le cadre de leur cursus. Trois étudiantes ont réalisé un marché au sein du Patio du Forum Meyrin, selon un concept social et participatif. Dans ce marché, elles ont convié des producteurs locaux, des stands d'associations meyrinoises, - des artisan-e-s et des artistes, mais également

imaginé une offre élargie avec des ateliers, des temps de discussions, des échanges de connaissances, une réflexion sur les économies alternatives, sur les valeurs, la durabilité et plus largement sur la solidarité.

Meyrin devient l'Observatoire International des Nuages

Le 29 mars 2021, l'écrivain et ancien avocat français, Mathieu Simonet, a créé la Journée internationale des nuages. À cette occasion, il a proposé à tous ceux qui le souhaitent de s'allonger sur l'herbe pour regarder les nuages et écrire ce qu'ils voient.

Projet à long terme, cette action poético-politique visait à sensibiliser l'opinion publique sur l'absence de statut juridique des nuages. Si les rivières ou fleuves ont des personnalités juridiques, il n'en est rien pour ce bien commun que sont les nuages et qui, pourtant peuvent être «ensemencés». L'humain peut donc désormais faire la pluie et le beau temps à bon ou mauvais usage.

Ce fut le début d'un projet au long court.

En 2024, la Journée internationale des nuages sera pilotée depuis Meyrin en Suisse. À cette occasion, un programme d'actions artistiques et poétiques conviera tous les Meyrinois à regarder autrement leurs nuages.

À partir du 6 octobre 2023, une fois par mois, a ouvert ses portes en Galerie du Couchant: la Cabine de l'Observatoire. Entre autres curiosités, la Galerie devient le temps d'un weekend une invitation à regarder les nuages, représentés ou réels tout autant que le cabinet d'écriture des paréidolies des visiteurs.

La suite de ce programme se poursuivra en 2024.

BIBLIOTHÈQUE

Mise à disposition d'un fonds documentaire

Au cours de l'année 2023, 2'500 nouveaux documents sont venus renouveler le fonds de la bibliothèque.

Prêt de documents

Le nombre de prêts de documents s'est maintenu à un niveau très intéressant, avec 102'829 prêts comptabilisés, dont 65% par la tranche d'âge 1-12 ans. Constat très réjouissant, les classes meyrinoises ont emprunté environ 7'000 livres et les Espace de vie enfantine 850.

Postes multimédias et espaces de travail

30% de plus! L'augmentation enregistrée en 2022 laissait imaginer une sorte de point culminant dans l'utilisation des postes multimédias mis à disposition du public. Il n'en est rien : en 2023, ils ont été utilisés à 1'311 reprises. À noter qu'un besoin d'accompagner les utilisatrices et utilisateurs se fait grandement ressentir.

A relever encore qu'une vingtaine d'étudiant-e-s ont régulièrement pris rendez-vous pour étudier à la bibliothèque (en dehors des horaires d'ouverture) pendant les périodes d'examens.

Accueil de groupes

Notre équipe de médiation « jeune public » a une nouvelle fois été très sollicitée. Nous avons accueilli 328 classes et groupes de la petite enfance, une fois de plus en augmentation par rapport à l'année précédente!

Évènements

Une riche programmation d'animations a été proposée aux Meyrinois autour du livre et des enjeux de société :

- En mars 2023, la bibliothèque a accueilli des adolescent-e-s de la Maison Vaudagne pour un atelier « Fresque du climat ». Animé par l'association Meyrin durable, cet atelier a permis à une quinzaine d'adolescent-e-s de créer une fresque en questionnant les enjeux et conséquences du changement climatique en cours.
- Durant l'été, les bibliothécaires ont proposé des moments de lecture en famille dans le cadre de Meyrin les Bains, de l'Été au jardin et des Chapiteaux enchantés.
- Durant deux samedis de septembre, le projet « Lire avec Nawa » a donné l'opportunité à de jeunes lectrices et lecteurs de lire un extrait de leur livre préféré à Nawa, chienne éduquée pour l'accompagnement d'enfants en difficultés scolaires.
- À l'automne 2023, le service de la culture a proposé une thématique sur le « genre ». La bibliothèque a accueilli Tralala Lita, pour un moment de lecture d'albums

sur les stéréotypes de genre, une soirée thématique « LGBTQ+ : s'informer, questionner et échanger », et un spectacle de théâtre petite forme « Les filles on ne leur parle pas ».

PATRIMOINE

Fonds d'art contemporain de Meyrin – FACM

Depuis sa création en 1984, le Fonds d'art contemporain (FACM) a pour mission principale de constituer, conserver et faire vivre le patrimoine artistique meyrinois. Dans sa mission conservatoire, la réhabilitation du patrimoine meyrinois et des œuvres de la Commune contribue de la préservation de la qualité de ses espaces publics.

Réalisée pendant l'été 2022 sur commande du Fonds d'art contemporain de Meyrin, la fresque de l'artiste Steve Dunand qui orne le mur du passage Riantbosson avait été taguée l'hiver de cette même année. À la demande du service de la culture, l'artiste a accepté de reprendre ses pinceaux et imaginé un nouveau décor astucieux. Désormais la fresque intègre de grands nuages qui cachent les anciens graffitis disgracieux.

Tralala Lita



© Marina Jovanovic

En juin 2021, la ville de Meyrin a été contactée par M. Thomas Huber pour une proposition de legs d'une sculpture de son père, l'artiste Hans-Rudolf Huber. Réalisée en 1985, la sculpture proposée à la Commune était auparavant placée sur une propriété privée. La famille de l'artiste souhaitait en effet lui trouver un nouvel emplacement sur le domaine public.

L'implantation de cette pièce à l'automne 2023 a été l'occasion d'un vernissage festif et le lancement d'un programme d'ateliers de médiation culturelle auprès de l'École de Cointrin.

En novembre 2023, le Fonds d'art contemporain a été contacté par l'association du Jardin des Disparus qui souhaitait faire un don de 10 œuvres d'art destinées à rejoindre la collection d'art municipale. Avec l'accord du CA, une série intitulée *Mujeres* composée de 10 toiles d'environ 2 m de hauteur x 1.5 m de largeur en xylogravure représentant les portraits de 10 femmes disparues au Chili, réalisées dans le cadre des événements et expositions programmés en lien avec les 50 ans du coup d'État au Chili ont rejoint la collection municipale.

Ces toiles étaient exposées à la médiathèque du CO de la Golette du 13 au 24 novembre 2023.

Les *Premiers pas suspendus* de Carmen Perrin et Virginie Delannoy, ont été désignées lauréates du dernier concours artistique organisé par le Fonds d'art contemporain de Meyrin (FACM) dans le cadre des futurs travaux de rénovation de l'école de Meyrin-Village par le jury composé des membres de la commission du FACM, des représentants du Consortium ATBA-Atelier d'ici architectes et le bureau d'architectes-paysagistes Pleineterre, mandataires de la Commune pour la rénovation, ainsi que les services municipaux concernés. L'intervention artistique prévue se déploiera à l'arrière de l'école, autour et sur le nouveau pavillon parascolaire prévu sur le site. Les deux artistes ont observé que la commune de Meyrin est placée sur l'axe de migration des cigognes blanches, et plus précisément dans le couloir entre les Alpes et le Jura. Les cigognes peuvent trouver, aux alentours de l'école, des zones propices pour se nourrir facilement, la commune de Meyrin étant entourée de nombreux terrains agricoles et abritant des zones humides nécessaires à leur subsistance, comme le lac des Vernes, tout proche et la réserve naturelle Mategnin-Les Crêts.

Le FACM a mis également plusieurs moyens en œuvre afin de faire vivre son fonds, notamment avec des visites guidées et des jeux concours dans le *Meyrin Ensemble*.

Enfin une nouvelle signalétique a été installée en fin d'année le long de l'avenue Louis-Rendu au niveau du stade des Arbères, près du local d'entretien des terrains de sports construit l'année passée. Ce panneau explicatif devrait permettre de renseigner le promeneur curieux à la vue du trou béant dans le mur d'enceinte qui sépare la cour de l'édifice de la double voie piétonne et cycliste sur l'avenue Louis-Rendu.

Cette ouverture dans le mur fait partie de l'intervention artistique *Opus Circulaire* du duo d'artistes et architectes lausannois Gailing Rickling. Celle-ci a fait en effet une entrée plutôt discrète dans la collection du Fonds d'art contemporain de Meyrin (FACM) en 2022. Elle est constituée d'un disque en béton de 3 mètres de diamètre qui a été découpé dans un quai de déchargement de la Rasude (centre de tri de la Poste voué à la démolition près de la gare de Lausanne) pour être ensuite réintégré dans le sol en béton de réemploi du dallage de la cour intérieure.

ARCHIVES COMMUNALES

En 2023, les archives communales ont reçu 28 ml. (mètres linéaires) de documents de la part des différents services communaux (19 en 2022) alors que 20 ml. ont pu être détruits (documents administratifs dépourvus d'intérêt historique). Les documents éliminés lors de la phase de classement des archives ne sont pas pris en compte dans ces chiffres.

Au cours de l'année, les archives ont répondu à 76 demandes de consultation de documents, en majorité par les services communaux (55 demandes internes, 21 externes).

Du 14 au 16 mars, l'archiviste communal a accompagné des membres du comité de l'association Mémoires de Meyrin à Sarcelles (F) où une délégation meyrinoise s'était déjà rendue 60 ans plus tôt. Le séjour a permis de se rendre compte des similitudes et des différences, notamment historiques, entre la première cité-satellite de Suisse et le premier grand ensemble de France, et de voir comment ces deux villes ont évolué. Le 9 juin, les archives ont participé pour la première fois à Ethnopoly, le grand rallye pour les élèves de 7P de Meyrin, avec un poste sur le passé de Meyrin. L'archiviste François Beuret a également présenté le métier d'archiviste lors d'une table ronde des métiers au collège Voltaire, donné à deux reprises une conférence sur la construction de la Cité et les parallèles avec Sarcelles dans le cadre de l'été au JBAM (15 juin et 31 août), commenté le développement de Meyrin sur la base d'une animation de cartes aux Salons du Général

Dufour (14 décembre) et rédigé plusieurs articles pour *Meyrin Ensemble* sur le passé de Meyrin. Ces activités de valorisation des archives et de l'histoire de Meyrin ont eu lieu en parallèle des tâches courantes de tri, de conditionnement et d'inventaire des archives. En 2023, les archives communales ont reçu en dépôt les archives de l'association des locataires de Meyrin-Parc/Ciel-Bleu.

MÉDIATION

- Déploie les projets en lien avec le territoire (participation culturelle au niveau des quartiers afin de favoriser une cohésion sociale);
- active la dialectique entre démocratie culturelle et démocratisation culturelle afin de valoriser les cultures présentes sur le sol meyrinois tout en y apportant une valeur reconnue de la culture institutionnelle;
- favorise l'accès à la culture dans un souci de penser aux populations le plus fragilisées;
- œuvre pour un empouvoirement des citoyennes et citoyens en leur donnant accès à des outils des pratiques artistiques et culturelles qui visent à renforcer la citoyenneté, l'intégration sociale et professionnelle des personnes, tout en œuvrant à promouvoir la démocratie dans la Commune.

En 2023, la médiation poursuit son déploiement au sein du service de la culture avec la création du secteur médiation. Cette discipline, jusqu'alors présente en lien avec les activités des autres secteurs (arts vivants, arts visuels, bibliothèque) porte désormais ses propres projets. Bien évidemment, sa dimension est perpétuée également.

Pour répondre à ses nouveaux objectifs, différentes activités et projets ont eu lieu en 2023.

En parallèle, des démarches ont été entreprises afin de mettre en place des partenariats avec des partenaires de terrain qui commenceront à se dérouler sur l'année 2024.

Médiations scolaires

Le service de la culture est allé proposer autour des spectacles des médiations et des ateliers dans chaque école de Meyrin. Les propositions ont touché toutes les tranches d'âge. Des présentations de saison ont été données dans les écoles lors de réunions de travail collectif afin que tous les enseignants puissent connaître notre activité et coconstruire les projets avec nous en vue de renforcer notre partenariat.

Des spectacles ont été joués directement dans les classes de Meyrin:

- *La reproduction des fougères* – spectacle en classe au Cycle d'Orientation de la Golette;
- *P.E.C.S* – spectacle en classe au Cycle d'Orientation de la Golette;
- *Les filles on ne leur parle pas* – spectacle et médiation en classe avec les artistes.

Meyrin les Bains

Le service de la culture a officiellement intégré l'équipe de coordination de Meyrin les Bains et se joint au DSE et à Transit pour coordonner, à l'année, cette manifestation estivale. Le service continue également de proposer une programmation artistique dans le cadre de la manifestation, cette année le service a proposé 3 spectacles (cirque, danse et théâtre), 1 cinéma plein air, 2 visites du Fonds d'Art Contemporain de Meyrin et des moments créatifs pour les familles. Au total, 592 personnes ont fréquenté les activités du service de la culture lors de Meyrin les Bains.

Ateliers théâtre

Grande nouveauté de la rentrée 2023, des ateliers théâtres sont proposés au Forum de Meyrin. Ce sont deux ateliers qui ont lieu chaque semaine depuis septembre, un pour les enfants (7-10 ans) et un pour les adolescents (12-15 ans). Une équipe de comédiens en herbe s'est constituée et une représentation de leur travail est prévu pour mai 2024 sur le plateau du théâtre. 12 élèves fréquentent ces ateliers.

Le Petit Black Movie

Meyrin continue d'accueillir des projections de cinéma avec les automnales du Petit Black Movie. Au total, 4 séances ont été proposées de septembre à décembre, en alternance entre le Théâtre du Forum Meyrin et l'aula des Boudines. 4 séances ont également été proposées pour la Maison Vaudagne (1 au Cairn, 1 au Théâtre du Forum Meyrin et 2 à la Maison Vaudagne). Les thèmes de cette année abordaient la Famille, le Vivre-Ensemble, l'Écologie et le Voyage.

Atelier mouvement et créativité pour les aînés

L'atelier réunit une quinzaine de participants sous la conduite d'une danseuse professionnelle.

Danse en famille

Moment de partage et de plaisir à la découverte du mouvement en famille, entre des adultes et les enfants, cet atelier de danse est donné par des danseurs professionnels. Trois ateliers ont été donnés en 2022 au Cairn, villa du Jardin botanique alpin. Des moments de partage par l'expression corporelle ont également été proposés à tra-

vers un atelier en plein air pour développer ses liens à l'environnement du Jardin et d'en découvrir de tout son être les bienfaits, avec des danseuses, accompagnées des musiciens.

VIE MEYRINOISE

Le nouveau secteur de la vie meyrinoise regroupe tous les liens avec les associations. Le projet culturel renforçant ses liens avec le territoire, il est essentiel d'avoir une personne pour accompagner le travail des associations de manière privilégiée. Ainsi, le service de la culture soutient au plus proche des besoins les acteurs culturels de la Ville, soit par un soutien logistique et technique lors de la réalisation de leurs événements, soit par un soutien financier, ou encore par la co-construction de projets.

C'est également ce secteur qui accompagne la réalisation des événements de la Commune, dont les Mérites, ou la Fête des nouveaux naturalisés.

Les subventions sont également traitées au sein de ce secteur. En 2023 ce sont treize soutiens financiers récurrents qui ont été attribués aux associations communales et vingt-neuf soutiens ponctuels à des initiatives sur le territoire communal ou en soutien à la diffusion pour des artistes meyrinois.

ADMINISTRATION

Avec la nouvelle organisation du service, le secteur administratif s'est notamment occupé parmi ses tâches du suivi budgétaire, de la comptabilisation et du contrôle financier et administratif de ce grand service nouvelle mouture.

PARTENARIATS

Dans cette période de grands changements, nous avons la chance et l'honneur de toujours pouvoir compter sur, et même développer, des partenariats artistiques, financiers, éducatifs et de médiation : Antigél, la Bâtie, le Théâtre Saint-Gervais, la Fête de la danse, l'Auberge des Vergers, Meyrincentre, le festival des 6 pompes nous ont accompagnés en co-accueillant des spectacles en 2023, le Service Culturel Migros Genève nous a soutenus financièrement et le nouveau secteur de médiation culturelle a développé des liens avec le festival du petit Black-Movie, FBI-productions, le Salto de l'escargot, Animascience et le FIFDH.

L'occasion ici de remercier toutes ces structures pour leurs diverses contributions :

- Centre de Création pour l'Enfance à Tinquieux
- Le Karaté Club de Meyrin
- Coopérative Les Fraisiers à Mategnin
- Undertown
- Gilbert Centre
- Animascience
- Association + Dense
- Festival de FilmarCito
- Milles formes, Clermont Ferrand
- Petit Black Movie
- CinéGlobe
- Meyrincentre
- Auberge des Vergers
- La Fête de la danse
- Théâtre Saint Gervais
- La Bâtie
- Antigél
- FBI Production
- Le Salto de l'Escargot
- FIFDH
- Le Festival des 6 pompes
- Service Culturel Migros Genève

COMMUNICATION ET PUBLICS

Le secteur comprend cinq axes de prestations : la communication, l'accueil du public, la billetterie, la restauration et le développement des publics.

La fusion des trois entités culturelles en un seul et même service est une offre plus importante en termes de volume et de diversité. Il s'agit d'être un secteur support pour un éventail augmenté de prestations. Cela représente un défi à plus d'un titre, les ressources humaines en présence étant inchangées et l'identité du nouveau service pas encore consolidée.

La fusion implique aussi de nouvelles missions pour le service de la culture. Ce qui amène le secteur à un travail de fond sur la manière d'être en relation avec le public et les relations qui se créent avec ce dernier. Comment mettre en adéquation la communication avec notre offre ? Qui est notre cœur de cible ? Comment diffuser au mieux l'information ? Quels canaux de diffusion privilégier ? Comment créer du lien ?

Le premier chantier a été de visibiliser sans discrimination l'ensemble de nos activités autour du livre, des arts vivants, de la bibliothèque, du patrimoine, des arts visuels, de la vie meyrinoise, de la médiation et des scolaires. La billetterie et la communication ont été fortement impactées :

- un travail conséquent a été fourni pour repenser l'arborescence et l'organisation du site internet, ainsi que lors de la saisie des données;
- l'ensemble des activités du service sont visibles sur la plateforme. Les informations sont doublées sur meyrin.ch;
- les réservations et les achats de toutes les activités sont centralisés à la billetterie (Secutix);
- la communication met son savoir-faire à disposition de l'ensemble du service et a récupéré la promotion de tous les événements: multiplication des documents imprimés, des newsletters et des publications numériques;
- pour la promotion des activités, nous privilégions une diffusion renforcée à Meyrin, les communes environnantes et la France voisine: campagne d'affichage étoffée, nouveaux lieux de diffusions, notamment dans les commerces de proximité;
- la constitution d'un fichier clients commun est en cours. Un fichier riche et qualitatif est un outil essentiel pour développer et fidéliser notre public.

Citons encore la plus-value que représente la restauration au sein du service fusionné: présent dorénavant sur les événements organisés par la bibliothèque et par les arts visuels, il est plébiscité par le public et participe grandement à la réussite de l'expérience vécue.

TECHNIQUE

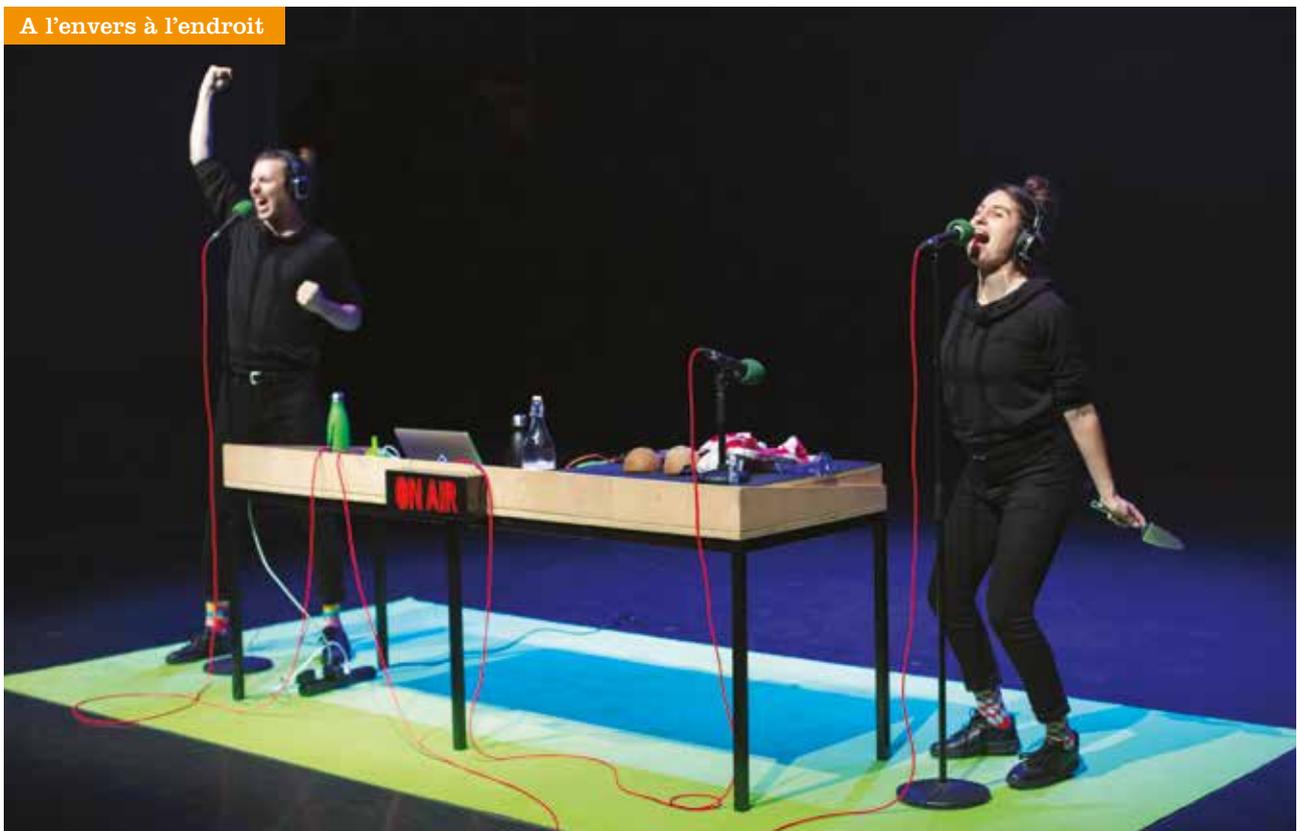
L'équipe technique a eu passablement de changements structurels à opérer pour répondre en tant que service support au tout nouveau service de la culture. Deux des trois techniciens ont pris de nouvelles responsabilités et accompagnent des projets dans leur réalisation en tant que régisseurs.

Une passation et un accompagnement durant les six premiers mois de son entrée en fonction le nouveau responsable infrastructure et logistique a été organisée afin qu'il trouve son autonomie et puisse assurer correctement l'organisation de manifestations en plein air ou dans des lieux non-dédiés.

Durant l'année 2023, 24 spectacles, 18 manifestations associatives et municipales, 1 exposition ont été accueillis et accompagnés par l'équipe technique du théâtre. 21 des 24 spectacles ont été programmés hors les murs du Forum, dans 7 lieux non-dédiés.

En tout, 53 études de faisabilité auront été nécessaires pour la mise en place de la saison théâtrale. Elles sont réalisées par l'équipe technique, en lien avec les compagnies et les services de l'administration communale:

A l'envers à l'endroit



© Sylvain Cheblaz

environnement, gérance, sports, sécurité municipale, développement social et emploi, essentiellement.

L'année 2023 aura aussi permis à l'équipe technique d'installer des nouveaux écrans de projections dans les foyers Levant et Couchant avec système de diffusion sonore pérenne pour les projections vidéo, de finaliser la reconfiguration du tableau de commande des perches électriques du théâtre et de coordonner les travaux de remplacement de l'ancien tableau de commande, d'accompagner et de suivre les travaux de la mise à niveau technique de l'aula des Vergers pour la relocalisation des activités et enfin, d'établir un projet de transition à la LED pour le théâtre compte tenu de l'application des normes sur l'efficacité énergétique et de la fin de production des lampes halogènes et d'en pré-chiffrer les coûts d'investissement.

BÂTIMENT, INFRASTRUCTURE, SÉCURITÉ, LOGISTIQUE DES MANIFESTATIONS

Avec la nouvelle gouvernance, le secteur bâtiment, sécurité et logistique des manifestations a également eu son lot de modifications et, en particulier, la création d'un secteur infrastructure et logistique avec l'accueil dès février d'un nouveau responsable.

2023 aura aussi été l'occasion de mettre en place plusieurs projets: la remise en état de l'ancien restaurant, l'aménagement du Patio pour en faire un endroit agréable à vivre en changeant les tables et en y mettant de la couleur avec l'aide du service de l'environnement, la réflexion sur une redistribution des bureaux, leur aménagement en fonction des nouveaux secteurs du service pour une meilleure dynamique de travail.

Le projet de remplacement des ampoules par des LED dans les foyers a été initié, ainsi que le remplacement des mitigeurs des sanitaires publics.

Avec l'arrivée d'un nouveau responsable, le secteur infrastructure et logistique s'est rapidement mis à l'œuvre avec le travail sur la répartition des responsabilités et des activités avec les autres secteurs support technique (bâtiment et scène), accueil d'un chapiteau sur le parking du centre sportif des Vergers, ainsi qu'un spectacle de danse sur le préau de l'école primaire de Meyrin-Village.

Soka Tira Osoa



DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET EMPLOI

Dicastère de Mme Nathalie Leuenberger

CHIFFRES CLÉS

Ecoles	2'543 élèves pour 9 écoles
Restaurants scolaires	1'332 repas servis par jour en moyenne
Action sociale individuelle	408 foyers accompagnés
Insertion professionnelle: recherche d'une activité professionnelle/formation	585 personnes accompagnées
Insertion professionnelle: jeunes et seniors	84 jeunes adultes et 122 seniors accompagnés
Chez Gilberte – la maison meyrinoise	4'905 visites
Chez Gilberte, salle informatique	2'597 visites



VIE SCOLAIRE

Ecoles

Avec ses 9 écoles primaires, Meyrin a accueilli 2'543 enfants dans 130 classes à la rentrée scolaire 2023.

Le service s'engage concrètement à la promotion d'un environnement et d'activités qui favorisent l'acquisition de connaissances, l'éveil culturel, l'exercice de loisirs et le développement de la vie en groupe. Il apporte tout soutien logistique et financier demandé par les écoles et organise occasionnellement des manifestations. Les enseignant-e-s, les directions et le service collaborent pour répondre aux besoins des enfants, à leur bien-être dans les bâtiments scolaires ou à la réalisation de projets scolaires.

Le service représente l'administration communale au sein des instances participatives de chacun des quatre établissements scolaires se réunissant trois fois par année. Ces instances contribuent au rapprochement entre l'administration, les écoles, le parascolaire et l'association des parents d'élèves.

Collège de la Golette

Le service entretient également des liens étroits avec le Collège de la Golette situé sur le territoire meyrinois. Il participe aux séances du Conseil d'établissement, soutient les activités et projets des élèves et subventionne notamment l'apéritif de fin de scolarité.

Prix de fin de scolarité

Le service soutient les étudiant-e-s du secondaire II particulièrement méritant-e-s en offrant une récompense financière à celles et ceux qui se sont illustré-e-s durant l'année scolaire.

Restaurants scolaires et accueil parascolaire

Le DSE (Développement social et emploi) gère administrativement le bon fonctionnement des 8 restaurants scolaires de Meyrin. Il veille à la qualité des repas servis et offre, en étroite collaboration avec le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), une prise en charge optimale des enfants. Cette année, les restaurants scolaires ont fonctionné 150 jours et ont produit 172'579 repas.

En lien avec l'axe du programme de législation relatif à l'alimentation saine et durable, le DSE contribue à la réalisation de cet objectif pour ce qui relève de la restauration collective. Un des volets concerne la cuisine de production à l'école de Livron dont la capacité n'est plus suffisante pour fournir le nombre de repas à l'ensemble des

© E. Bayart



élèves inscrits. Ainsi, dans l'attente d'une nouvelle cuisine de production, en 2023, 27'283 repas ont été livrés par Vernier au restaurant de Meyrin-Village.

MANIFESTATIONS PUBLIQUES ET ANIMATIONS (vie scolaire)

Semaine du goût

Cette année, la semaine du goût a eu lieu du 14 au 24 septembre 2023 sur le thème des légumes-racines.

Fête des écoles

En 2023, la Fête des écoles a connu une transformation importante : face à l'augmentation du nombre d'élèves (plus de 2'500), la réflexion a été portée par le DSE, les services environnement (ENV) et sécurité municipale (SEM), les directions d'écoles ainsi que l'APE (Association des parents d'élèves) et le Cartel des sociétés communales de Meyrin.

La Ville et ses partenaires ont souhaité proposer un meilleur accès aux animations pour les enfants. Cela s'est traduit par l'installation sur l'ancien terrain de Vaudagne, durant toute une semaine, d'une vingtaine de jeux et structures adaptées à tous les âges. Les 9 écoles ont pu en profiter à tour de rôle sur l'horaire scolaire. Ce modèle semble avoir satisfait le plus grand nombre, en libérant le vendredi soir de ses interminables files d'attente devant les manèges.



© E. Bayart

Fête des écoles

Le succès du vendredi n'a pas été démenti malgré une météo plutôt maussade. Le cortège des 1P à 4P a attiré une foule nombreuse à la campagne Charnaux. Le format actuel est amené à être reconduit avec quelques ajustements, notamment avec le développement des structures de sport pour tous à Vaudagne.

Cadeaux aux élèves de 4P et 8P

Deux membres du Conseil administratif ont participé à la remise des livres offerts aux élèves de 4P et 8P. Ce moment a donné lieu à des échanges privilégiés avec chacune des classes concernées.

ENFANCE ET JEUNESSE

Le service a pour mission de proposer aux enfants et aux adolescent-e-s de la ville de Meyrin des activités et des lieux d'accueil et d'écoute répondant à leurs besoins, contribuant à leur bien-être et permettant de les sensibiliser à la vie en communauté, en collaboration avec les structures rattachées à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) et les associations meyrinoises.

Le DSE pilote également la politique communale en matière de travail social hors murs. Pour ce faire, le service s'appuie sur les travailleurs-euses sociaux-ales hors murs (TSHM) de Transit, rattaché-e-s à la FASe, qui axent leurs interventions sur l'insertion sociale des jeunes à travers des expériences d'emploi ainsi que sur

le travail de rue visant la rencontre avec des jeunes ne fréquentant pas les structures classiques. En outre, le service soutient les initiatives des jeunes qui s'adressent à la Commune.

Durant l'année 2023, le service a continué son soutien actif aux partenaires du réseau enfance et jeunesse, qu'il s'agisse de structures rattachées à la FASe ou d'associations locales. Divers projets de prévention, d'animation et d'insertion socioprofessionnelle ont ainsi été mis en place tout au long de l'année. Le DSE a par exemple soutenu le projet Quartier libre, porté par la Maison Vaudagne, qui consiste à proposer des animations en accueil libre au sein des quartiers. Jusque-là présent dans le quartier Golette, le projet a pu s'y maintenir les mercredis tout en s'installant aussi à Champs-Fréchets les mardis et jeudis soir depuis la rentrée scolaire 2023.

En janvier 2023, le service a aussi eu le plaisir de suivre l'entrée de la Maison Vaudagne dans ses nouveaux locaux rénovés. L'inauguration officielle durant le weekend du 7 et 8 octobre a été l'occasion d'une grande et belle fête populaire à laquelle la population a répondu présente, un véritable succès.

En 2023, le service a terminé son diagnostic enfance, jeunesse et famille lancé fin 2021 à la suite d'un appel à projets du Département de la cohésion sociale « reconstruire la cohésion sociale après COVID-19 ». Il a présenté les

résultats de ce diagnostic, réalisé par l'association Aidec, au Conseil municipal ainsi qu'aux partenaires du réseau enfance et jeunesse. Le service a également démarré un travail de conception d'un plan d'actions, encore à coconstruire avec l'ensemble des partenaires concernés.

Enfin, la demande auprès des structures meyrinoises étant toujours élevée, particulièrement pendant les vacances scolaires, la ville de Meyrin a également poursuivi sa politique de financement des centres aérés, camps et colonies du Canton qui accueillent des jeunes Meyrinois-es durant les vacances scolaires, ceci afin de soutenir les familles de la Commune.

Réseau enfants

Le réseau enfants rassemble les principaux partenaires travaillant avec les enfants de 0 à 12 ans. Coordonné par le service, il se réunit deux fois par an. Ces séances permettent aux participant-es de se transmettre des informations entre institutions et d'élaborer des réponses à des enjeux communs. En 2023, c'est le diagnostic social centré sur les besoins des jeunes et des familles qui a occupé le réseau. L'association des sage-femmes du Baobab a également pu s'y présenter.

MANIFESTATIONS PUBLIQUES ET ANIMATIONS (enfance et jeunesse)

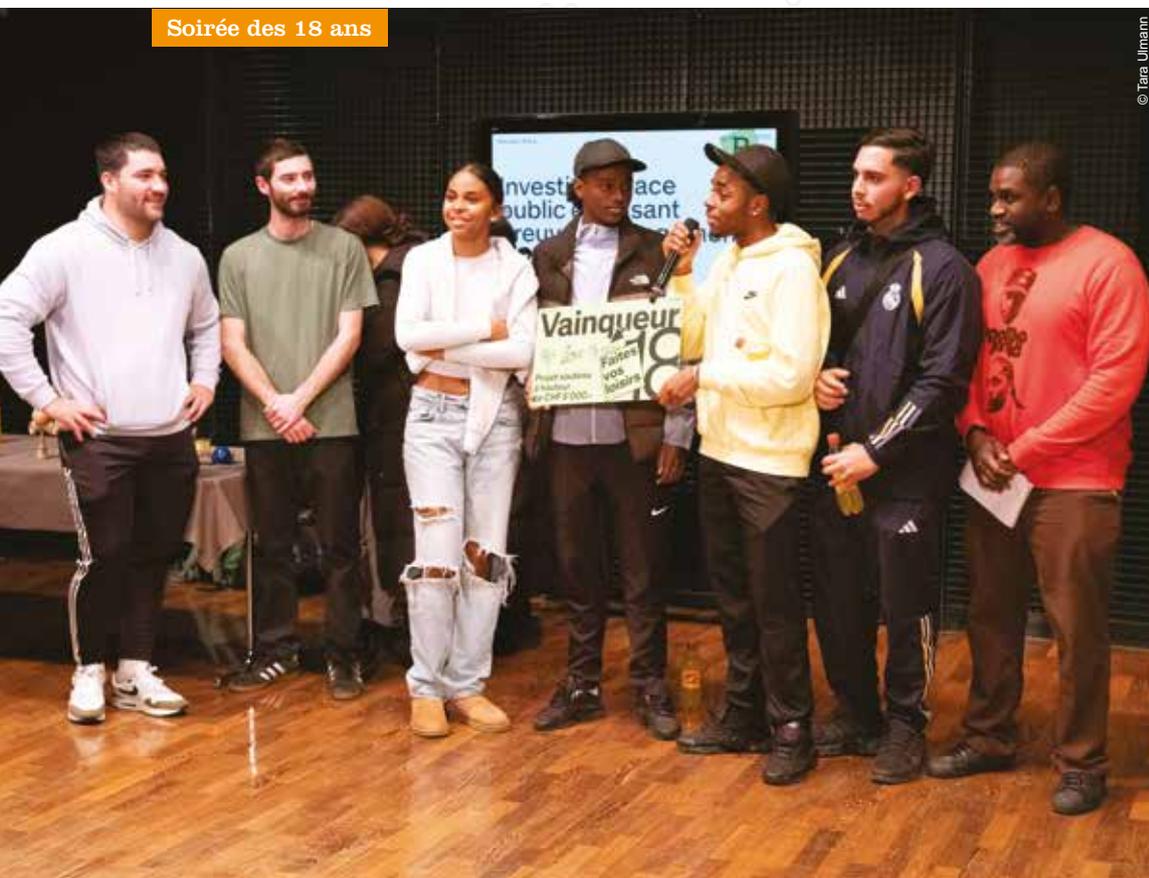
Soirée des 18 ans

La soirée des 18 ans est organisée pour marquer officiellement le passage à l'âge adulte des Meyrinoises et Meyrinois. L'objectif du service est de développer un thème chaque année qui se veut à la fois ludique et pédagogique. Cette année, nous avons choisi «Faites vos loisirs» pour inciter les jeunes Meyrinois-es à proposer puis réaliser une activité de loisirs qui se déroulera en été 2024. Cette activité devait être en faveur de jeunes de 16 à 25 ans mais pas uniquement et avoir un impact social, culturel et/ou sportif favorable pour la Commune. Nous avons sélectionné trois projets qui ont été présentés à la soirée et soumis à un vote du public.

Le Relax

Depuis 2018, durant l'été, les équipes de la Maison Vaudagne et de Transit mettent en place le projet «Le Relax» sur la Campagne Charnaux. En 2023, la buvette a été ouverte du 18 juillet au 11 août en proposant un lieu convivial de petite restauration et d'animation, peu cher et sans obligation de consommer, où toutes les générations peuvent se côtoyer, se rencontrer et utiliser les jeux et

Soirée des 18 ans



© Tara Uimann



© Tara Uimann

activités mis à disposition. Elle est tenue par des jeunes de Meyrin à travers des « petits jobs », permettant ainsi de leur offrir une première expérience de travail. Des activités diverses y sont proposées : château gonflable, tournoi de babyfoot, barber, initiation à la boxe, jeux de société, soirées grillades, animation musicale avec le soutien de l'Undertown, etc. Le bilan a été très positif, le public a répondu présent et chacun-e a pu trouver sa place dans une ambiance de bienveillance et de respect.

Cinéma en plein air

À la suite d'une première édition encourageante, le projet de cinéma itinérant porté par l'association Espace Undertown s'est poursuivi en 2023. Proposant, durant l'été, la projection en plein air d'une sélection variée de 6 films accessibles sur différents sites de la Commune. La logistique était assurée par des jeunes qui tenaient également une buvette à petits prix les soirs de projection.

Street Youth League

De mi-avril à fin juin 2023 s'est déroulé, à Genève, un championnat de foot de rue réunissant des jeunes passionnés : la Street Youth League. Pour une vingtaine de jeunes Meyrinois entre 15 et 25 ans, accompagnés par

Transit, ce fut une première participation. Durant huit semaines consécutives, environ 250 jeunes se sont retrouvés sur huit terrains de foot des communes participantes. Le 13 mai 2023, c'est à la campagne Charnaux que les sportifs se sont affrontés la balle au pied, accompagnés en musique et dans une bonne ambiance générale.

Concert des locaux en gestion accompagnée (LGA)

Tout au long de l'année, Transit accompagne les jeunes ayant des projets musicaux grâce à un studio d'enregistrement de musique et des locaux en gestion accompagnée. Le 16 juin 2023, les jeunes ont été accueilli-e-s comme de vrai-e-s artistes à l'Undertown pour une soirée de concert en deux temps. Tout d'abord, les jeunes rappeurs sont venus présenter les textes qu'ils ont travaillé durant l'année, ensuite les groupes de rock ont montré l'étendue de leur talent à un public conquis. Une belle expérience pour ces jeunes qui ont pu profiter des belles collaborations qui existent à Meyrin.

Anima'Cointr1

Après une première expérience en 2021 dans le quartier des Vergers, puis une seconde à Champs-Frêchets en 2022, différents partenaires de la Coordination des travailleurs/euses sociaux/ales de Meyrin (CTSM) se sont à nouveau rassemblés pour proposer un projet commun d'animation de quartier, plus particulièrement destiné aux enfants et familles. C'est le quartier de Cointrin qui a été choisi en 2023 avec 4 interventions en mai les mardis de 16h30 à 19h30, pour la plus grande joie des habitant-e-s.

ACTION SOCIALE INDIVIDUELLE

Accompagnement individualisé dans la gestion du quotidien

En 2023, le service est intervenu auprès des Meyrinois-es et Satignotes pour des demandes financières et non financières. Toute personne souhaitant partager une difficulté nécessitant un conseil et/ou une orientation, peut téléphoner ou se présenter personnellement à la permanence sociale du mardi matin, à l'exception des périodes de fermeture de la mairie.

Cette année, 368 personnes ont été reçues dans le cadre de la permanence sociale ; 23 ont obtenu un rendez-vous auprès de la permanence juridique, 112 ont été orientées vers d'autres services, 59 étaient déjà connues de notre service et 113 personnes ont nécessité un rendez-vous avec une travailleuse sociale pendant lequel un accompagnement a été mis en place (l'accompagnement se déploie, sous divers aspects : social, administratif, psychosocial).



Courant 2023, 408 personnes / groupes familiaux ont bénéficié d'un accompagnement régulier. Une partie de ces personnes / groupes familiaux n'ont été vus qu'une ou deux fois, ayant bénéficié d'un dépannage alimentaire (47 dépannages alimentaires dont 36 envoyés par l'Hospice général) avant l'intervention de l'institution qui dispense l'aide sociale, l'Hospice général.

Avec la fluctuation du marché du travail et la complexité du système d'aide étatique, nous constatons qu'il y a une plus grande part de la population meyrinoise et satignote qui est fortement précarisée et qui sollicite notre service en dernier recours. Les travailleuses sociales du DSE interviennent en majorité pour de l'accompagnement psychosocial en parallèle à la gestion de budget. Dans ces situations, il est nécessaire de dispenser une assistance rapide et soutenue à moyen et long terme.

Afin de remédier à un éventuel effet de seuil, notre service aide ces personnes dans leurs démarches d'obtention de prestations sociales auxquelles elles peuvent prétendre, telles que l'allocation logement ou le subside d'assurance maladie; ou les oriente vers nos partenaires du réseau social genevois.

Les personnes ou groupes familiaux aidés ont pu également bénéficier d'un appui financier ponctuel, d'une mise à jour de leur situation administrative ou d'un soutien à la recherche de logement.

Orientations téléphoniques: de janvier à fin décembre 2023 notre service a reçu 525 appels pour lesquels divers conseils ont été prodigués, 305 ont été orientés vers divers partenaires du réseau social genevois, 149 ont pu bénéficier d'un rendez-vous et 71 ont été adressés à la permanence juridique.

En 2023, plusieurs personnes / groupes familiaux ont bénéficié de différents types de prestations financières, dans les limites de nos directives. Toutefois, au vu de la situation financière difficile de certaines personnes, nous avons cumulé nos prestations financières avec des demandes de fonds auprès des fondations privées. Sur 43 demandes, 35 ont été acceptées pour un montant reçu de CHF 275'044.-.

Depuis 2021, une permanence désendettement en collaboration avec la FGD (Fondation genevoise de désendettement) prend place à Meyrin sur une base mensuelle. La FGD a ainsi reçu 41 personnes au courant de l'année 2023. Cette prestation est vouée à évoluer en 2024, à raison de deux fois par mois.

Durant l'année 2023, nous avons effectué 6 avances et aucun prêt. La constance au niveau des avances s'explique par la complexité et la lenteur de l'activation des divers droits cantonaux.

Le prêt reste une solution qui n'est pas privilégiée par notre service social afin d'éviter que les personnes ne se surendettent inutilement.

Sur les 408 personnes / groupes familiaux reçus durant l'année 2023, 19 personnes / groupes familiaux étaient domiciliées sur la commune de Satigny.

Le service dispose de plusieurs appartements-relais; un 3 pièces et un 2 pièces ainsi qu'un studio qui est dévolu à l'accompagnement des jeunes adultes en formation. Fin 2023, notre service a pu obtenir un 4^e appartement-relais de 2 pièces, avec un bail à durée déterminée d'une année.

Durant l'année 2023, les personnes / groupes familiaux ayant occupé les appartements n'ont pas trouvé de solution de logement pérenne. Quant au jeune adulte en formation, il occupera l'appartement le temps de ses études. Il y a eu peu de mouvement dans nos appartements. Cela s'explique par les changements de lois concernant le critère de la durée de territoire pour pouvoir s'inscrire à la Fondation Immobilière de droit public mais également par la pénurie de logements vacants qui persiste sur le territoire genevois.

Permanence juridique

Chaque personne résidant sur le territoire communal peut bénéficier une fois par année d'un conseil juridique gratuit, dispensé par un-e avocat-e. En 2023, 179 consultations ont été effectuées, chiffre en légère diminution par rapport à 2022. Les questions les plus fréquentes ont concerné les domaines de la séparation ou du divorce, des successions, du droit du travail et de la famille.

Antenne fiscale

Chaque année, le service met en place une antenne fiscale ouverte au public de février à juin afin de soutenir les personnes à revenu modeste pour le remplissage de leur déclaration fiscale. En 2023, 479 déclarations ont été effectuées, chiffre en légère hausse par rapport aux années précédentes.

Ateliers impôts jeunes

Nouveauté en 2023, le service a organisé, en collaboration avec l'Administration fiscale cantonale (AFC), dans l'espace informatique de Chez Gilberte – la maison meyrinoise

rinoise, quatre ateliers gratuits d'aide au remplissage de la déclaration fiscale pour les jeunes Meyrinois-es de 18 à 25 ans ; 57 jeunes y ont participé.

INSERTION PROFESSIONNELLE

L'un des mandats du service est consacré à l'insertion professionnelle des Meyrinoises et Meyrinois via l'Antenne objectif emploi (AOE). Cette structure accompagne les candidat-e-s à la formation ou à l'emploi aussi bien de manière individualisée que collective en leur prodiguant conseils, soutien, motivation et aide dans leurs démarches de recherche d'emploi et/ou de formation qualifiante.

Le DSE est partenaire du Centre associé de la Cité des Métiers, sis sur le territoire communal. Ce lieu complète l'action communale en ce qui concerne l'évaluation du niveau scolaire des Meyrinoises et Meyrinois, plus particulièrement des jeunes, de l'orientation scolaire et professionnelle, de la promotion et de l'accompagnement à l'apprentissage. Le service collabore également avec Transit dans son activité d'insertion socioprofessionnelle des jeunes dit-e-s « en rupture ». En effet, l'acquisition d'une formation initiale certifiante reste une priorité du service pour les candidat-e-s à l'emploi tant il apparaît aujourd'hui essentiel d'être en possession d'une formation qualifiante pour éviter la précarisation du parcours professionnel au départ de la vie adulte.

Antenne objectif emploi

Les conseillères et conseillers en insertion professionnelle sont des alliés stratégiques dans l'accompagnement et dans l'orientation des emplois visés par les candidat-e-s. Pour ce faire, ils proposent diverses mesures spécifiques relatives au projet et aux besoins, lors de rendez-vous individuels réguliers. Ils s'appuient sur les techniques de recherche d'emploi usuelles ainsi que sur des mesures propres élaborées par l'AOE : telles que « gérer son organisation professionnelle », « comment identifier et activer ses contacts » ou encore sur la reprise de la confiance en soi. L'AOE bénéficie aussi du Fonds d'amélioration de l'aptitude au placement (FAAP), de mesures communales d'insertion par l'emploi (MCIE), du service communal d'intégration socioprofessionnelle (SCIS), de coaching et d'une interface avec les entreprises.

En 2023, l'AOE a accentué ses démarches pour un perfectionnement des candidat-e-s par l'orientation vers des formations attestées ou certifiées, ceci pour leur permettre de se qualifier dans des domaines d'activités ciblés (nettoyage, soins, administration ou langues). A cet effet, l'AOE propose aussi depuis 3 ans, un atelier « initiation à

la bureautique » pour permettre aux candidat-e-s éloigné-e-s du numérique de se familiariser avec les outils informatiques actuels et techniques de recherche en ligne.

L'AOE offre également un coaching spécifiquement lié à une problématique considérée comme un frein à la prise d'emploi, une préparation aux entretiens de recrutement et la réalisation de bilans de compétences. Elle entretient aussi des collaborations dans des projets spécifiques comme Meyrin les Bains ou encore « la rencontre des métiers » pour les jeunes du cycle d'orientation.

Finalement, l'AOE assure le lien entre les candidat-e-s et le marché de l'emploi autour de la confrontation de leur projet professionnel au marché du travail, la plupart du temps par la réalisation d'un stage. Elle prodigue aussi une orientation et des conseils aux personnes qui ne peuvent pas s'inscrire à l'AOE pour diverses raisons et effectue également une veille du marché de l'emploi en prenant contact avec les entreprises, les administrations ou les agences de recrutement pour connaître les profils recherchés, les formations les plus demandées et les éventuelles ouvertures de postes.

Sur 585 personnes suivies par l'AOE en 2023, 158 ont poursuivi un accompagnement initié précédemment ; 156 ont ouvert un dossier de suivi durant l'année ; 271 personnes ont terminé leur accompagnement durant l'année. A relever que la proportion de candidat-e-s sénior-e-s (plus de 50 ans) représentait 21% en 2023 et celle des jeunes adultes (jusqu'à 25 ans) représentait 14,5%.

Solutions professionnelles

Pour l'ensemble des candidat-e-s suivi-e-s, 351 solutions de placement ont été trouvées :

- 3 places d'apprentissage ;
- 3 AFP (2 d'Aide en soins et en accompagnement et 1 d'Aide-cuisinier) ;
- 2 CFC et 2 AFP en cours par une Validation des acquis par expérience (VAE) ;
- 113 contrats à durée indéterminée (CDI) ;
- 148 contrats à durée déterminée (CDD) ;
- 87 solutions de placement correspondant à des missions, des stages, des orientations vers une activité indépendante, des remplacements ponctuels et/ou des formations.

A noter que le budget de Fonds d'amélioration de l'aptitude au placement (FAAP) a été utilisé à hauteur de CHF 29'788.-. Sur un total de CHF 26'750.- sollicités auprès des Fondations privées par le biais de demandes de fonds, CHF 20'900.- ont été obtenus.

Nous avons soutenu plusieurs candidat-e-s dans des formations telles que des cours de langues, de logiciels spécifiques à certains emplois, de permis professionnels, dans le nettoyage, la santé, l'horlogerie ou encore du perfectionnement dans l'administratif.

Réseau eqip@M

Ce réseau de collaboration interinstitutionnelle dédié à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes se réunit mensuellement. Des situations individuelles sont discutées afin que le réseau puisse agir de manière concertée et utile aux jeunes. En outre, le réseau permet aux professionnel-les d'échanger sur les évolutions législatives ou organisationnelles des institutions spécialisées dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle.

VIE DE QUARTIER ET INTÉGRATION

Action sociale communautaire et intégration

Une des missions principales du pôle Vie de Quartier et Intégration consiste à créer des contextes et des conditions favorables à la participation et au renforcement du pouvoir d'agir des habitantes et habitants.

Le pôle accompagne des personnes en situation de vulnérabilité et développe des projets d'intégration. Cette intention se décline de multiples façons dans les actions et projets dans les quartiers, dans les réseaux professionnels communaux et cantonaux tout comme au sein de Chez Gilberte – la maison meyrinoise.

La participation dans les quartiers

Fresque murale participative à Cointrin

Sollicitées par des habitant-e-s du quartier de Cointrin, les intervenantes en action sociale communautaire les ont accompagné-e-s dans la réalisation d'une fresque murale participative dans un tunnel emprunté par de nombreux



Fresque murale participative Cointrin

© Melina Brede



© Naeline Cortinovis

Charte de l'aire de jeux de La Poire

et nombreuses élèves pour se rendre à l'école de Cointrin. A la suite d'un concours à projets auquel plusieurs artistes ou collectifs artistiques ont répondu, ce sont les habitant-e-s et leurs enfants, lors d'une soirée publique, qui ont majoritairement voté pour la proposition haute en couleurs du duo Hanazu.

Durant tout un samedi de fin avril, environ 150 personnes ont participé à la réalisation de l'œuvre grâce à l'encadrement bienveillant des deux artistes. Le lugubre tunnel s'est ainsi transformé en un passage accueillant et multicolore.

Anima'Cointrin

Comme chaque année depuis 2021, la Coordination des travailleurs/euses sociaux/ales de Meyrin (CTSM) propose des animations de printemps durant 4 soirées. Cette année, ces interventions ont eu lieu dans le parc de l'école de Cointrin.

Vergers

En 2023, les intervenantes en action sociale communautaire ont poursuivi leurs démarches auprès d'habitant-e-s et acteurs/rices du quartier pour soutenir le vivre-ensemble, notamment autour de ses aires de jeux. Parmi ces démarches, une charte – cocrée par des habitant-e-s, des collaborateurs/trices de l'École Suédoise Internationale de Genève et de l'administration meyrinoise – a été placée sur l'aire de jeux La Poire pour en favoriser des usages respectueux du voisinage.

Champs-Frêchets

Le pôle Vie de quartier et intégration a organisé une première rencontre réunissant l'ensemble des associations et partenaires sociaux actifs à Champs-Frêchets. Ces échanges ont été l'occasion de favoriser les liens entre les différents acteurs/trices et relancer la dynamique de quartier. Ils ont montré la pertinence et le besoin de poursuivre ces rencontres en 2024.

Cartographie de l'Avenir

Les travailleuses sociales communautaires ont soutenu le service de la culture dans l'organisation de représentations gratuites d'un spectacle participatif ayant eu lieu dans les quartiers des Vergers et de Champs-Frêchets. Elles y ont notamment contribué par la mobilisation d'acteurs/rices sociaux/ales et habitant-e-s meyrinois-e-s.

Concierges

Les concierges sont les yeux et les oreilles d'un immeuble, d'un quartier. Convaincues de la richesse de leurs connaissances et savoir-faire, les intervenantes en action sociale communautaire, en collaboration avec la sécurité municipale, invitent annuellement, par secteur, ces professionnel-le-s à se rencontrer pour échanger sur leurs réalités et expertises, ainsi qu'à poser leurs éventuelles questions aux membres du réseau communal présents.

La participation dans les projets

Meyrin les Bains

La 18^e édition de cet évènement estival s'est déroulée du 27 juin au 16 juillet. La construction et programmation de ces trois semaines d'animation et de restauration, menée par une équipe composée de professionnel-le-s de différents services et Transit, se fait avec une importante implication et participation des 29 associations partenaires. Cette édition a mis l'accent sur une mobilisation et participation de personnes issues de la migration lors de la confection des repas de midi. 13 personnes d'origines différentes ont cuisiné un plat traditionnel épicé, varié et coloré mélangé aux produits du terroir. Pour remercier les habitant-e-s « cuistos », un apéritif a été organisé et un livre de recette a été remis à chacun-e.

Workshop

Le DSE a mis en place 6 workshops afin de renforcer l'esprit de coopération et de transversalité au sein de l'administration. Des collaborateurs/trices terrain des services UTE, ENV, SEM et DSE ont expérimenté collectivement de nouvelles méthodes de travail permettant l'échange sur les projets, enjeux et réalités professionnelles de chacun-e. Ces workshops interservices s'inscrivent dans le programme de législature 2020-2025 en se focalisant sur une approche terrain de la transversalité.

Apéritif de remerciement Chez
Gilberte – la maison meyrinoise



© Naeline Cortinovis

Remise des attestations aux
étudiants de l'UOG – juin 2023



© Vinciane Hardy

INTÉGRATION

Cours de français-intégration

Tout au long de l'année, le service a soutenu l'Université Ouvrière de Genève (UOG) dans la gestion de ses quatre cours à Meyrin (affichage et publication dans le journal communal des informations sur les inscriptions ; présence aux inscriptions, etc.). La variété des horaires et des niveaux ont permis à 48 personnes de suivre les cours de français. Durant l'année, des interventions dans les

classes sur les thématiques de l'employabilité, des assurances sociales et des permis de séjour ont été mises en place. De plus, des visites dans différents lieux ont permis aux apprenant-e-s d'allier apprentissage de la langue et intégration dans la vie locale.

Français en été

Durant les deux premières semaines du mois d'août, 12 cours de français au Jardin botanique alpin ont pu être proposés par l'Œuvre Suisse d'entraide ouvrière (OSEO). Au total, 1'333 personnes ont participé aux cours et 189 enfants ont été encadrés par l'association Mes Bottes de Sept Lieues. Ce projet, en collaboration avec le Bureau de l'intégration et de la citoyenneté, est devenu incontournable pour l'intégration des personnes migrantes.



Ouverture de 3 Plateaux d'hébergement collectif (PHC) à Meyrin

A Meyrin, nous comptabilisons trois PHC qui s'ajoutent au Centre d'hébergement collectif de Feuillasse. Deux se situent à Cointrin, le troisième se trouve à Champs-Fréchets. Afin de les accompagner dans leur parcours d'intégration, les différents services de l'administration et les partenaires externes, en collaboration avec le DSE, ont permis à ces primo-arrivant-e-s de créer du lien avec leur nouveaux/elles voisin-e-s. Grâce à un travail en réseau adapté aux besoins des personnes migrantes des ateliers de pratique du français, des entraînements de football, des activités créatrices, un repas de Noël et des activités cuisine ont vu le jour.

La participation Chez Gilberte – la maison meyrinoise (CGMM)

CGMM est un lieu ouvert aux habitant-e-s de 0 à 99 ans, où les valeurs telles que l'accueil, l'échange et la solidarité sont portées par l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire composée de collaboratrices de la PEF et du DSE, ainsi que d'un civiliste. Elles aiment à dire que les piliers de la maison sont : appartenance, vivre ensemble, citoyenneté, écoute et orientation, qui s'incarnent dans une diversité de prestations, tels que :

- un espace informatique qui a reçu 359 personnes différentes ;
- un lieu de rencontre parents-enfants, la Marelle, qui a reçu 120 familles ;
- 12 femmes ont suivi l'enseignement du français donné par le CEFAM et 17 enfants d'âges préscolaires ont été accueillis pendant leurs cours ;
- les entretiens d'orientation qui ont renseigné 80 nouveaux habitants ;
- un repas communautaire mensuel qui a réuni, en moyenne, 35 habitant-e-s ;
- le petit-déjeuner hebdomadaire et l'ouverture continue ont réuni en moyenne 10 personnes par semaine ;
- un espace de parole appelé « Paroles de quartier » a réuni 46 personnes ;
- 20 personnes ont pu bénéficier des services de l'écriture publique ;
- la soirée d'accueil des nouveaux habitant-e-s a permis à 65 personnes nouvellement installées à Meyrin de découvrir la Commune lors d'une promenade avec le/la maire ;
- un partenariat avec les professionnelles de l'établissement scolaire de Livron et Golette leur a permis d'organiser des « Café des parents » hebdomadaire ;
- de nombreux quartiers de la Commune ont participé à la Fête des voisins. 44 habitant-e-s ont contacté CGMM pour la réservation de bancs et tables afin d'organiser un moment festif dans leur quartier. Ainsi, plus de 200 tables et 300 bancs ont été mis à disposition des habitant-e-s.



© Lida Malaj – Assistante sociale à l'HG

Activités cuisine avec le PHC Louis-Casaï 58

CGMM a également mené des projets ponctuels :

- **co-organisation des fêtes qui ponctuent l'année**, telles que la galette des rois et reines, le printemps, l'Escalade, et les biscuits de Noël, propositions ouvertes aux familles et aux habitant-e-s ;
- **projet Parents la prochaine étape c'est l'école**, projet transversal PEF-DSE ;
- **confection de repas et gestion de la buvette par les habitant-e-s lors d'une soirée de Meyrin les Bains** ;
- **sortie annuelle des habitant-e-s**, projet transversal PEF-DSE.

SOLIDARITÉS

Subventionnement des associations socio-sanitaires

En 2023, la ville de Meyrin a soutenu des associations genevoises œuvrant dans les domaines de la précarité, de la santé, du handicap, de la formation et insertion professionnelle, du soutien aux femmes et aux familles ainsi que de l'intégration des migrants et défense des droits humains pour un montant de CHF 170'003.–.

Coopération et solidarité internationales

La commission coopération et solidarité internationales, conformément à la loi sur le financement de la solidarité internationale (LFSI-2001), a attribué durant l'année le 0,7% du budget de fonctionnement annuel de la ville de Meyrin à des projets de coopération au développement. En 2023, le montant total alloué par cette commission s'est élevé à CHF 957'468.– En outre, un montant supplémentaire de CHF 50'000.– a été alloué à l'aide d'urgence en Syrie et en Turquie à la suite du séisme qui a frappé leur région et CHF 65'000.– en faveur du projet d'urgence *Sourire à Gaza*. La commission s'est réunie onze fois, 28 associations ont été soutenues dont 4 étaient membres de la Fédération Genevoise de Coopération.

ENVIRONNEMENT

Dicastère de M. Laurent Tremblet

EVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES CLÉS

Déchets ménagers produits par la population meyrinoise	9'950 tonnes
Déchets encombrants levés par les équipes	1'000 tonnes
Poids de déchets incinérables produit par habitant par an	198 kg
Livraisons de matériel aux sociétés communales	350
Quantité de vaisselle réutilisable lors des manifestations communales	39'100 pièces
Viabilité hivernale	7 interventions
Crédit voté pour l'achat et le renouvellement des véhicules	CHF 1'732'000.–
Arbres plantés sur le territoire communal	474 arbres
Labélisation « Bourgeon » Bio Suisse	1 ^{er} janvier 2023
Plantations de fleurissement annuel et bisannuel	440 m ²
Catalogue de graines récoltées et proposées aux jardins botaniques du monde entier (Index Seminum)	242 espèces
Production horticole dans nos serres	22'120 plantes
Animations didactiques et pédagogiques organisées au Jardin botanique alpin	47 animations



Silo à sel au centre de voirie et horticole

SECTION ROUTES ET VOIRIE

Gestion des déchets

Malgré une augmentation de la population de 403 personnes (+1.5%, chiffre à septembre 2023), on observe une tendance à la baisse des déchets produits par les Meyrinois en 2023. La quantité de déchets incinérés par an par habitant est de 198.3, soit une baisse de 3.8 kg (-1.9%), ce qui est encore loin des objectifs fixés par le canton de Genève. Dès lors, le constat du service est que, malgré le nombre important d'infrastructures mises en place sur le territoire, des efforts notables peuvent encore être réalisés par les citoyens.

En 2022, les revenus générés par la vente de matières recyclées telles que le verre, l'aluminium et les papiers/cartons s'élevaient à près de CHF 200'000.–. Dès lors, la chute des cours du papier en 2023 a contraint les recycleurs à facturer les prestations liées à sa valorisation. Ainsi, le traitement de la matière a impliqué une hausse des charges et une baisse des recettes cumulant une perte de près de CHF 190'000.– par rapport à l'année précédente. Cette conjoncture est temporaire mais imprévisible au vu de la situation géopolitique mondiale. Il est important de relever que la Commune réalise toujours une économie de plus de CHF 300'000.– en triant et recyclant le papier au lieu de l'envoyer à l'incinération.

Une délibération pour l'agrandissement de trois écopoints et la construction de trois nouveaux sites a été proposée par le service et votée par le Conseil municipal qui soutient toujours le développement et l'adaptation des infrastructures communales au bénéfice de la population. Ainsi, les travaux d'agrandissement d'un écopoint au chemin des Ailes ont pu être réalisés pour permettre d'augmenter la capacité du site et éviter les débordements de déchets dus à la forte densité de population durant le weekend. Par ailleurs, les travaux de construction d'un écopoint au centre sportif des Vergers ont été réalisés en fin d'année, il sera mis en service en 2024. Ce site est destiné aux buvettes, clubs et employés communaux, il sera fermé au public pour gérer les déchets produits dans le périmètre et éviter le tourisme des déchets.

Les nombreuses infrastructures sur les sites de tri, les bennes enterrées, les conteneurs à roulettes et autres panneaux et contenants, nécessitent un entretien régulier par les équipes du service, mais font également l'objet de nettoyage par des entreprises externes équipées de camions spécialisés. Ces prestations en augmentation sont nécessaires pour garantir la pérennité de ces matériels fortement sollicités lors des manipulations et assurer à la population une prestation de qualité.



Ecopoint au chemin des Ailes

© Claudio Angius



© Claudio Angius

Nouvelle loi et vision stratégique concernant la levée des déchets

La nouvelle loi sur les déchets a été adoptée par le Grand Conseil du canton de Genève, le 2 septembre 2022. Ce texte devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2025 et s'inscrit dans la politique de développement durable du canton de Genève. Il vise notamment à réduire de 25% les déchets incinérables. Cette législation engendrera des changements de pratiques parfois importants pour l'ensemble des citoyens, entreprises et administrations, comme par exemple, l'obligation de tri pour tous les ménages. Au regard de cette évolution nécessaire pour notre planète, la Commune, via le service de l'environnement, souhaite accompagner la population et mène des réflexions en lien avec la mise en œuvre de ces mesures.

C'est pourquoi en 2023, une enquête de terrain a été réalisée afin de mieux comprendre les pratiques actuelles et les attentes de la population en matière de gestion des déchets. Pour ce faire, nous avons fait appel aux compétences du Bureau d'études Maneco, basé à Meyrin et actif depuis 1996 dans le domaine de l'environnement et du développement durable. Ainsi, notre mandataire nous a accompagnés à la rencontre des habitants dans les différents quartiers afin d'avoir un contact avec la population, de pouvoir apprécier les connaissances des principes de recyclage et de valorisation des déchets et de prendre note des améliorations, besoins ou suggestions proposés. Les services de l'administration, du Canton et d'autres communes ont été également consultés pour alimenter l'étude et documenter le rapport.

A cette occasion, nous nous sommes positionnés durant la journée sur certains écopoints dans les quartiers pour discuter, échanger, répondre aux questions et fournir du matériel de tri. Par ailleurs, des moments de rencontres ont été organisés, sur le sujet entre la population et les responsables politiques et techniques concernés, sous forme de « café-déchets » ou « apéro-déchets ». Tous les quartiers ont ainsi été visités et nous avons été présents sur 24 écopoints. Plus de 200 personnes ont pu répondre aux questions posées.

Après une analyse contextuelle à l'échelle communale et les résultats des enquêtes de terrain, le service de l'environnement aura les informations utiles pour modifier et adapter au mieux le concept de gestion des déchets ménagers. Il en découlera une feuille de route, afin d'adapter les pratiques aux exigences de la nouvelle loi sur les déchets et un catalogue de mesures concrètes à mettre en place.

Également, pour répondre aux enjeux importants des prochaines années, un poste de responsable de projets en gestion des déchets (CDD 3 ans) a été obtenu par le service dans le but de mettre à jour la réglementation communale, d'assurer un suivi administratif de qualité et de mettre en avant les opportunités liées à la gestion des déchets. Il ou elle prendra ses fonctions dans le courant de 2024.

Meyrin Propre et Exposition Plastic Léman

La 21^e édition de la traditionnelle journée de nettoyage de la Commune par les habitants s'est voulue exemplaire en termes de développement durable. En effet, toute la vaisselle utilisée lors du repas était réutilisable, la bière servie était locale et la nourriture commandée produite à Genève et labellisée GRTA. Les 160 participants, après les efforts déployés pour rendre notre Commune plus propre, ont ainsi pu partager un repas dont les grillades ont été en partie préparées par Monsieur le maire, Laurent Tremblet.

Meyrin Propre se déroulant le 1^{er} avril, le service a profité de cette date pour faire un clin d'œil aux poissons en présentant l'exposition « Plastic Léman ». Fruit d'une collaboration entre le musée du Léman de Nyon et l'organisation « Oceaneye », cette exposition déployée autour du lac des Vernes durant un mois a mis un accent particulier sur la pollution des cours d'eau, des lacs et des océans et des dommages occasionnés à la flore et la faune aquatiques. Pour sensibiliser les participants, la « Maison de la Rivière » a tenu un stand au Centre de voirie et horticole durant la manifestation.

Station de tri et intégration socioprofessionnelle

Le volume de déchets encombrants des ménages transitant par le centre de tri communal est de plus de 1'000 tonnes. Ces objets font l'objet d'un tri sélectif sur la station implantée au Centre de voirie et horticole (CVH) afin de soustraire à l'incinération tout ce qui peut l'être. Ainsi près de 72% des déchets récupérés sont valorisés, ce qui représente une économie de plus de CHF 300'000.– par an. A des fins d'intégration socioprofessionnelle, l'activité déployée sur la station de tri est assurée par des personnes en activité de réinsertion sous l'égide de l'Hospice général. La Ville ne prend en charge que les frais d'encadrement ou relatifs à l'achat et à l'entretien des vêtements de travail. Cette démarche permet également une meilleure valorisation des matières premières secondaires et une réduction des coûts de traitement de ces déchets.

Un audit sécuritaire du centre de tri a été réalisé et a mis en exergue quelques problématiques liées à la vétusté des infrastructures. En effet, l'accueil des habitants qui circulent au milieu des installations, machines et camionnettes communales a été désigné comme le principal risque d'accident, malgré le fait que les visiteurs soient peu nombreux (6 personnes par jour en moyenne). Également dans le rapport du consultant, des problèmes d'accessibilité et d'ergonomie ont été mis à jour et nécessiteront des mesures qui seront mises en place en 2024 pour remédier aux manques détectés.

Aide aux sinistrés des séismes de Kahramanmaras

En février 2023, suite aux séismes survenus le long de la frontière entre la Syrie et la Turquie, un appel aux dons a été fait par la communauté turque locale. Cette dernière s'est vue dépassée par la quantité importante de vêtements, couvertures et autres divers que la population a apporté. Dans ce cadre, le service de l'environnement a réagi immédiatement et mis à disposition du personnel communal et des locaux au centre de voirie horticole pour permettre aux organisateurs et aux bénévoles de pouvoir trier les textiles et préparer les cartons. Le service a ainsi contribué quelque peu à soulager la détresse de milliers de sinistrés.

Entretien de l'espace public

L'organisation de l'équipe de nettoyage par secteurs géographiques permet d'améliorer l'efficacité des missions et également de limiter les trajets en véhicules et de réduire ainsi les émissions de CO₂. Ainsi, dans le cadre de leur tournée quotidienne, les collaborateurs vident les corbeilles et les cendriers, remplissent les distributeurs de sachets pour les déjections canines, assurent la levée des encombrants, le nettoyage des écopoints, la levée des

Aide aux sinistrés des séismes



© Luis Da Silva

Essai d'une désherbeuse à eau chaude



© Claudio Angius

pires et des sacs de PET et toutes les autres tâches qui leur sont attribuées. Ils réfèrent également à leur hiérarchie tous les défauts, actes de vandalisme ou autres tags qu'ils constatent sur le domaine public pour permettre au service d'être réactif dans le traitement des problèmes.

La responsabilisation du personnel et la polyvalence des équipes permet ainsi de garantir à la population une prestation de qualité.

En termes de charge, l'équipe de nettoyage a levé près de 1'000 tonnes d'objets encombrants des ménages en 2023. Cela représente environ 4 à 6 tonnes par jour, auxquelles viennent s'ajouter le vidage de plus de 470 corbeilles à déchets réparties sur le territoire communal. Ces détritres représentent environ 120 tonnes sur l'ensemble de l'année. En 2024, les collaborateurs du service sépareront cette fraction de déchets de ceux incinérables produits par les ménages. En effet, le contenu des corbeilles sera transporté vers un centre de tri en vue de valoriser au maximum les matières encore présentes dans nos poubelles de rues.

Par ailleurs, le service assure quotidiennement le contrôle des infrastructures et le nettoyage manuel ou mécanisé du domaine public (routes, rues, trottoirs, places, etc.).

Avec l'évolution des normes en matière de santé et sécurité au travail, les travaux d'entretien courant tels que le débroussaillage ou le brûlage des adventices indésirables en milieu urbain sont devenus problématiques. Ainsi, il est nécessaire pour le service de remettre en question les méthodes d'entretien courantes. A cet effet, le service a testé en 2023 plusieurs moyens pour assurer la prestation de traitement des mauvaises herbes le long des trottoirs, dont notamment une machine chauffant l'eau à 95°C pour détruire à la racine les plantes indésirables.

Travaux techniques

L'équipe des travaux techniques assure la maintenance du mobilier urbain. De plus, elle assure le remplacement de la signalisation verticale, des bornes, potelets ou autres équipements endommagés servant au confort ou à la sécurité des usagers. Cela représente plus de 200 interventions ponctuelles réalisées en 2023. D'autre part, les revêtements minéraux font l'objet d'une surveillance et d'une remise en état selon nécessité, afin d'assurer des conditions optimales de sécurité et de confort au profit du public. Enfin, cette unité, constituée de professionnels de la construction, exécute diverses interventions d'aménagement ou de transformation de l'espace public. Ces dernières s'inscrivent dans le cadre des améliora-

tions courantes des équipements publics ou, sur la demande d'autres services de l'administration communale, dans une dynamique de transversalité. Des travaux de génie-civil ont été réalisés au boulodrome pour la mise en place d'ombrages, certains tronçons des parcours mesurés ont été refaits et des plaques d'information ont été remplacées, des cheminements en matière argilocalcaire ont été créés pour les besoins de l'EVE de Champs-Frêchets, un banc de l'amitié a été créé avec la collaboration des élèves de l'école de Livron et une rampe d'accès au terrain de football principal a été construite, notamment.

Gestion de la flotte de véhicules

En décembre 2023, le Conseil municipal a voté à l'unanimité une délibération de CHF 1'732'000.– destinée à financer le remplacement de 15 véhicules et machines et l'acquisition d'un véhicule pour les besoins des services de la sécurité municipale et de l'environnement. Les démarches réalisées par le service de l'environnement ont mis en évidence le choix des modes de propulsion des moteurs, analysé et conditionné par les besoins des services administratifs, les contraintes techniques, les offres disponibles et le caractère impératif de l'urgence climatique. Ainsi, sur les 16 véhicules qui seront achetés, 13 d'entre eux seront 100% électriques. A l'instar des deux camions de voirie 100% électriques en cours de montage (livraison en 2024), la Commune affirme sa volonté de décarboner son parc et d'agir concrètement pour l'environnement. A titre d'exemple, les deux balayeuses actuelles consomment chaque année plus de 13'000 litres de diesel et produisent environ 25 tonnes de CO₂ par an. Elles seront remplacées par des modèles similaires à propulsion électrique, avec 0 émission de gaz à effet de serre. Pour limiter les impacts environnementaux, les leviers d'action déployés portent sur une politique d'achat durable, une organisation interne efficace des transports et une multifonctionnalité, de même qu'une utilisation des véhicules sur une durée qui dépasse celle de l'amortissement économique. Les effets cumulés de ces dispositions induisent un bénéfice environnemental évident, en particulier quant aux émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation de matières premières nécessaires à la fabrication de ces véhicules. Pour les acquérir ou remplacer ceux dont l'état de vétusté est important, les éléments déterminants retenus sont les fonctionnalités opérationnelles selon les besoins définis par les services, la fiabilité et les contraintes de maintenance, les alternatives énergétiques en fonction des évolutions technologiques (électricité, gaz hydrogène, etc.), la proximité des concessionnaires et la qualité du service après-vente, ainsi que les coûts d'acquisition et de fonctionnement. Ainsi à Meyrin, la transition écologique est non seulement en marche, mais elle roule!



Bétonnage des socles des nouveaux jeux à l'école de Livron

© Claudio Angius

Espaces de jeux

Les aires de jeux de la Ville font l'objet d'une surveillance visuelle hebdomadaire, afin d'en garantir la sécurité, ainsi que d'une expertise semestrielle plus approfondie par un mandataire spécialisé, suivie d'un rapport complet des interventions à entreprendre. En 2023, à la suite d'une concertation avec les professeurs et leurs élèves, l'école de Livron a bénéficié de la réalisation d'une nouvelle place de jeux à destination des enfants du cycle élémentaire. Les travaux de génie civil ont entièrement été réalisés par l'équipe des travaux techniques durant les vacances scolaires. Monsieur le maire, Laurent Tremblet, a ainsi pu inaugurer cette nouvelle place de jeux qui a coïncidé avec le 50^e anniversaire du bâtiment. Un arbre commémoratif, un olivier, a également été planté lors de cet événement devant les élèves par la directrice et M. Tremblet.

Par ailleurs, outre divers travaux d'entretien courant, des sols souples qui ne remplissaient plus leur rôle sécuritaire ont été remplacés sur les places de jeux de l'école de Bellavista par un souple coulé et sur la place de jeux de l'avenue de Feuillasse, par de nouvelles dalles amortissantes.



Inauguration du nouvel équipement de jeux à l'école de Livron

© Yvette Pasche

Canalisations

L'entretien des canalisations revêt une importance croissante compte tenu des épisodes pluvieux de forte intensité qui induisent des fortes quantités d'eau à absorber durant des laps de temps parfois très courts. C'est pourquoi, le curage des sacs de route et des conduites est assuré régulièrement par des entreprises spécialisées. Cette intervention permet un écoulement adéquat des eaux de surface dans les conduites communales d'eaux claires pour limiter les risques de crues ou d'inondations. Les fossés et les rus le long de la frontière française et des parcours mesurés, en forêt ou en bord de champs, font également l'objet d'une surveillance accrue. Ces ouvrages de rétention sont importants pour garantir l'écoulement correct des réseaux de drainage agricole et garantir la pérennité des cultures et font l'objet d'un entretien régulier par le service. A ce titre, plusieurs éléments de collecteurs ont été remplacés le long du chemin de la Maille, et les barrières de sécurité d'une fosse ont été modifiées pour permettre le travail des collaborateurs.

Viabilité hivernale

Les précipitations neigeuses ou la présence de verglas ont nécessité seulement 7 interventions en 2023 contre 8 en 2022 et 22 en 2021. Cette activité de sécurisation du domaine public implique l'épandage de fondants chimiques ou de granulés neutres pour l'environnement qui n'exercent qu'un effet mécanique antidérapant. Les

priorités sont axées sur les circuits des transports en commun, les rues à forte déclivité et les pénétrantes transfrontalières. Un effort important est également consenti pour favoriser la circulation piétonne et cyclable, ainsi que les accès aux transports en commun, au moyen des équipements techniques appropriés.

Le service a également fait installer un silo à sel d'une capacité de 50 tonnes au Centre de voirie et horticole. Les travaux ont été réalisés au printemps 2023 et l'installation du silo, en location, a pu être réalisée pour la saison hivernale. Cette mesure permet d'améliorer la santé et la sécurité au travail des collaborateurs qui étaient contraints jusqu'alors de vider des sacs de 25 kg à la main dans les camions. Les chauffeurs chargeaient ainsi jusqu'à 1'600 kg de sel avant de réaliser leur tournée. Ainsi, le remplissage des saleuses s'effectue rapidement et a permis de gagner, par chargement, 15 minutes sur le temps d'intervention.

Manifestations

Le service de l'environnement a effectué plus de 350 livraisons durant l'année 2023 pour les besoins des sociétés communales et de l'administration. Le service a contribué, tout au long de l'année, à la mise à disposition des infrastructures pour ces manifestations organisées sous l'égide de la Commune ou des milieux associatifs, par exemple : Meyrin Propre, Meyrin les Bains, la fête des voisins, la Meyrin Run, la Geneva Cup et, bien sûr, les traditionnelles Fête des écoles et Fête nationale. Comme chaque année, l'équipe des travaux techniques a assuré le montage de la tente de manifestation communale avec,

en 2023, la précieuse aide de Monsieur Laurent Tremblet. L'ensemble des factures de location représente un revenu de plus de CHF 30'000.– et n'inclut pas les prestations des employés communaux ni l'utilisation des véhicules nécessaires aux transports.

Pour répondre aux normes de plus en plus restrictives, le service de l'environnement fait réaliser des contrôles de sécurité du matériel communal par des entreprises spécialisées. Les équipements à gaz comme les grills et les réchauds, les tableaux et les câbles électriques, les friteuses, les sangles d'arrimage et de levage, les échelles et autres équipements sont ainsi expertisés chaque année. Par ailleurs, les tables, bancs et autres matériels mis à disposition de la population sont également passés en revue et remis en état, durant l'hiver par les équipes de la section routes et voirie.

Vaisselle réutilisable

Sous la gestion du service, toute la vaisselle des événements communaux était réutilisable en 2023. Ainsi, ce sont près de 13'000 gobelets et 26'100 assiettes et couverts qui n'ont pas été jetés et incinérés durant la Fête des écoles et la Fête nationale. Le volume de déchets incinérés durant ces deux manifestations a été diminué de moitié. D'autres mesures mises en place dans les buvettes ont permis de réduire les déchets de verre et PET de près de 80% et d'éliminer toutes les canettes en aluminium. Des améliorations seront encore apportées en 2024 pour faciliter le travail des sociétés communales, mais l'on relèvera la bonne acceptation du concept et de la forme par la population et les stands tenus par les bénévoles.

Equipe des travaux techniques et M. Tremblet lors du montage de la tente



SECTION PARCS ET PROMENADES

Patrimoine arboré

La Commune s'efforce d'augmenter la surface de canopée, afin de faire face aux changements climatiques et d'améliorer la qualité de vie. En 2023, 77 arbres ont été plantés pour augmenter et renouveler le patrimoine arboré. Ces nouvelles plantations d'arbres sur les parcelles communales nécessitent des soins et un accompagnement particulier, sous la responsabilité du service de l'environnement.

A cette augmentation, viennent s'ajouter les 409 arbres plantés au Portail de la Science du CERN. La Commune a subventionné cette intervention à hauteur de CHF 100'000.-.

Le service de l'environnement a également remplacé l'araucaria du Jardin des Disparus qui était mal en point. La plante a été fournie par l'association du Jardin des Disparus. La plantation a eu lieu le jeudi 16 novembre, en présence d'une partie des membres de l'association ainsi que de Monsieur Eric Cornuz, conseiller administratif, et de Madame Esther Um, présidente du Conseil municipal.

Le quartier des Vergers a fait l'objet d'interventions concernant certains végétaux posant problèmes. En collaboration, le service de l'environnement ainsi que celui de l'urbanisme, travaux publics et énergie ont réalisé avec succès des interventions visant à dégager les façades. Au cours de ces opérations, 8 arbres ont été transplantés et 63 ont bénéficié d'une taille appropriée. Les transplantations ont été réalisées avec les Pépinières genevoises, qui sont intervenues avec des moyens mécaniques adaptés.

Jardin botanique alpin

En 2023, le jardin botanique alpin de Meyrin a organisé 47 animations du printemps à l'automne. Ces activités comprenaient principalement des conférences, des visites guidées, des sorties et des ateliers botaniques.

Deux expositions ont également été proposées aux visiteurs du Jardin. La première, intitulée « Clim'expo », était un parcours didactique à travers tout le Jardin. La seconde exposition, quant à elle, s'est tenue dans le chalet et présentait les aquarelles de plantes alpines réalisées par Madeleine Brandt, une habitante de Meyrin.

Comme chaque année, de mi-juin à mi-juillet, le Jardin a participé au festival « Botanica », un événement commun à 21 jardins botaniques suisses. Pendant cette période, divers événements liés à la thématique de l'année ont été organisés. En 2023, la thématique était « Les plantes qui nous protègent », en continuité avec les thématiques des années précédentes axées sur le changement climatique et le règne végétal.

En 2023, le Jardin botanique alpin de Meyrin a poursuivi sa mission de préservation de deux espèces animales suisses en voie d'extinction : les chèvres bottées et les poules appenzelloises huppées dorées.

Pour ce qui est de la production de plantes spécifiques, 618 espèces ont été mises en culture. Ces graines ont été obtenues grâce à des échanges entre différents jardins botaniques du monde entier, ainsi que par des récoltes effectuées en pleine nature. Parallèlement, 1'118 nouvelles plantes ont été ajoutées aux massifs existants ou utilisées pour créer de nouveaux aménagements. Ces actions ont contribué à enrichir la diversité végétale du Jardin.

Plantation d'arbre du Portail de la science au CERN



© Philippe Trione

Transplantation d'un arbre dans le quartier des Vergers



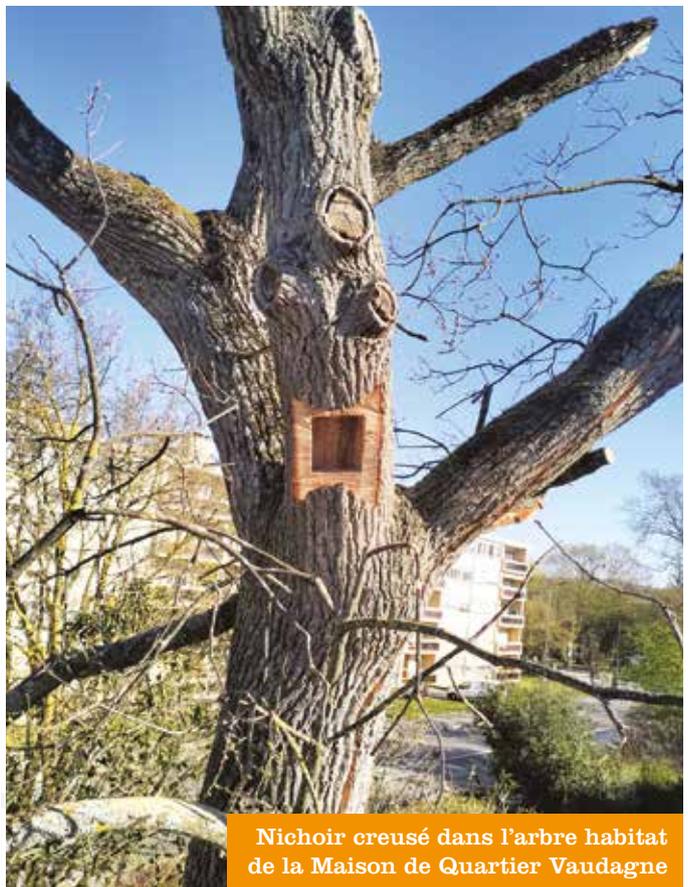
© Ilm Louvrièr



Rocaille et chalet du Jardin botanique alpin de Meyrin



Massif d'annuelle devant la Mairie



Nichoir creusé dans l'arbre habitat de la Maison de Quartier Vaudagne

Plusieurs travaux ont été entrepris dans le Jardin botanique alpin et ses environs. La collection de plantes grimpantes a été déplacée, afin de valoriser cette collection. Les plantes ont été réaffectées dans différents massifs du Jardin, en fonction de leur origine géographique.

Des réaménagements ont également été réalisés autour des pieds d'arbres et les massifs de collections adjacents ont été agrandis. Différentes autres interventions ont été réalisées pour améliorer l'hospitalité de visiteurs, en valorisant des matériaux issus du Jardin.

Par ailleurs, le Jardin botanique alpin s'est étendu au-delà de son périmètre au niveau du virage de la rue de la Prulay. Cette zone a été réaménagée en agrandissant le massif asiatique situé à l'intérieur du parc. Un chemin a également été marqué afin de relier celui existant le long des immeubles et la clôture du Jardin.

Label bio Suisse

Après 2 ans de reconversion en vue de l'obtention du label « Bourgeon » de Bio Suisse, la section parcs et promenades a obtenu officiellement la labélisation le 1^{er} janvier 2023.

La démarche de certification concerne l'ensemble de la production florale et la gestion des espaces paysagers de la Commune, à l'exception, pour le moment, des terrains de sport engazonnés du centre sportif des Vergers. Celle-ci représente environ 40 ha de surfaces communales, certifiés « Bourgeon ».

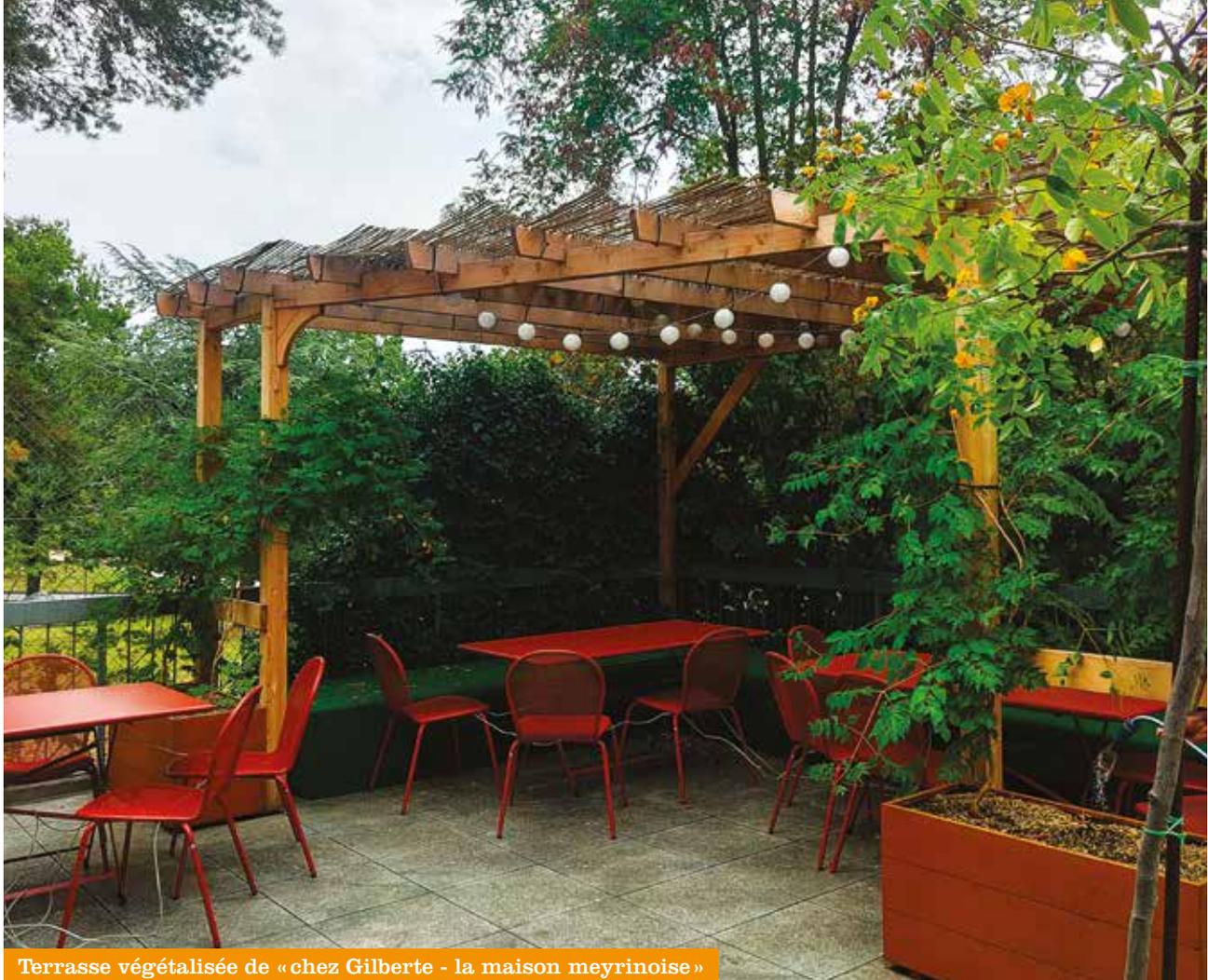
L'obtention du label permet de reconnaître les efforts entrepris depuis de nombreuses années par le service et d'établir un nouveau standard pour la Ville en matière de gestion de ses espaces paysagers, privilégiant la biodiversité, ainsi que le travail important d'adaptation des pratiques, par nos collaborateurs/trices.

Nous travaillons actuellement sur la reconversion de la gestion des terrains de sports, afin de ne plus y utiliser des produits de synthèse, dans les meilleurs délais.

Nature en Ville

Depuis 2015, le service de l'environnement participe au programme Nature en Ville, initié par l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature. Ce programme vise à favoriser la biodiversité et à améliorer le cadre de vie dans l'espace urbain en maintenant et en développant des milieux favorables à la flore et la faune indigènes.

En 2023, la section parcs et promenades a mis en place divers aménagements en faveur de la biodiversité, notamment avec l'installation de nouveaux nichoirs et la création de 2 arbres habitats à proximité de la maison de quartier Vaudagne et à l'impasse Virginio-Malnati. Ces deux arbres sont des chênes vieillissants. Ils ont été sécurisés et taillés afin de créer des dendro-micro-habitats (habitat pour la micro-faune). Ces deux installations ont une durée de vie restreinte, afin de garantir la sécurité des passants. Après leurs suppressions, de jeunes arbres seront plantés afin de renouveler le patrimoine arboré du site.



© Alexandrine Hamm

Terrasse végétalisée de «chez Gilberte - la maison meyrinoise»

À la suite de la résolution n° 2020-06a, demandant l'installation de ruches «didactiques» sur la Commune dans le but de sensibiliser la population à la protection des abeilles domestiques et sauvages, la section parcs et promenades a décidé de favoriser les abeilles sauvages sur le territoire communal. Cet axe spécifique a été choisi car l'abeille domestique est déjà présente dans l'espace public au Jardin botanique alpin ainsi qu'au cimetière de Feuillasse avec plusieurs ruches. De plus, la forte présence d'abeilles domestiques peut entraîner des conséquences néfastes sur les abeilles sauvages. Pour accompagner le service, l'association Printemps d'abeille a été mandatée. Cette dernière a réalisé un état des lieux afin d'identifier des espaces où des aménagements qui pourraient être mis en place en faveur des abeilles sauvages. Cet inventaire est complété d'un catalogue d'actions spécifiques à chaque site. La prochaine étape est la construction et l'installation de ces différentes structures, ainsi que la communication sur la thématique auprès des habitants et des écoles.

Plan paysage ; biodiversité et usages

Pour répondre à différentes interpellations politiques et contribuer à la stratégie d'arborisation de l'aire urbaine genevoise, définie par l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN), ce plan paysage ; biodiversité et usages, a pour but de préciser, à l'échelle communale, la stratégie d'arborisation et plus largement de développement et gestion des structures paysagères.

Pour ce faire, en 2023 le service de l'environnement a réalisé la première étape de cette démarche, consistant en l'élaboration de l'état des lieux du patrimoine arboré de la Commune et de l'ensemble des structures paysagères. Ce travail a été réalisé avec l'accompagnement d'un bureau d'étude meyrinois, l'Atelier Nature et Paysage.

Cet outil permettra de développer des projets paysagers visant à l'augmentation du taux de canopée afin de faire face aux changements climatiques et de développer une cohérence paysagère, en travaillant de manière interdisciplinaire, avec les autres services communaux concernés.

Terrasse «chez Gilberte - la maison meyrinoise»

«Chez Gilberte - la maison meyrinoise» a demandé un ombrage pour sa terrasse, afin d'accueillir au mieux le public. Pour répondre à cette demande, le service de l'environnement a réalisé une pergola ainsi qu'un banc en bois sur mesure. L'aménagement est accompagné de bacs de plantations avec des bignonnes et des glycines qui, à terme, recouvriront cette structure. Afin de pouvoir offrir de l'ombre au plus vite, une natte provisoire en roseaux a été ajoutée. Pour en améliorer l'hospitalité, cet espace sera agrémenté, en saison estivale, par des plantes d'orangerie mises à disposition par notre établissement horticole.



© Christophe Maillard

Décoration de fin d'année

Décoration pour les fêtes de fin d'année

En continuité des aménagements réalisés en 2022 qui ont fait suite à la motion N° 2021-05a, des nouveaux décors de fin d'année non-lumineux ont été mis en place en 2023. Notamment avec deux nouveaux sites en valorisant des arbres en place à Champs-Fréchets et le long de la route de Mategnin.

Production horticole

Les serres du service de l'environnement sont responsables de la production de végétaux pour diverses missions. Tout d'abord, elles assurent la culture des plantes herbacées qui ornent les massifs et les bacs du domaine public lors des fleurissements annuels et bisannuels. De plus, elles fournissent une grande partie des besoins en matière de décorations florales pour agrémenter les bâtiments communaux ainsi que pour les événements internes ou organisés par des associations. Plus de 22'000 plantes produites en 2023 pour le fleurissement et 1'350 autres plantes pour les décorations florales, ainsi qu'une surface de pleine terre destinée aux fleurs coupées. Pour les potagers, 700 plants de légumes ont été produits pour les écoles et EVE qui en ont fait la demande.

Tout au long de l'année, la fleuriste du service de l'environnement a conçu et réalisé divers arrangements floraux pour la réception de la mairie, ainsi que pour différents événements tels que le MEF au mois de mai.



Arrangement floral pour le MEF

© Stéphanie De Mercurio

Fleurissement annuel

Le fleurissement estival 2023 a été imaginé dans la gamme de couleurs du blason meyrinois. Les plantes ont été spécifiquement choisies pour que les fleurs et/ou les feuilles soient rouges, vertes ou blanches.

Afin d'agrémenter le Parc de la Comtesse de Saint-Bon, deux nouveaux massifs ont été aménagés et plantés. Ainsi, le territoire communal possède 440 m² de massifs et de bacs dédiés au fleurissement saisonniers. L'ensemble des plantes produites sont, en amont, cultivées dans les serres de la section parcs et promenades, puis plantées et entretenues par les équipes de terrain.

Place de Meyrin-Village

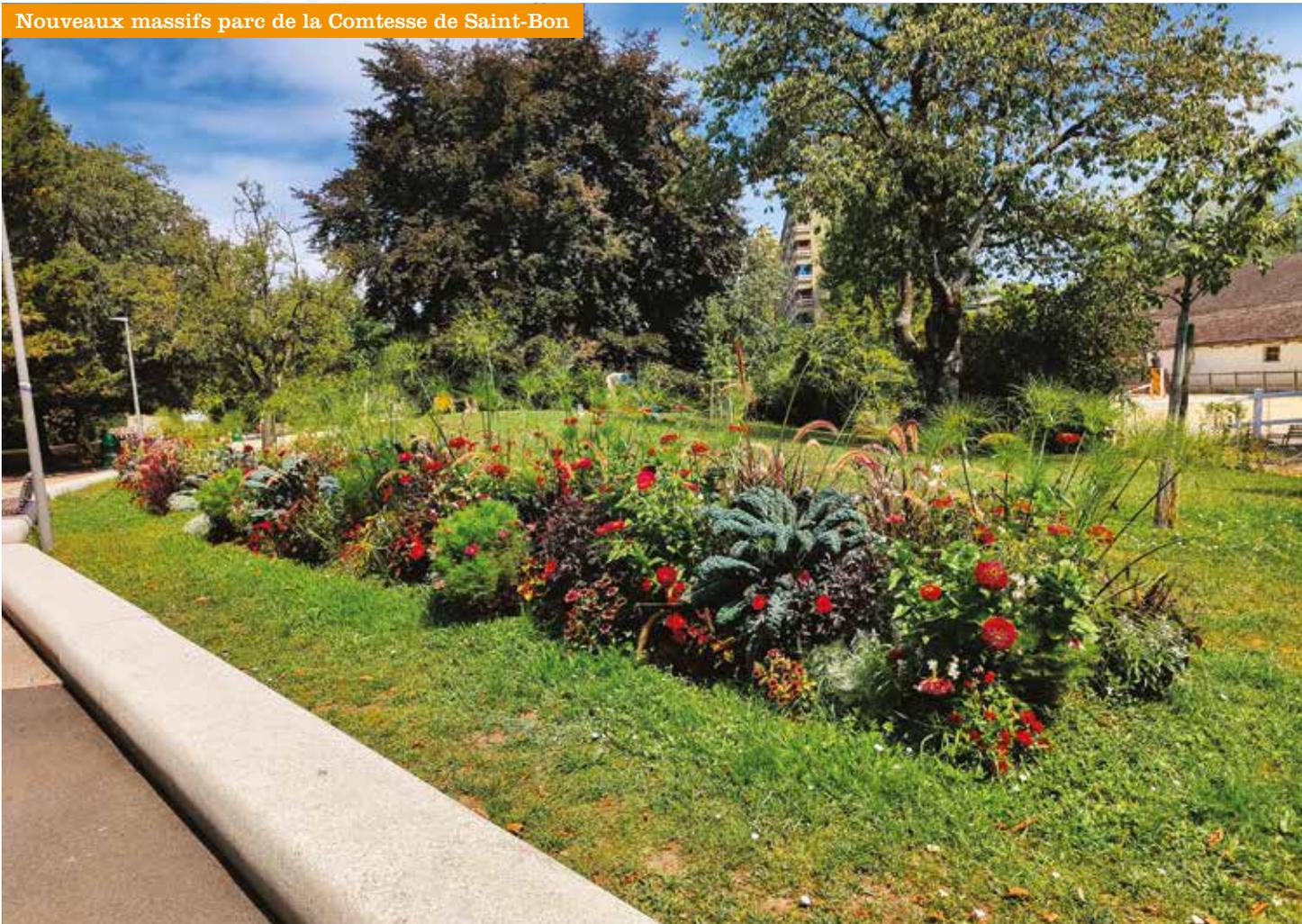
Une nouvelle installation éphémère a été réalisée sur la place de Meyrin-Village. Ce projet, conçu dans l'esprit d'un potager urbain, répondait ainsi à une interpellation politique visant à promouvoir l'utilisation de plantes comestibles dans l'espace public. Plusieurs plantes pota-

gères ont été plantées sur l'ensemble de la place, dont l'installation de structures de tunnels à courges, offrant ainsi de l'ombre aux assises installées.

La construction et la mise en place de ces structures ont été réalisées en interne, avec l'utilisation de palettes et de cadres. Cependant, malgré les efforts déployés, les résultats ont été mitigés. Les plantes potagères ont rencontré des difficultés de croissance, et ont été victimes de déprédations des passants qui les ont récoltées avant leur maturité, laissant des cadres vides dès le début du mois de juillet.

La diversité des variétés de courges implantées n'a malheureusement pas pu s'exprimer. Seules quelques-unes ont réussi à mûrir correctement. Malgré ces défis, les assises mises à disposition dans le cadre du projet ont été appréciées et utilisées par les habitants et visiteurs de Meyrin-Village.

Nouveaux massifs parc de la Comtesse de Saint-Bon



© Alexandrine Hamm



© Philippe Trione

Massif de vivace du giratoire de Sainte-Cécile

Ce projet soulève ainsi des questions sur la compatibilité entre la culture de légumes en espaces publics et les interactions humaines.

Aménagements de massifs vivaces

Les giratoires de Sainte-Cécile et du Ruisseau, à Cointrin, ont bénéficié d'un réaménagement paysager avec un assortiment de plantes vivaces à dominante jaune et violette. L'objectif est de garantir une floraison attrayante tout au long de l'année, tout en nécessitant un minimum d'arrosage et d'entretien.

Parallèlement, l'entrée de la ferme de la Golette a été repensée dans le même esprit que le massif floral situé à l'avant de la ferme. Ces réaménagements ont pour but de marquer l'entrée avec une combinaison de plantes à fleurs blanches, roses et violettes, assurant une floraison continue tout au long de l'année.

Cimetière

Au cimetière de Feuillasse, un nouveau chemin en gravillons a été aménagé afin d'améliorer la circulation dans le carré 6p. Ce cheminement offre une voie claire et dégagée à travers la zone herbeuse. En outre, il contribue à créer une continuité visuelle entre les parties minérales et végétales du cimetière.

Dans une vision d'évolution des cimetières, le service de l'environnement participe à un projet de recherche mené conjointement par la *Haute école du paysage, ingénierie et architecture* et la *Haute école de travail social et de la santé Lausanne*. Celle-ci s'intéresse aux changements sociétaux autour des pratiques funéraires suisses et à diversifier les modes de gestion afin de tendre vers des gestions écologiques. Cette recherche va s'étendre sur plusieurs années avec une participation du service et de ses collaborateurs impliqués dans la vie du cimetière.

ÉTAT CIVIL

Dicastère de M. Laurent Tremblet

ÉVÉNEMENTS 2023 SURVENUS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE MEYRIN

Célébrations de mariages	96
Déclarations de conversion de partenariat en mariage	0
Déclarations de partenariat cantonal	4
Décès	171
Naissances	529
Déclarations concernant le nom	59
Reconnaisances en paternité	117
Déclarations concernant l'autorité parentale conjointe	101
Déclaration de changement de sexe	2
Délivrances d'actes d'état civil	3'100
Inscription du mandat pour cause d'inaptitude	5
Procédures préparatoires en vue de naturalisation	125



ARRONDISSEMENT DE L'ÉTAT CIVIL MEYRIN-MANDEMENT-VERNIER

Découlant de la signature d'une convention intercommunale signée par les communes de Dardagny, Meyrin, Russin, Satigny et Vernier, l'arrondissement de l'état civil a été créé le 1^{er} janvier 2019. Son siège est à la mairie de Meyrin.

La répartition de la charge financière de l'arrondissement est faite au prorata du nombre d'actes d'état civil produits pour chacune des communes de l'arrondissement et il varie donc chaque année.

En 2023, la charge de fonctionnement a été répartie ainsi :

- Meyrin 54,96%
- Vernier 37,58%
- Satigny 3,96%
- Dardagny 2,80%
- Russin 0,70%

Aucune nouveauté légale significative n'est entrée en vigueur durant l'année 2023.

La mission du service est garantie par 7 officiers de l'état civil, représentant un taux d'activité de 590%, et 3 assistant-e-s à 240%.

Au quotidien, les collaborateurs veillent à s'informer et à se former afin d'acquérir et de maintenir de parfaites connaissances utiles à fournir leurs prestations dans un domaine en constante évolution. Au vu de la multiculturalité des administrés ayant affaire avec le service et soucieux de garantir un accueil de qualité, tous les collaborateurs et collaboratrices suivent actuellement des cours de perfectionnement en anglais.

Naissances

- 528 naissances ont eu lieu à la maternité de l'hôpital de la Tour en 2023. Un bébé a vu le jour au domicile familial à Meyrin. Quatre autres enfants sont nés sur le territoire de l'une ou l'autre des communes de l'arrondissement. Ainsi, 533 naissances ont été inscrites dans le registre de l'état civil.

Reconnaisances et déclarations concernant l'autorité parentale conjointe

- 238 reconnaissances en paternité ont été signées dans notre arrondissement.
- 206 couples ont déposé une déclaration concernant l'autorité parentale conjointe en même temps que la déclaration de reconnaissance.

Décès

- 279 décès ont été enregistrés par les officiers de l'état civil.
- 171 décès sont survenus sur le territoire de Meyrin et 108 sont survenus sur le territoire des communes du Mandement et de Vernier.

Déclarations de nom

- 113 personnes ont signé une déclaration concernant leur nom de famille.

Une telle déclaration peut être signée après la dissolution judiciaire d'un mariage ou d'un partenariat, à la suite d'une déclaration concernant l'autorité parentale conjointe pour un enfant ou à la suite d'un mariage à l'étranger.

Déclarations de changement de sexe

- 2 personnes ont souhaité changer l'inscription de leur sexe et de leur prénom dans le registre de l'état civil suisse en signant une déclaration devant un officier de l'état civil de notre arrondissement.

Formalités préparatoires du mariage

- 326 demandes en vue d'un mariage ont été examinées durant l'année.
- 21 autorisations ont été émises en vue de la célébration du mariage dans un autre office en Suisse ou à l'étranger.

Célébrations de mariages

- 273 mariages, dont 12 concernaient un couple de même sexe, ont été célébrés par les officiers de l'arrondissement.
- 96 cérémonies se sont déroulées dans la salle de cérémonie de la Ferme de la Golette.
- 21 couples se sont unis au château de Dardagny, 23 dans les mairies de Satigny et Russin et 177 à la mairie de Vernier.

Déclarations de conversion de partenariat en mariage

- 2 couples ont sollicité la conversion de leur partenariat enregistré, signé avant le 1^{er} juillet 2022, en mariage. Ils n'ont pas souhaité signer leur déclaration lors d'une cérémonie.

Délivrance d'actes d'état civil

Environ 4'865 actes d'état civil, extraits des différents registres conventionnels et du registre national informatisé « Infostar », ont été établis en faveur des citoyens et des diverses administrations autorisées.

Mandats pour cause d'incapacité

Le code civil permet à chaque personne ayant l'exercice des droits civils de charger une tierce personne de lui fournir une assistance personnelle au cas où il deviendrait incapable de discernement. L'officier de l'état civil est compétent pour inscrire la constitution du mandat pour cause d'incapacité. En 2023, 12 personnes ont demandé une telle inscription, 5 étant des citoyens et citoyennes de Meyrin.

Partenariat cantonal

Le partenariat cantonal est régi par le droit cantonal et est une reconnaissance de la vie commune et du statut de couple de deux personnes ; il s'adresse aux couples hétérosexuels et homosexuels. Il ne déploie pas d'effet dans les domaines du droit successoral, du droit des étrangers, du droit fiscal et du droit des assurances sociales et de la prévoyance professionnelle.

➤ 7 couples ont signé ce contrat à l'arrondissement Meyrin-Mandement-Vernier en 2023, dont 4 sont domiciliés à Meyrin.

Procédures de naturalisation

En application du droit cantonal, les officiers de l'état civil ont traité 308 dossiers établissant ainsi l'identité de 449 candidats à la naturalisation suisse domiciliés dans l'une ou l'autre des cinq communes de l'arrondissement.

Acquisition du droit de cité

En 2023, 153 personnes ont acquis le droit de cité de Meyrin par naturalisation.

FEU ET SECOURS

Dicastère de M. Eric Cornuz

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES CLÉS

Effectif de la compagnie au 31.12.2023	50 sapeurs-pompiers
Interventions service du feu	162 interventions
Formations, instructions, exercices, interventions	7'698 heures
Garde de préservation	44 gardes



© SFM, 2023



© SFM, 2023

Le service du feu de Meyrin est composé à ce jour de 50 sapeurs-pompiers dont 10 femmes et 40 hommes. Ce service est dirigé par un état-major qui se compose d'un commandant, trois officiers, un fourrier et un sergent-major.

En 2023, notre service de piquet a assuré son rôle de premier intervenant sur le territoire communal, durant les heures d'astreintes (de 19h00 à 6h00 en semaine, et 24h/24 les week-ends et jours fériés), sur toutes les interventions SPV (volontaires) et mixtes (GSIS et volontaires) ayant eu lieu durant l'année, pour un total de 118 interventions (78 seules et 40 mixtes) sur un total cumulé de 162 interventions.

Le GSIS a pour sa part effectué 40 interventions ayant eu lieu en journée.

POINTS MARQUANTS EN 2023

En 2023, nous avons célébré notre 200^e anniversaire. Le Groupement SIS (GSIS), le service de sauvetage et de lutte contre le sauvetage des aéronefs (SSLIA), le Service de secours et feu du CERN, le Centre de Secours de l'Est Gessien, les Samaritains de Meyrin et la protection civile étaient présents avec leurs équipements pour émerveiller les enfants et répondre aux questions des adultes. Le public a eu l'occasion de monter à bord de notre camion Scania P380 Tonne-pompe et d'explorer des véhicules comme le PANTHER du SSLIA avec sa lance perforante. Ces activités ont été chaleureusement accueillies et appréciées par la population, qui nous a exprimé sa gratitude.

Le 26 février à 14h57, la compagnie est alarmée à la suite de conditions météorologiques défavorables. Pendant 7 heures, nous interviendrons à 17 reprises sur l'ensemble de la Commune.

Le 24 juin à 23h56, le chef d'intervention est alarmé pour un feu de parking souterrain à la rue de la Prulay. À 0h19, il fait alarmer le groupe de piquet. À 1h23, la section 1 est alarmée. Nous resterons sur place jusqu'à 11h30 le 25 juin. Nos missions: sécuriser les 3 allées pour empêcher l'accès au parking, reconnaissance dans l'immeuble d'en-face, 2 équipes porteur respiratoire (PR) en surveillance dans le parking, désenfumage, mise en place d'un éclairage pour faciliter le travail de la brigade de police technique et scientifique (BPTS).

Le 30 juin 2023 à 1h20, le groupe de piquet est alarmé en renfort pour le feu du site SERBECO à Satigny. Durant le déplacement, le chef d'intervention est alarmé pour diverses odeurs de brûlé sur la Commune, en accord avec la centrale d'engagement et de traitement des alarmes (CETA) notre équipe revient sur le territoire communal pour les diverses levées de doute. Une fois terminé, ils se rendent sur le site et se mettent à disposition.

Le 27 août à 3h36 le groupe de piquet est alarmé pour deux inondations successives à l'avenue François-Besson. Les fortes pluies ont eu raison de ces deux allées rendues plus sensibles en raison des travaux de surélévation. Il aura fallu 5 heures à notre groupe de piquet pour mener à bien cette double mission.





© SFM, 2023



© SFM, 2023

Formation

INSPECTION CANTONALE

La compagnie subit une inspection de l'Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires (OCPAM) tous les 3 ans. Cette évaluation comprend d'abord une inspection administrative qui a été réalisée le 31 août avec l'ensemble de son état-major. Ensuite, le 6 septembre à 19h36, une inspection surprise a eu lieu à la suite d'une alarme. La compagnie a réussi son inspection avec succès.

LES GARDES DE PRÉSERVATION

Les gardes de préservation s'appuient sur le Règlement d'application de la loi sur la prévention des sinistres, l'organisation et l'intervention des sapeurs-pompiers (F4 05 01). De manière générale, en l'absence d'éléments de risques incendie (feux ouverts, pyrotechnie, décors à risque, absence d'équipement de protection incendie, etc.), les gardes ne sont plus nécessaires.

Le service du feu de Meyrin assure un service de garde lors de certaines manifestations sur la Commune. L'objectif est de donner l'alarme à la centrale 118 et de garantir la première intervention en cas d'incendie.

FORMATION

Les formations dites de « bases » ne sont plus dispensées par l'OCPAM mais, par le GSIS.

En effet, depuis cette année, la formation s'effectue en 3 phases sur une période maximum d'un an :

- théorie donnée au sein de l'école (40 h) ;
- apprentissage et pratique qui s'effectue en Compagnie (~40 h) ;
- validation des compétences confirmée par un examen interne à l'école (8 h).

Cette nouvelle approche de formation augmente le nombre d'heures de formation. Nous passons de 40h à minimum 88h de formation (y compris la formation interne). Ceci permet aux sapeurs de mieux intégrer les notions de base et de les approfondir en compagnie.

Cette année, le service du feu de Meyrin a formé 58 collaborateurs des différents services de la Commune.

GÉRANCE & ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Dicastère de M. Laurent Tremblat

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES CLÉS

Locations ponctuelles de salles en 2023 « associatives et privées »	1'067
Ecoles (salles de gymnastique, aulas et espaces parascolaires)	9
Bâtiments administratifs	4
Institutions de la petite enfance	4
Restaurants communaux	3
Jardins familiaux	2
Surfaces agricoles cultivées	12'643.60 hectares
Interventions cimetières « inhumation, exhumation, dépôt d'urne etc. »	109 interventions



Tableau interactif à l'école des Champs-Fréchets

ORGANISATION INTERNE

Le service gérance et entretien des bâtiments assure, au profit des Meyrinois, un entretien soutenu du patrimoine immobilier et mobilier.

Le service est constitué de trois techniciens, trois assistantes administratives, une assistante de direction, un responsable de service, dix concierges titulaires et cinq concierges itinérants ainsi que quarante nettoyeurs et nettoyeuses.

La gestion des bâtiments communaux est répartie entre les 3 groupes de binômes composés d'une assistante administrative et d'un technicien. Chacun d'entre eux s'occupe de l'entier des tâches de gérance et de l'entretien des objets qui lui sont confiés. Ils mènent les travaux courants et contrôlent l'état des bâtiments grâce à une équipe terrain affectée à demeure ou itinérante.

Le responsable de service, quant à lui, supervise la gestion administrative, technique, financière et organisationnelle. Il initie des projets et en assure le pilotage. Il encadre, dynamise et soutient les collaborateurs. Il travaille sur des projets stratégiques transversaux avec les autres responsables de service. Il entretient des échanges avec les services cantonaux tels que le Département de l'instruction publique (DIP), le Groupe intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), etc, ainsi qu'avec les différentes structures associatives.

L'assistante de direction seconde le responsable sur l'ensemble des domaines administratifs et organisationnels, tout en menant à bien des projets spécifiques.

EN 2023

Les collaborateurs administratifs du service gérance et entretien des bâtiments (GEB) ont été accompagnés par un coach lors de séances de team building pour renforcer leur esprit d'équipe et afin de répondre aux attentes des Meyrinois en contribuant, par leurs activités, à leur bien-être et au mieux vivre ensemble.

PROJETS

A la demande du corps enseignant des écoles de Cointrin et Bellavista, il a été installé durant l'été 2023 une fontaine à eau extérieure dans chacun des préaux. Ceci a non seulement apporté un confort certain aux jeunes élèves durant les chaudes journées, mais a également permis de résoudre certaines contraintes de circulation et de nettoyage à l'intérieur de ces deux bâtiments scolaires.



© Maurice Haldimann

Tea Room Oberson

A l'école de Bellavista, la salle de musculation adjacente au dojo n'avait pas été rénovée depuis plus de 30 ans. Ce fut chose faite à l'automne 2023 avec une réfection complète du sol, de l'électricité et de la peinture du local. Également, des accessoires flambants neufs et des machines de musculation modernes ont remplacé un équipement bien vétuste.

Afin de rétablir aussi bien l'esthétique que la sécurité du trottoir longeant la rue des Boudines à hauteur du bâtiment parascolaire, une réfection complète des luminaires extérieurs situés en pied de muret a été réalisée en début d'année 2023.

Des travaux de transformation, de rénovation et d'extension de l'arcade de la boulangerie située à la route de Meyrin 299 ont été effectués à la demande et principalement à la charge du boulanger occupant l'arcade initiale. La surface dont le boulanger disposait était devenue trop petite et une seconde arcade adjacente à la boulangerie était vacante.

Le projet consistait à réunir les deux arcades en une seule afin de remanier le tea room et de créer un espace destiné au stockage, à l'emballage et à la vente des produits de confiserie et de chocolaterie. La boulangerie peut maintenant répondre à ses besoins et satisfaire sa clientèle.

A la demande des collaborateurs du service de l'environnement et au taux de fréquentation grandissant ainsi que pour optimiser le temps de pause dont ils disposent, le projet de transformation, de rénovation et de réaménagement de la cafeteria a été piloté par le GEB et réalisé à la satisfaction de tous. Une part de ces importants travaux de rénovation a été effectuée en interne, grâce aux compétences du personnel du service de l'environnement.

Un projet, piloté par l'assistante du service GEB référente des cimetières de la ville de Meyrin, a pu être finalisé cette année, en collaboration avec des géomètres, des géomaticiens ainsi que le service de l'environnement et le service intercommunal d'informatique.

En effet, il était important de numériser les plans des cimetières et des tombes par géolocalisation, d'intégrer les archives et de recenser les concessions, de pouvoir suivre l'état des monuments funéraires, et d'inclure toutes les informations nécessaires à la conservation de données historiques afin d'en faciliter l'utilisation pour sa gestion actuelle et future.

LA GÉRANCE

La commune de Meyrin est propriétaire ou locataire de nombreux bâtiments destinés à de multiples usages. Le service gérance et entretien des bâtiments a la charge de la location des locaux communaux et en assure l'entretien. Il a sous gestion les restaurants communaux et administre les concessions des cimetières. Les activités du service se présentent de la manière suivante :

Accueil des clients de la gérance

Le service accueille les Meyrinois et assure la permanence téléphonique pour toute question qui relève de la compétence du service.

Location de salles dans les bâtiments communaux

Il contribue au renforcement du lien social entre les Meyrinois en mettant à disposition, à certaines conditions, des locaux confortables et accueillants tels que des restaurants scolaires, des salles de gymnastiques, des buvettes, des salles de réception, des aulas, etc. Il loue le matériel nécessaire à l'occasion des manifestations privées ou associatives meyrinoises auxquelles il apporte son soutien. Il met également à disposition toutes les infrastructures scolaires au DIP (Département de l'instruction publique), au GIAP (Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire), au CAS (Centre d'action sociale), à l'IMAD (Institution Genevoise de maintien à domicile) et aux activités de la FASE (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle).

Les actions du service en lien avec la gestion de ce patrimoine comportent les domaines suivants :

- la mise à disposition aux sociétés meyrinoises tout au long de l'année scolaire de locaux pour la dispense de leurs activités selon un planning établi ;
- l'attribution de salles de réunion pour répondre aux besoins des associations et partis politiques ;
- l'organisation du personnel et des travaux inhérents aux nettoyages quotidiens ;
- la gestion des nombreuses parcelles communales sur lesquelles sont inscrits des droits distincts et permanents (DDP) dont la durée moyenne est de 40 ans. Les bénéficiaires sont des sociétés à vocations artisanales, industrielles, associatives et des privés.

Fermages des restaurants & buvettes

La commune de Meyrin est propriétaire de 3 restaurants dont l'exploitation a été confiée à des gérants indépendants sous forme de fermage. Il s'agit des établissements suivants :

➤ **Restaurant de l'Auberge communale** : presque 2 ans après sa réouverture, le chef Gilbert Renaud a su insuffler un nouveau souffle à l'établissement. En tant qu'ambassadeur du terroir genevois, il continue de mettre à l'honneur les différents produits de notre canton. Sa carte variée évolue au gré des saisons. Les clients peuvent profiter des deux terrasses, une qui surplombe le quartier des Vergers et la seconde située côté bistrot. Ces terrasses sont très prisées durant toute la belle saison.

➤ **Restaurant Le Smash** : situé sur le site du complexe sportif de Maisonnex, ce lieu d'accueil est très apprécié par les usagers du centre, qui y trouvent de quoi se restaurer et se détendre après les activités sportives. Sa terrasse fleurie jouxtant la piscine permet de jouir d'un moment de détente fort agréable.

➤ **Restaurant buvette la Grignotte** : « anciennement buvette du centre sportif des Vergers » : cette buvette propose des collations et des plats simples ; en été comme en hiver, les utilisateurs du centre sportif apprécient de s'y délasser. La gérante assume également la location des patins pendant la saison hivernale, ainsi que la gestion du kiosque et la vente de glaces en été.

Cimetières et crypte

Le service octroie les concessions et administre les cimetières. Il accompagne les familles des personnes défuntes pour les orienter sur les prestations communales en assurant la prise en charge administrative lors d'un décès. Trois chambres mortuaires sont disponibles pour un temps de recueillement lors de deuils.

Location des jardins familiaux

Sur la commune de Meyrin se trouvent deux groupements de jardins familiaux, dits de la Cascade et du Renard, situés respectivement à proximité du CERN et dans le quartier de la Citadelle. Depuis 2022, le CERN a entrepris des travaux de remplacement de l'ensemble de ses clôtures dont celles qui sont situées à proximité des Jardins familiaux « la Cascade » et ce, afin de procéder à une mise en conformité de la zone. Ces travaux ont demandé plusieurs visites de suivi par notre service, y compris par notre conseiller administratif délégué, pour s'assurer de l'avancement des travaux de déblaiements à la charge des bénéficiaires parcellaires.

Réservés aux résidants meyrinois, ces espaces de culture potagère et de détente sont prioritairement attribués à des familles avec enfants en bas âge. Ces sites sont gérés d'une manière autonome par les comités. La Fédération genevoise des jardins familiaux se charge de réceptionner les demandes d'inscription.

L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Maintenance technique

Ce secteur comprend l'entretien et la mise en valeur des bâtiments communaux, ainsi que tous les éléments en relation avec les consommations d'eau et d'énergie.

Chaque année, les prestations à assurer par les techniciens en charge de cette maintenance sont nombreuses et il serait compliqué de les énumérer, car elles touchent tant à l'entretien régulier qu'au dépannage.

La notion de développement durable fait partie intégrante de l'entretien des bâtiments.

La pluralité des domaines concernés est la suivante : toitures, étanchéité, cheminées, murs, sols, vitrages, insonorisation, désamiantage, stores & tentures, menuiseries, serrureries, citernes y compris remplissage, chaufferies, régulations, ascenseurs, ventilations, sanitaires, électricité, systèmes d'alarmes incendie & effraction, installations de sonorisation, horloges des écoles, éclairages de secours, lave & sèche-linge, machines de nettoyage, équipements des salles de gym, extincteurs, installations téléphoniques, réseaux informatiques, suivi de tous les équipements de cuisine, des restaurants, des cuisines scolaires, restaurants scolaires, des cuisines des crèches & garderies ainsi que de toutes les cafeterias. Suivi et remise en état de tous les actes de vandalisme.

Le service, via ses représentants, est régulièrement impliqué dans des séances de travail et prises de décisions concernant des projets de constructions ou des rénovations lourdes menés par le service de l'urbanisme, travaux publics et énergie (UTE).

Sécurité et prévention incendie

Outre la formation du personnel, les bâtiments sont évalués régulièrement ou ponctuellement pour répondre à des exigences actualisées. Ces contrôles sont inhérents à la capacité d'accueil des locaux communaux, aux accès et sorties de secours, ainsi qu'aux équipements d'urgence à actionner en cas de sinistre, notamment les extincteurs, qui font l'objet de contrôles de fonctionnement conformes aux exigences légales.

Prestations d'intendance et de service d'achats

Le service assume en outre la gestion par centralisation de tous les achats appropriés aux travaux d'entretien pour les conciergeries. Il s'occupe des acquisitions de mobilier et de matériel soit pour les nouvelles structures soit pour le renouvellement des équipements, tant pour les écoles que pour les surfaces administratives.

Réfection de bâtiments

Le service est particulièrement attentif à l'état des bâtiments tant du patrimoine administratif que financier et planifie à moyen comme à long terme la rénovation de son parc immobilier afin de le maintenir en parfait état de fonctionnement et d'une haute efficacité énergétique. Des dossiers plus importants sont aussi gérés en parallèle de la charge courante.

Par délibération de « fonctionnement »

Voici une liste non exhaustive de travaux inscrits dans la délibération exécutés durant l'année 2023 dans nos bâtiments et leur environnement :

Ecole des Champs-Fréchets

- Remplacement des robinets dans les WC ;
- remise en état des éclairages dans la salle de gym ;
- réfection de la peinture du couloir de la salle des maîtres et du bureau de la direction ;
- remplacement des stores ;
- agrandissement de la salle et remplacement de la moquette de la salle du parascolaire ;
- pose de tableaux interactifs ;
- échange de 2 bureaux en salle des maîtres.

Ecole de Livron

- Modification des paniers à basket ;
- remplacement des éclairages du sous-sol et de la cuisine ;
- remplacement des luminaires et pose de détecteurs dans le local matériel de gym ;
- remplacement des stores.

Service du feu

- Echange éclairage caserne & musée.

Ecole de Cointrin

- Pose de tableaux interactifs ;
- pose d'une fontaine à eau ;
- remplacement des grilles de sol des vestiaires de gym.

Jardin botanique alpin

- Remise en état de la toiture de la chèvrerie ;
- maison du Jardin, aménagement intérieur du nouvel hangar.

Cimetière de Meyrin-Village

- Pose d'une pompe à chaleur pour remplacer les vieux radiateurs électriques + raccordement.

Cimetière de Feuillasse

- Réfection de la peinture des portes du dépôt.

EVE Champs-Fréchets

- Aménagement d'une ludothèque ;
- remplacement des robinets des lavabos ;
- pose de 3 frigos avec modification du meuble existant ;
- création d'une salle de réunion.

Ecole de Bellavista II

- Installation d'une fontaine à eau extérieure à la demande du corps enseignant ;
- réfection complète du sol, de la peinture et de l'électricité de la salle de musculation adjacente au dojo et remplacement des équipements de musculation ;
- remplacement des luminaires et du faux-plafond dans les couloirs de l'aula de la salle de gym ;
- remplacement des sols dans 2 salles de classe ;
- réfection du parquet dans la salle de rythmique ;
- remplacement des robinetteries murales des lavabos dans les vestiaires du dojo.

Parascolaire de Bellavista I

- Réfection de la peinture dans les salles de jeux ;
- achat de tables et de chaises pour le restaurant scolaire.

Parascolaire des Boudines

- Réfection complète des luminaires extérieurs situés en pied de muret.

Ecole des Boudines

- Installation de portes dans les sanitaires garçons des classes élémentaires ;
- réfection de la peinture dans les couloirs des classes élémentaires.

Pavillon Corzon

- Réfection de la peinture dans les couloirs et les sanitaires.

Jardin de l'Amitié à Champs-Fréchets

- Sécurisation de la porte d'entrée (rampe d'accès et serrure antipanique).

EVE Vergers

- Achat de mobilier pour les salles intendance, entretien, bureau et pause ;
- installation d'un système (Tersano) afin d'éviter l'utilisation de produit chimique lors du nettoyage ;

- installation de protection en inox sur la robinetterie des salles de vie et de serrures sur les casiers des éducatrices ;
- installation de panneaux d'affichage dans l'entrée et les couloirs ;
- installation d'étagères dans la ludothèque et la cave.

Maison et Terrain Jakob

- Réfection des menuiseries et de la peinture des fenêtres de la véranda.

Mairie

- Transformation des bureaux du service de développement social.

Ferme de la Golette

- Réparation des stores et toiles de la salle du Conseil municipal.

Salle Antoine-Verchère

- Changement de l'éclairage des 2 corniches de la grande salle ;
- changement des urinoirs et WC handicapés à la buvette.

Ecole de Monthoux

- Changement des urinoirs ;
- réfection du parquet de 2 classes ;
- réfection de la peinture des lignes du préau couvert ;
- mise en place de panneaux d'affichage situés à l'entrée et réfection de la peinture des radiateurs.

EVE Monthoux

- Remplacement des stores de toile télécommandés sur coursive côté nord ;
- modification du sol pour insérer des climatisations mobiles.

EVE Cité

- Modification des encadrements pour climatisation mobile ;
- aménagement de la ludothèque.

Boulangerie Oberson

- Transformation et agrandissement du tea-Room ;
- désamiantage et remise en état du réseau électrique et sanitaire.

Auberge communale

- Mise en place de tableau sur cimaise ;
- achat de 90 placets pour suspendre les tableaux ;
- achat de 20 chaises et 10 tables supplémentaires pour la terrasse.

PETITE ENFANCE

Dicastère de Mme Nathalie Leuenberger

CHIFFRES-CLÉS - SITUATION AU 31.12.2023

<p>Nombre total d'enfants en âge préscolaire à Meyrin</p>	<p>1'276 enfants</p>
<p>Offre d'accueil dans les 5 structures d'accueil municipalisées: 320 places en accueil élargi (journée) et 60 places en accueil restreint (demi-journée)</p>	<p>519 enfants accueillis</p>
<p>Offre d'accueil en accueil familial de jour (AFJ): 46 places subventionnées</p>	<p>41 enfants accueillis</p>
<p>Offre d'accueil à la garderie La Framboise: 16 places subventionnées</p>	<p>39 enfants accueillis</p>
<p>Nombre d'enfants en liste d'attente pour une place à la journée</p>	<p>301 enfants en attente</p>
<p>Nombre d'enfants en liste d'attente pour une place à la demi-journée</p>	<p>145 enfants en attente</p>
<p>Nombre d'enfants en liste d'attente pour une place en accueil familial de jour</p>	<p>73 enfants</p>
<p>Nombre de familles et d'enfants fréquentant « La Marelle »</p>	<p>120 familles différentes sur l'année, avec une moyenne de 45 personnes par accueil</p>



INFORMATIONS GÉNÉRALES DU SERVICE

Changements au sein de la direction du service

Après 4 ans de fonctionnement sous un modèle de co-direction avec trois co-responsables, le service petite enfance conjointement avec le secrétariat général et le Conseil administratif a procédé à des adaptations de la gouvernance. Au mois d'avril, le Conseil administratif a entériné la transformation du modèle vers une co-direction portée par les deux co-responsables en charge des prestations et politiques publiques et le coulisement du poste de co-responsable en charge du pôle administratif et financier en un poste d'administratrice. Cette transformation a été faite dans le but d'apporter une meilleure cohérence du fonctionnement de la direction du service.

Dans l'intervalle, la co-responsable en charge du pôle structures d'accueil, Madame Marie Tigroudja, a quitté ses fonctions pour une nouvelle étape dans son parcours professionnel. Ce départ a été l'occasion d'affiner la réflexion en prenant en compte les enjeux en termes de politiques publiques partagées avec le service du développement social et emploi et le pôle aînés. Une réflexion qui se poursuivra en 2024.

La ludothèque rejoint le giron de l'administration communale

En collaboration avec le service du développement social et emploi et le comité de l'association de la ludothèque, le service petite enfance a mené une réflexion de fond sur le modèle de gouvernance de la ludothèque afin de pérenniser son activité et de la renforcer. Sur demande du comité, qui après 40 ans de portage de la ludothèque était arrivé à une situation délicate d'essoufflement, le travail mené a abouti à la proposition de municipaliser cette prestation. Le nouveau modèle de gouvernance entériné par le Conseil administratif et le Conseil municipal a pu être mis en œuvre au mois d'octobre et la ludothèque a rejoint le service petite enfance avec la mise à disposition de ressources supplémentaires pour engager deux ludothécaires pour un équivalent plein temps de 1.2 postes.

Par cette décision, la ludothèque a pu se restructurer et augmenter son potentiel déjà très apprécié des familles meyrinoises pour offrir plus de temps d'accueil sur place, notamment les samedis matin et durant certaines vacances scolaires, ainsi que pour les structures institutionnelles et associatives de la Commune dont notamment les écoles, le parascolaire, les espaces de vie infantine (EVE) ou encore le Centre d'accueil et d'intégration pour femmes (CEFAM) et la Maison Vaudagne. Une transformation bienvenue pour ce lieu, de même qu'une belle

reconnaissance du travail de qualité qu'ont fourni durant toutes ces années le comité et les bénévoles de la ludothèque.

Gestion des places et des abonnements

Le service petite enfance gère l'ensemble des démarches administratives. De l'inscription en liste d'attente à la gestion des dossiers des familles bénéficiant d'une place d'accueil, en passant par la facturation du prix de pension, l'équipe administrative se charge du bon fonctionnement du système et est à disposition des parents pour les soutenir dans ces démarches. Ce ne sont pas moins de 550 dossiers qui sont traités par les gestionnaires sur une année scolaire et plus de 850 dossiers sur une année civile. Le guichet unique petite enfance reçoit toutes les demandes des familles en quête d'information sur les différents modes de garde et les prestations offertes par la Commune, soit entre 20 et 50 appels et/ou visites par jour. A la rentrée 2023, le traitement des dossiers d'inscription a permis d'accueillir 205 nouveaux enfants.

Le secteur administratif a procédé, pour la rentrée 2023, à une refonte des documents envoyés aux parents, autant pour les inscriptions en liste d'attente, les propositions de nouvelles places, la gestion complète des dossiers des familles, des calculs des prix de pension et des rattrapages que pour tout document concernant l'information et la communication aux familles. Cela a nécessité une grande réorganisation administrative tant sur le plan informatique que sur les processus administratifs en place. Les familles ont exprimé leur satisfaction de pouvoir compléter les formulaires électroniquement et de les transmettre rapidement et sans coût. Cette nouvelle pratique numérique et durable a aussi été appliquée au niveau pédagogique, au sein des équipes éducatives des EVE qui ont également franchi ce pas numérique. Outre les aspects durables, cela a permis de simplifier certains processus internes, de faciliter l'accessibilité des équipes aux documents et de protéger les documents et les informations.

PRISE EN CHARGE ÉDUCATIVE EXTRA-FAMILIALE

Les espaces de vie infantine municipalisés

La particularité de l'accueil petite enfance meyrinois dans les EVE réside dans son concept pédagogique construit sur le multi-âge qui consiste à proposer une prise en charge éducative des enfants âgés de 4 mois à 4 ans au sein d'un même groupe. Ce type d'accueil offre une configuration favorisant l'action autonome et l'entraide des en-

fants dans l'échange de compétences et de savoirs. Dès lors, les plus petits sont stimulés par l'observation des aptitudes des plus grands. De leur côté, les plus grands sont valorisés dans la transmission de leur expérience.

Pour garantir le taux d'encadrement des groupes d'enfants conformément à la loi sur l'accueil préscolaire, un système de remplacements permet de faciliter la gestion des absences du personnel éducatif dans les structures d'accueil. Une hotline est mise à disposition et est gérée par les gestionnaires administratives du service qui reçoivent plus de 700 appels par an.

Dans les EVE, les équipes déploient leurs compétences professionnelles pour garantir une qualité d'accueil pour tous les enfants à travers une diversité d'activités pédagogiques, créatives et ludiques. Chaque structure développe durant l'année différents projets spécifiques pour soutenir les découvertes et expérimentations des enfants, dont une sélection est détaillée ci-après.

EVE Champs-Frêchets

L'année 2023 a été marquée par d'importants changements au sein de l'EVE, tant au niveau des locaux que sur le plan pédagogique.

Au niveau pédagogique d'abord, l'équipe a planché activement sur l'actualisation du projet pédagogique de l'institution, dont la première version datait de 2013, afin de l'adapter aux évolutions du métier. Projet ambitieux qui a mobilisé les équipes lors de journées réflexives dédiées sur les missions, actions éducatives et la collaboration avec les parents, aboutissant de manière fructueuse au nouveau projet pédagogique.

Les locaux ont également subi quelques transformations par la création d'une ludothèque au sein de l'EVE, ainsi qu'une toute nouvelle salle d'entretien qui permet d'accueillir les parents ou de se réunir en équipe pour les colloques grâce à la collaboration soutenante du service de la gérance des bâtiments. Autant de changements qui améliorent la qualité de travail de l'équipe.

EVE Monthoux

Fort de l'importance d'accompagner la transition de la petite enfance vers l'école, un groupe de travail s'est constitué pour mener une réflexion et adapter les projets en cours. Soucieux de tout mettre en œuvre pour permettre aux enfants de vivre cette étape importante de manière la plus harmonieuse possible, le groupe a élaboré le projet en basant ses réflexions autour de trois axes principaux : la confiance en soi, la résolution de problèmes et l'autonomie.

Ce projet, qui vise avant tout à outiller au mieux les enfants en vue de cette étape majeure, s'appuie sur la théorie mais s'ancre dans la pratique avec des mises en application concrètes. Il est pensé sur l'ensemble de l'année scolaire avec une progression et des échéances communes à tous les groupes qui respectent le rythme et les compétences de chaque enfant. Ce travail inclut les différents acteurs que sont les enfants et leur famille, ainsi que les équipes éducatives et les enseignants.

Dans le but de faire vivre aux enfants des expériences à part, l'EVE organise différentes journées à thème. Sur le matériel de récupération par exemple, avec des salles de vie dépouillées de leur traditionnel matériel ludique au profit de cartons, tissus en tout genre, rouleaux, boîtes et autres contenants. Passée la surprise, place à la créativité : les boîtes deviennent des chaussures, des garages, des chapeaux, les tissus se transforment en costumes divers et variés ou en couvertures, les cartons servent à se réfugier ou font office de véhicules. Ici, pas de juste ni de faux, tout est possible. L'enfant est libre d'attribuer la fonction de son choix aux objets et de les faire vivre au gré de ses envies, de ses idées, de son imagination.

EVE Parc

L'équipe a repensé le matériel ludique proposé aux enfants en remplaçant les jouets commerciaux et en vidant les salles de vie du mobilier peu utile par du matériel polyvalent varié. Ce type de matériel favorise l'exploration des enfants ; ils imaginent et manipulent des objets riches en combinaisons, si possible de récupération. Des matériaux naturels et surtout en grandes quantités, permettent à chacun d'avoir son matériel pour jouer tous ensemble avec le moins possible de conflits d'appartenance.

Les dinettes, les fruits en plastique, les habits de poupée, les cuisinières, etc. ont été remplacés par des kappas, des briques de gros lego, des plots en bois, des sacs en tissus, des poupées, des petits personnages duplos, des petits animaux, des balles, des gouttières, des boîtes, des gaines de tuyaux électriques, des bidons, des tissus, des souches de bois, des tuyaux, des petites voitures solides, des corbeilles à linge, des pinces à spaghetti, etc.

Afin de développer l'imaginaire chez les petits et de les emmener dans un monde suscitant toutes sortes d'émotions, nous avons pu co-construire avec Les petites Lutines, artistes et comédiennes meyrinoises, des animations sous forme de 4 ateliers représentant les 4 saisons nommées « Les lutimmersions ». Les enfants ont pu



© EVEParc

entrer dans une aventure contée éveillant les 5 sens où chacun fut acteur de l'histoire. A chaque rendez-vous du mardi matin, les enfants se sont vus embarqués dans un monde magique et riche en sensations.

EVE Vergers

Dans le cadre de la pédagogie inclusive qui guide les pratiques de l'EVE Vergers, l'équipe a suivi la formation « Signons ensemble » qui a pour but de favoriser, avec des signes simples du quotidien, les compétences sociales de l'enfant, de diminuer les frustrations et pleurs ainsi que l'agressivité qui peut en découler. Cette pratique s'accompagne obligatoirement de la parole pour soutenir l'apprentissage du langage, ce qui permet à chaque enfant de se faire mieux comprendre dans ses besoins et ses envies.

En lien avec la politique respectueuse de l'environnement de Meyrin, l'EVE Vergers inclut dans ses valeurs institutionnelles les critères de durabilité et d'écologie. Ainsi l'équipe s'est mobilisée pour la réorganisation de la ludothèque en requestionnant les principes liés aux achats futurs, avec comme objectif le recyclage et l'utilisation d'objets défonctionnalisés. L'équipe a ainsi procédé à un tri des jouets et du matériel ludique déjà existant pour sélectionner les jeux représentant la diversité (handicap, nationalités, famille), en limitant les stéréotypes culturels et de genre.

EVE Cité

L'équipe a suivi une formation sur les réflexes archaïques qui a mené à la constitution d'un groupe de travail pour créer des boîtes de matériel thématique (pour favoriser le réconfort des enfants par exemple). De cette formation,

Situation de l'accueil 0-4 ans à Meyrin au 31.12.2023

	EVE CHF*	EVE MON*	EVE PARC	EVE VERGERS	EVE CITE	Total
Nombre de places autorisation SASAJ	90	90	90	50	60	380
Enfants accueillis par tranches d'âges	EVE CHF*	EVE MON*	EVE PARC	EVE VERGERS	EVE CITE	Total
Moins de 2 ans	38	33	40	13	0	124
de 2 à 4 ans	71	73	66	46	139	395
Total 0-4 ans	109	106	106	59	139	519
Enfants accueillis par type d'abonnement	EVE CHF*	EVE MON*	EVE PARC	EVE VERGERS	EVE CITE	Total
3 jours par semaine (ou 3 demi-journées garderie)	48	34	43	24	45	194
4 jours par semaine (ou 4 demi-journées garderie)	31	42	30	21	49	173
5 jours par semaine (ou 5 demi-journées garderie)	30	30	33	14	45	152
Situations familiales	EVE CHF*	EVE MON*	EVE PARC	EVE VERGERS	EVE CITE	Total
Couples mariés	82	83	85	33	114	397
Couples non mariés	18	20	11	23	5	77
Parents séparés (non divorcés)	7	2	4	0	9	22
Parents divorcés	0	0	0	1	0	1
Familles monoparentales	2	1	6	2	11	22
Familles bénéficiant d'un rabais de 50% (dès le 2 ^e enfant)	17	12	20	10	11	70
Structures subventionnées par la Commune	AFJ-MVM*	La Framboise				
Nombre d'enfants accueillis	41	39				
Nombre de places équivalent plein-temps	46,2					
Nombre d'accueillantes familiales engagées	16					
Inscriptions en liste d'attente par tranche d'âge	ACCUEIL À LA JOURNÉE		ACCUEIL À LA DEMI-JOURNÉE		Total	
0-2 ans	249		33		282	
2-4 ans	52		112		164	
Total 0-4 ans	301		145		446	
Données démographiques et statistiques						
Nombre d'enfants en âge préscolaire à Meyrin (0-4 ans)	1276					
Nombre total d'enfants accueillis, toutes structures confondues	599					
Nombre d'enfants de Meyrin inscrits en liste d'attente	145					

*CHF = Champs-Fréchets; MON = Monthoux; AFJ-MVM = Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement.

l'équipe a également acquis une série de nouvelles activités de stimulation psychomotrice qu'elle applique aux enfants.

Un autre volet abordé au cours de l'année concerne le soutien à la parentalité en proposant aux familles un panel d'activités à réaliser à la maison. A cet effet, l'équipe a réalisé des fiches mises à disposition des parents sur un présentoir à l'entrée de la structure. Une action importante pour favoriser le lien parents-enfants et pour permettre aux familles de réaliser des activités simples et peu coûteuses chez elles.

Les structures d'accueil subventionnées

Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement (AFJ-MVM)

L'association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement (AFJ-MVM) est une structure de coordination de l'accueil familial à la journée d'enfants âgés de 0 à 12 ans. Elle agit dans le cadre défini par la loi sur les structures d'accueil de la petite enfance et sur l'accueil familial de jour J6 28 et son règlement d'application.

Meyrin dispose de 16 accueillantes familiales de jour ce qui permet de proposer 46 places à la journée, soit 63 enfants accueillis sur l'année. Cette année, l'accueil familial de jour a enrichi son programme d'activités par une collaboration avec Fiorella Marzano, éducatrice de l'enfance et coach de danse, afin de permettre aux enfants et aux accueillantes familiales de jour d'expérimenter le mouvement en musique. Cet éveil corporel invite les enfants au mouvement dans le but de stimuler leur imaginaire et leur créativité, mais également de favoriser la découverte et les interactions avec les autres. Cela a aussi permis de consolider les compétences des accueillantes familiales.

Garderie La Framboise

Cette garderie est gérée par un comité associatif bénévole que le service petite enfance soutient via une subvention et un accompagnement à la fois pédagogique et, surtout, administratif. Afin que les conditions soient identiques à celles proposées dans les structures d'accueil municipalisées, l'équipe administrative soutient La Framboise dans l'exécution des processus d'inscription et de calcul du prix annuel de pension.

La capacité d'accueil est de 16 places par demi-journée. L'association gère les inscriptions et l'attribution des places et accorde une priorité aux enfants du secteur village. En 2023, La Framboise a accueilli 39 enfants sur des temps très partiels.

PRESTATIONS FAMILLES ET ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

Parce que la politique publique de la petite enfance va au-delà de l'accueil en structures collectives ou familiales, le service déploie depuis des années des prestations destinées aux familles et travaille activement à soutenir les compétences parentales et le lien parent-enfant au travers de différents projets.

Chez Gilberte – la maison meyrinoise (CGMM)

Chez Gilberte – la maison meyrinoise est un lieu d'action sociale communautaire, d'inclusion, de prévention, de soutien, d'encouragement précoce et d'accompagnement à la parentalité. Le but est de favoriser l'intégration, de lutter contre l'isolement, d'améliorer le « vivre ensemble » et de renforcer le pouvoir d'agir de chaque personne. Les Meyrinoises et Meyrinois ont accès, gratuitement, à différentes prestations : espace informatique, écoute et orientation, repas communautaires, écrivain public et diverses activités destinées aux familles. CGMM est pilotée conjointement entre le service du développement social et emploi et le service petite enfance avec, sur place, une équipe pluridisciplinaire issue du champ du social, de l'enfance et de la parentalité.

Tout au long de l'année, l'équipe du pôle familles, vie de quartier, réseau a proposé divers événements pour les familles au sein de CGMM, tels que la Fête des petits, des animations d'éveil au livre proposées par la bibliothèque du Forum Meyrin et des ateliers d'éveil musical avec des musiciens invités. Les familles ont également été accompagnées vers l'offre culturelle pour découvrir deux projections de courts-métrages dans le cadre du Mini black movie au Cairn et ont pu assister au spectacle « Sous la neige » à l'aula des Vergers, en collaboration avec le service de la culture.

La Marelle – accueil adultes/enfants

La Marelle offre un espace de jeu pour les enfants d'âge préscolaire accompagnés de leurs parents et/ou tout autre adulte en charge de leur éducation, en présence d'éducatrices de l'enfance. Sans inscription et gratuit, deux demi-journées par semaine, ce lieu favorise le lien parent-enfant, les partages et les rencontres entre les familles et les professionnelles.

Durant l'année 2023, La Marelle a accueilli environ 120 familles différentes, mais qui sont venues régulièrement, ce qui correspond à une fréquentation de 30 à 60 personnes par accueil (adultes et enfants compris). Cette forte fréquentation montre le besoin des familles d'avoir accès à des lieux permettant des activités parent-enfant.



© Emmanuelle Bayart

Chapiteaux enchantés

Plusieurs chemins mènent les familles à fréquenter La Marelle, dont les principaux sont : les conseils du, de la pédiatre, d'un-e ami-e qui connaît déjà l'espace, du service petite enfance à la suite d'une inscription en liste d'attente, des équipes éducatives des EVE, des partenaires du réseau (Fondation officielle de la jeunesse [FOJ]), service éducatif itinérant (SEI), action éducative en milieu ouvert (AEMO), logopédistes, etc.)

Durant les deux premières semaines des vacances estivales, La Marelle est sortie de ses murs pour proposer, dans différents lieux de Meyrin, des activités pour les familles. « La Marelle itinérante » est ainsi venue s'installer au parc des Micocouliers (derrière le centre commercial de meyrincentre) et aux Champs-Frêchets, avec au total près d'une centaine d'enfants et adultes prenant part aux activités.

Grandir avec toi

En complément de l'accueil parent-enfant de La Marelle, les familles peuvent bénéficier d'un espace de soutien et d'information pour toutes questions relatives à la santé, au développement du jeune enfant et à la parentalité. « Grandir avec toi » a aussi pour vocation de proposer des ateliers thématiques sur des sujets tels que les émotions, le sommeil, l'alimentation, les écrans et bien d'autres encore, dans un but de prévention et d'encouragement précoce. Au fil de l'année, « Grandir avec toi » a évolué et englobé trois projets en alternance : des massages 1 fois par mois en collaboration avec l'Espace Bien-être et familles, Le Temps des tout-petits (espace de jeu pour les 0-2 ans) 1 fois par mois en collaboration avec une psychologue du service, et l'espace de logopédie petite enfance 2 fois par mois en collaboration avec deux logopédistes, sans rendez-vous. Chacun de ces projets est porté par l'une des éducatrices de l'enfance sur place.

ELPE – espace de logopédie petite enfance

En février, le service petite enfance a pu accueillir au sein de Chez Gilberte – la maison meyrinoise une nouvelle prestation de soutien au développement du langage chez les jeunes enfants, par la création d'un espace de logopédie petite enfance (ELPE). Ces espaces sont portés par le Bureau de l'intégration et de la citoyenneté (BIC) du Canton et la Guidance infantile des HUG. Plusieurs ELPE existent sur le territoire genevois et Meyrin peut désormais également bénéficier de cette prestation nécessaire, considérant les besoins accrus en matière de soutien au développement du langage chez les tout-petits.

Collaboration avec le CEFAM (Centre de rencontre et de formation pour femmes migrantes)

Le service collabore avec le CEFAM dans le cadre des cours de français donnés aux femmes migrantes en organisant, deux demi-journées par semaine, l'accueil des enfants. En 2023, le groupe était composé de 17 enfants allophones ou parlant très peu le français qui ont pu, au fil des accueils, s'immerger dans la langue française.

Ce partenariat permet aux enfants d'expérimenter la vie en groupe, d'apprendre progressivement les règles en collectivité, de jouer avec leurs pairs et de renforcer leurs compétences linguistiques. Les mamans, de leur côté, peuvent se concentrer sur l'apprentissage du français et vivre une première expérience de séparation avec leurs enfants. Des rencontres sont organisées régulièrement entre les mamans et l'éducatrice pour parler éducation, santé et alimentation, et pour des sorties à la ludothèque et la bibliothèque.

L'équipe accompagne également les assistantes éducatives du CEFAM dans leur travail auprès des enfants et dans le développement de leurs compétences professionnelles, tout au long des temps d'accueil et lors de moments d'intervision.

Manifestations publiques

En plus des prestations proposées, le service organise des manifestations de différentes natures destinées à toutes les familles meyrinoises pour offrir à la fois des temps de découvertes ludiques et créatives et des temps de partage, de réflexion et de sensibilisation sur des thématiques spécifiques.

Chapiteaux enchantés

Pour cette troisième édition, Les Chapiteaux enchantés ont à nouveau pris place au parc des Micocouliers, derrière le centre commercial de meyrincentre. Cette manifestation culturelle créée et soutenue financièrement par le Bureau de l'intégration et de la citoyenneté (BIC), est destinée aux familles avec des enfants d'âge préscolaire. Durant 5 matinées du 16 au 20 août, les familles ont pu profiter d'une multitude de propositions culturelles : des découvertes musicales et d'instruments, des lectures en français et en langues étrangères, mais également des animations ludiques, d'éveil au mouvement et à la créativité. Gratuits et spécialement adaptés pour des jeunes enfants, les chapiteaux ont enchanté petits et grands pour un partage en toute convivialité. Chaque matinée, une septantaine d'enfants et presque autant d'adultes étaient présents.

Fête des petits

Cette année, La Fête des petits a de nouveau rencontré un énorme succès auprès des familles qui étaient conviées Chez Gilberte – la maison meyrinoise le 16 octobre pour participer à différentes activités pensées autour du thème des nuages. Cette fête a été menée par de nombreux partenaires du réseau petite enfance (le pôle familles, vie de quartier et réseau, l'EVE Cité, l'accueil familial de jour, la garderie La Framboise, le CEFAM, la ludothèque et la bibliothèque) qui ont proposé des activités créatives auxquelles près de 400 personnes ont pris part sur la matinée.

Regards croisés

Ce format de soirées thématiques, destinées aux parents conviés à échanger avec des spécialistes sur le sujet choisi, s'est poursuivi en 2023. Le 1^{er} juin, les parents ont participé à la discussion sur le thème de l'alimentation, sujet d'importance dans la petite enfance, période de vie où les bases de l'alimentation se construisent avec l'apprentissage d'une alimentation saine et diversifiée et la découverte des saveurs. Cette soirée a également été l'occasion de présenter les actions menées par le service petite enfance autour de l'élaboration d'un référentiel de l'alimentation saine et durable dès la petite enfance : un axe fort du programme de législation du Conseil administratif.



INCLUSION

Soutien pédagogique aux équipes et accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers

Les équipes éducatives des EVE sont soutenues et accompagnées dans leur travail par deux psychologues intervenantes en soutien pédagogique, engagées par le service. Celles-ci interviennent dans les institutions dès l'inscription de l'enfant ou à la demande des équipes, contribuant ainsi à créer les conditions favorables pour l'accueil et l'épanouissement de chaque enfant dans le groupe. Les psychologues collaborent avec les familles dans un partenariat avec les équipes et, selon les situations, avec le réseau socio-éducatif large (office médico-pédagogique (OMP), thérapeutes, service éducatif itinérant (SEI), etc.) Enfin, elles travaillent également avec l'équipe éducative du pôle familles, vie de quartier, réseau dans le cadre de certaines prestations offertes aux familles, en assurant notamment des permanences pour les parents et des temps de jeux thématiques Chez Gilberte – la maison meyrinoise.

Un complément de poste à 60% a pu être débloqué de janvier à juin, ce qui a permis de poursuivre différents projets de soutien aux équipes menés par les psychologues dans les structures d'accueil : analyse de pratique sur la

question de la sécurité affective et de l'alimentation à l'EVE Monthoux, sur la question de la surexposition aux écrans à l'EVE Cité. Une sensibilisation aux troubles du spectre de l'autisme inter-structure a également pu être donnée. Cette expérience a permis de fournir des éléments à la co-direction du service pour défendre un 3^e poste de psychologue.

Sur l'ensemble de l'année 2023, les psychologues ont accompagné les équipes pour l'accueil de 84 enfants (environ 16% des enfants accueillis dans les EVE). Un tiers des suivis a concerné l'EVE Cité. Les interventions ont varié entre des rencontres ponctuelles avec l'équipe et des interventions régulières comprenant des temps d'observation, des discussions avec les équipes et des rencontres avec les familles et les partenaires du réseau. Les psychologues ont accompagné la transition vers l'école pour 27 enfants. Pour 12 d'entre eux, des mesures d'enseignement spécialisé (soutien à l'école ou école spécialisée) ont été demandées, au moyen de la procédure d'évaluation standardisée (PES). Plusieurs de ces enfants n'ont malheureusement pas obtenu les mesures demandées en raison de la pénurie de places dans l'enseignement spécialisé et n'ont pu prendre le chemin de l'école comme les autres dès la rentrée, mais des solutions ont finalement pu être trouvées après quelques semaines par le département de l'instruction publique (DIP).

Les psychologues ont été mises à contribution au printemps pour la récolte de données relative à une recherche menée par le service de la recherche en éducation (SRED), visant à établir un état des lieux sur l'accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers au préscolaire.

Les psychologues ont également accompagné les équipes et les responsables pour identifier les situations d'accueil nécessitant du personnel supplémentaire au taux d'encadrement admis, afin de permettre aux équipes d'offrir un accueil de qualité pour tous, en conciliant les besoins individualisés au collectif (en lien avec des besoins éducatifs avérés et/ou des dynamiques de groupe complexes). Le service petite enfance a ainsi offert un renfort éducatif à 10 équipes, sur l'ensemble des EVE.

TRANSITION VERS L'ÉCOLE

La fin de la petite enfance est marquée par l'entrée à l'école. C'est un moment fort dans la vie de l'enfant qui va expérimenter une nouvelle condition au sein de l'école, de même que pour sa famille qui vit ce changement et l'accompagne. Il s'agit là d'une transition marquante qu'il est important de soigner pour permettre à l'enfant d'avoir les ressources nécessaires afin d'entrer dans sa scolarité dans les meilleures

conditions possibles. Ce qui est réalisé en amont et durant ce passage favorisera la manière que l'enfant aura de considérer ce nouvel environnement, sa place dans l'école, son rôle d'écolier et de fait, ses apprentissages. C'est pourquoi, aussi bien dans les espaces de vie enfantine que dans les différentes prestations pour les familles, les équipes mettent en œuvre différents projets autour de cette transition.

Sur le chemin de l'école

Ce projet s'adresse aux enfants qui n'ont jamais bénéficié de la collectivité et qui vont entrer à l'école au mois d'août. Il vise ainsi à augmenter les chances de débiter sereinement l'école. *Sur le chemin de l'école*, qui valorise le jeu et le plaisir d'être ensemble, se veut un accompagnement spécifique pour l'enfant et sa famille, quelles que soient leurs origines, leurs histoires et leurs cultures, dans une approche participative où le parent est inclus au même niveau que l'enfant.

Parents, la prochaine étape c'est l'école

Cette année, l'équipe du pôle familles, vie de quartier, réseau, en partenariat avec la chargée de mission intégration, a repensé le projet initial de *Bientôt à l'école* pour proposer une formule plus adaptée au public meyrinois et être au plus proche des besoins des familles. Ce projet vise à renforcer les connaissances et la compréhension du système scolaire genevois. Ce nouveau format propose trois cafés-rencontre autour des thématiques suivantes : le parascolaire, les besoins de l'enfant et le fonctionnement de l'école. Trois permanences d'accueil ont également été mises en place et ont permis aux parents de venir parler de leurs questionnements, dans un cadre plus individuel.

Dans les espaces de vie enfantine

Toutes les structures d'accueil mettent en place des projets pour favoriser la transition entre la petite enfance et l'école. Ceux-ci se déclinent principalement autour de visites d'écoles avec les futurs écoliers de la structure, de rencontres avec les parents pour répondre à leurs éventuels questionnements sur l'école, d'activités avec les enfants pour les sensibiliser à leur futur environnement scolaire et des échanges entre professionnel-le-s de la petite enfance et du scolaire. Quelle que soit l'activité privilégiée, la collaboration avec l'école, le para et péri-scolaire est indispensable pour garantir son bon déroulement. En complément de ces projets, le travail des psychologues intervenantes en soutien pédagogique s'inscrit dans cette perspective de faciliter la transition vers l'école, en offrant des mesures d'accompagnement spécifiques aux familles et en contribuant à l'orientation de certains enfants vers le cursus scolaire le plus adapté.

PROTECTION CIVILE

Dicastère de M. Eric Cornuz

Le service de protection civile de Meyrin-Mandement organise entre deux et quatre jours de cours de répétition par mois et de nombreux cours au profit de la collectivité. Il contrôle, entretient le matériel et les constructions, et assure une permanence 24h/24 tous les jours dans les communes de Meyrin, Satigny, Russin et Dardagny, pour intervenir en cas de sinistre ou reloger des personnes sinistrées. Il collabore avec les services de sécurité (Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires, police municipale, sapeurs-pompiers et samaritains).

CONSTRUCTIONS ET ABRIS

Location des constructions de la protection civile

Le groupement Meyrin-Mandement comprend trois constructions, une à Satigny et deux à Meyrin, la construction de Bellavista a été louée 365 jours en 2023 et les constructions de la Golette et de Merdisel n'ont pas été louées en 2023.

Entretien des constructions et abris publics

Le service des constructions a procédé à l'entretien des constructions, suivant la planification établie. Les constructions de la Golette et de Merdisel ont été contrôlées du 25 au 26 septembre, pour le contrôle décennal par l'Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires (OCPPAM).

Contrôle des abris privés

Il y a 685 abris pour la population dans le groupement (représentant 5'948 places protégées), et 85 ont été contrôlés en 2023 par le service de l'assistance pour le contrôle périodique des abris.

Gestion des places protégées dans les abris

Le logiciel « Abri 2000 » et le plan d'attribution ont été mis à jour avec les nouveaux abris et les changements d'habitants en 2023.

ENTRETIEN

Entretien matériel PC

Le service du matériel a procédé à l'entretien du matériel, suivant la planification établie.

SERVICE À LA POPULATION

Permanence d'appui et de relogement

Une permanence a été maintenue avec des équipes de piquet toute l'année 24h sur 24, pour pouvoir intervenir dans les domaines suivants :

- > hébergement de la population ;
- > encadrement de la population ;
- > déclenchement de l'alarme par sirène ;
- > mise à disposition d'astreints et de matériel de sauvetage ;
- > ravitaillement.

Simulation d'un tremblement de terre



D.R.



Simulation d'un tremblement de terre

Protection des biens culturels

Le service de la protection des biens culturels a mis à jour les fiches de sauvetages pour tous les biens culturels recensés par la Confédération et a procédé au déménagement des archives historiques du conservatoire de musique du 28 août au 6 septembre 2023.

Cours de cadre et répétition aux astreints

En 2023, il y a eu 1'178 jours de service accomplis :

- 10 cours de cadres = 196 jours ;
- 15 cours de répétitions = 770 jours ;
- 4 cours d'interventions en faveur de la collectivité = 113 jours ;
- 4 interventions de catastrophe = 99 jours.

Des astreints aux services, assistance, appui, suivi, télématique, protection des biens culturels, constructions, ravitaillement, matériel et transports ont suivi des cours de répétition donnés par les membres de l'état-major.

Le mercredi 1^{er} février 2023, la protection civile a procédé au contrôle de 9 sirènes fixes.

Le 16 juin 2023, la protection civile a organisé la préparation et le service du repas de plus de 400 personnes pour la journée prévention canicule à la campagne Charnaux, ce qui a permis à nos astreints du service assistance de se présenter aux aînés pour les interventions canicule et à notre service ravitaillement d'exercer la préparation d'un repas pour un sinistre de grande ampleur.

Le 23 septembre, nous avons participé à la journée du 200^e anniversaire de la caserne des sapeurs-pompiers volontaires de Meyrin en organisant un stand de présentation de notre Organisation régionale de protection civile (ORPC).

Du 25 au 27 septembre 2023, nous avons organisé un grand cours avec les formations rapidement engageables de tous les services de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC), avec plus de 42 astreints qui ont suivi le 25 septembre une formation de remise à niveau des gestes de premier secours.

Grâce à une collaboration avec la police municipale de Meyrin, 8 astreints ont pu suivre avec succès la certification de régulateur de circulation routière.

Du 26 au 27 septembre, jour et nuit, toute la troupe a été engagée dans un exercice, à Epeisses, de simulation d'un tremblement de terre en assurant les missions suivantes :

- éclairage de la place sinistrée ;
- recherche de blessés à la suite de l'effondrement de bâtiments ;
- sauvetage en décombres ;
- recherche et préservation de biens culturels ;
- suivi de situation et tenue de carte ;
- montage d'un poste de ravitaillement.

Cet exercice très intense nous a permis de tester et d'améliorer la coordination entre les différents services

et l'utilisation de notre matériel d'appui tel que marteaux piqueurs, tireforts, coussins de levage, pince de désincarnation, compresseurs, etc.

Durant la journée du 26 septembre, les astreints du service assistance, en collaboration avec le personnel des EMS du Mandement, ont pris en charge et accompagné les résidents pour une sortie, ce qui a permis d'exercer l'accompagnement de personnes fragiles.

Gestion des astreints de la PC

Le logiciel «Pisa» a été mis à jour avec les nouveaux astreints et ceux qui quittent l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) pour libération ou changement de domicile.

Nous avons un effectif de 165 astreints dont 31 qui sont restés à la protection civile en tant que volontaires après leur libération.

Prestations internes

En collaboration avec l'Office cantonal de la protection civile et les communes du groupement, une sélection des candidats susceptibles de suivre une formation au Canton ou à Schwarzenburg est établie.

Le commandant du groupement participe aux rapports cantonaux et à diverses activités administratives.

Intervention en faveur de la collectivité

La protection civile a été engagée pour la course du Mandement le 26 août 2023, la course cycliste de la classique Genevoise le 18 juin 2023, la fête des Vendanges du 15 au 17 septembre 2023 et la course de Meyrin Run le 26 novembre 2023 pour les missions suivantes :

- fermetures d'axes routiers ;
- gestion de trafic routier ;
- poste de conduite et de suivi de situation ;
- mise en place d'éclairage ;
- mise à disposition du matériel et du personnel nécessaires à l'infrastructure de sécurité.

Interventions

Engagement incendie

Le 17 mai nous avons organisé la prise en charge et le relogement d'une famille à la suite de l'incendie de leur maison à Cointrin.

Engagement Canicule

La protection civile a été engagée lors de la vague de chaleur du 18 au 25 août 2023, pour les missions suivantes :

D.R.



Engagement Canicule

D.R.



Engagement Aéroport

- mise en place d'une centrale d'appel au poste de commandement de la Golette pour contacter les aînés et s'assurer qu'ils vont bien et effectuer de la prévention en leur rappelant les recommandations ;
- mise en place de bars à eau du lundi au vendredi sur la place de Meyrin-Village ainsi qu'à l'arrêt de tram de Livron et le week-end à la piscine des Vergers, afin de proposer de l'eau à la population tout en effectuant de la prévention.

C'est la première fois que nous avons eu une canicule si tardive pendant plus de 9 jours consécutifs.

Engagement Arve

Nous avons été engagés le 13 décembre 2023 pour la sécurisation de la population en bloquant l'accès, aux piétons et à tous les véhicules, sur le pont du Val d'Arve, en raison des très fortes pluies et de la crue historique de l'Arve.

Engagement Aéroport

A peine avons-nous fini notre engagement de l'Arve, que nous avons été réalarmés, le 13 décembre, pour le montage de 150 lits dans le terminal 1 à l'aéroport, suite à la sortie de piste d'un petit avion qui a provoqué la fermeture de l'aéroport pendant plus de 4h00, empêchant plus de 6'500 passagers de prendre leur vol.

Heureusement, notre ORPC avait anticipé ce type d'évènement en achetant, en 2022, des lits de secours pliables pour faire face à de telles situations, suite à notre retour d'expérience après notre engagement Covid, où nous avons dû monter un hébergement d'urgence pour le personnel hospitalier dans les salles de gymnastique du Cycle d'orientation de la Golette. Tout le dispositif a été démonté et rangé, le 14 décembre 2023 avant 15h00, pour permettre l'ouverture du terminal.

Point de rencontre d'urgence (PRU)

À la suite de la crainte d'une pénurie énergétique, la Confédération a recommandé la mise en place de points de rencontre d'urgence dans les communes afin de pouvoir maintenir le lien entre la population et l'administration communale, donner les renseignements sur l'évolution de la situation et effectuer les appels aux services d'urgences.

Pour la commune de Meyrin, il a été prévu la mise en place de 7 points de rencontre d'urgence (PRU) dans les écoles de la Golette, de Livron, des Vergers, de Bellavista, des Champs-Fréchets, de Monthoux et de Cointrin. Avec un poste de commandement, de coordination et de communication de crise qui sera situé à la protection civile de la Golette.

Nous avons procédé à l'acquisition de tout le matériel nécessaire à la mise en place des PRU et nous avons organisé un exercice de mise en place de tous les PRU, ce qui nous a permis de vérifier et perfectionner le concept d'engagement des PRU.

RESSOURCES HUMAINES

Dicastère de Mme Nathalie Leuenberger

MISSION DU SERVICE

La mission du service des ressources humaines (ci-après RH) reflète la politique RH définie par le Conseil administratif en 2017.

Assurer le respect de la diversité, le développement personnel et la valorisation des compétences de chaque collaborateur, l'offre d'un cadre de travail assurant l'équité, la conformité ainsi que le bien-être professionnel par la mise en œuvre de la politique des ressources humaines définie par le Conseil administratif.

Procurer aux collaborateurs les conditions de travail optimales les encourageant à mieux servir les intérêts de la Ville à travers l'écoute, l'offre de services internes, des conseils.

Apporter une réponse aux besoins de l'organisation et lui permettre de s'adapter aux évolutions de l'environnement par l'anticipation des besoins futurs en RH.

STRUCTURE ET ORGANISATION

Le service des ressources humaines est structuré en 3 pôles distincts :

- le pôle administratif assure le volet administratif de l'activité du cycle de vie des employés ;
- le pôle des partenaires accompagne les responsables de service dans les larges activités de gestion des ressources humaines ;
- le pôle de rémunération, *reporting* et assurances sociales assure la gestion et le versement des salaires, la gestion des assurances sociales ainsi que l'établissement des indicateurs RH.

Les activités du service ressources humaines sont divisées en 3 parties : mouvements, effectifs, *reporting* des absences et faits marquants.

MOUVEMENTS & EFFECTIFS

En réponse aux besoins de l'administration et dans le respect des exigences budgétaires, le service des ressources humaines a assuré le recrutement, le traitement des départs, ainsi que les mutations des membres du personnel. Concernant les collaboratrices/teurs au bénéfice de contrat fixe, nous enregistrons 25 entrées en

2023 qui recouvrent des engagements liés à un remplacement ou l'ouverture d'un nouveau poste voté au budget (17 soit 68% des entrées), des mutations de contrats, qu'il s'agisse de contrats de durée déterminée maximale (CDM) mutés en contrats de durée indéterminée (CDI) ou de contrats à l'heure sur appel mutés en contrats de durée déterminée maximale (8 soit 32% des entrées).

En 2023, 61 processus de recrutement (CDI + CDM) ont été initiés, 1'234 dossiers de candidatures ont été traités, 198 entretiens ont été organisés. Selon la fonction mise au concours, le nombre de candidatures varie.

Le tableau des engagements illustre les processus de recrutement réalisés en 2023 :

Nombre	2022	2023
Processus de recrutement	44	61
Candidatures reçues	1'469	1'234
Entretiens réalisés	125	198

À titre d'exemple, seulement 6 dossiers de candidature ont été reçus pour le recrutement d'un-e agent-e de police municipale tandis que plus de 100 dossiers nous sont parvenus dans le cadre du recrutement d'un-e assistant-e et également pour le recrutement d'une conseiller-ère en insertion professionnelle.

Pour information, 33 processus de recrutement ont été initiés pour le service de la petite enfance, 395 dossiers de candidatures ont été traités et 82 entretiens ont été réalisés.

Suite à la démission du responsable RRH, le processus de recrutement pour l'engagement de sa/son successeur/eur RH a été pris en charge par le secrétaire général et les conseillers administratifs. Pour mener à bien ce recrutement, ils ont mandaté un prestataire externe.

A ces processus de recrutement mis au concours à l'externe, s'ajoutent les mutations, les réévaluations de fonction, les promotions internes, les modifications de taux d'activité (38 soit 83% des mutations), la gestion des demandes de congés sans solde (8 soit 17% des mutations). Le tableau entrées/sorties 2023 ci-après détaille les engagements et sorties des collaboratrices/teurs en CDI.

TABLEAU ENTRÉES / SORTIES 2023

Entrées	2022	2023
Entrées / Remplacements	16	17
Transformation de contrats sur appel en CDI + CDD en CDI	3	8
Total	19	25

Sorties	2022	2023
Démissions	12	11
Licenciements / Convention sortie / décès / placé en invalidité	5	8
Retraites / pré-retraites	4	9
Total	21	28

Le *turn over* (taux de rotation calculé avec le critère nombre de collaborateurs) est de 6.10% en 2023. Si on tient compte du critère des ETP des collaborateurs, ce *turn over* en ETP est de 5.96%. Le nombre de sorties est supérieur à celui de 2022 (+7 en nombre). Il est composé de départs en retraite et pré-retraite (9 soit 32% des sorties), démissions (11 soit 39% des sorties), et signature de convention de fin de rapport de travail (3 soit 11% des sorties). L'administration a dû malheureusement mettre fin aux rapports de travail pour 3 personnes (3 soit 11% des sorties) du fait que ces 3 employés étaient dans l'incapacité de reprendre leur activité professionnelle pour raison de santé. Ces situations particulières ont été accompagnées et suivies par le service RH, de concert avec le réseau des différents partenaires internes et externes afin d'assurer aux personnes soutenues un accompagnement conforme aux valeurs institutionnelles. Par ailleurs, notre administration a procédé aux licenciements de 2 collaborateurs (2 soit 7% des sorties).

L'évolution du *turn over* en nombre de collaborateurs et en fonction du critère des ETP des 3 dernières années est illustrée dans le tableau ci-dessous :

Turn over en nombre de collaboratrices/teurs

	2021	2022	2023
<i>turn over</i>	3.89	4.67	6.10

Turn over en ETP

	2021	2022	2023
<i>turn over</i>	3.91	4.27	5.96

Il est à noter que statistiquement à moins de 5%, la filière RH a établi que le taux de rotation d'une institution est trop faible (insuffisance de sang neuf). Il est considéré comme sain de 5 à 15%. Au-delà, il est considéré comme élevé et constitue un des indicateurs à analyser. Les *turn over* varient selon les secteurs d'activités.

Au cours de l'année 2023, 489 collaboratrices/teurs sous contrat fixe ont travaillé au sein de notre administration, votés au budget, totalisant 412.554 ETP (Equivalent Temps Plein). Ce total comprend les 12.844 postes vacants (ETP), indiqués dans le tableau ci-dessous.

Aux 489 collaboratrices/teurs s'ajoutent 337 employés auxiliaires. L'effectif total des employés est ainsi de 826 employés dont 59% d'employés en CDI. 8 civilistes (2 de plus qu'en 2022) ont intégré les services du développement social et emploi, petite enfance et culture pour y effectuer leurs jours d'affectation (plus particulièrement des affectations longues) en lieu et place du service militaire.

Au 31 décembre 2023, l'effectif de l'administration meyrinoise se compose de collaborateurs 464 (nombre de collaborateurs présents au 31 décembre 23).

Postes vacants (ETP)	2022	2023
Total	5.139	12.844

Les postes vacants concernent essentiellement des attentes de remplacements ou des processus de recrutement en cours.

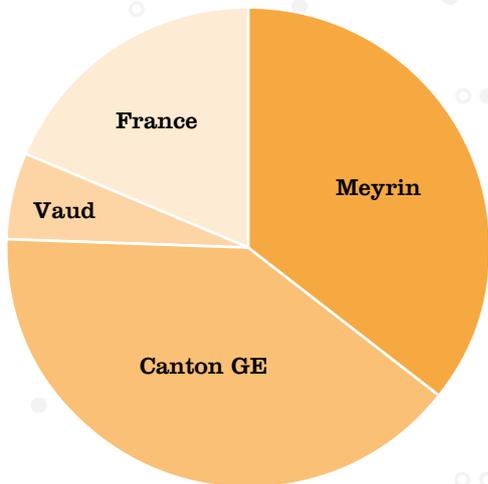
Au 31 décembre 2023, le service des ressources humaines est doté de 11 ETP dont ou 2.7 vacant. Le service RH assure le cycle de vie des 826 employé-e-s de l'administration sur le plan de l'accompagnement de la relation humaine et sur le plan administratif et rémunération, avec un taux d'encadrement de 1 ETP RH pour 75 membres du personnel (soit 1.33 ETP pour 100 employés). Si nous tenons compte des postes vacants, le taux d'encadrement devient 1 ETP RH pour 99 membres du personnel (soit 0.99 ETP pour 100 employés).

Au cours du second semestre 2023, la fonction du responsable du système santé et sécurité au travail qui était positionné sous l'entité du secrétariat général a été transféré sous l'entité du service RH.

Un spécialiste salaire a été engagé en *interim* pour une période de 3 mois de septembre à novembre.

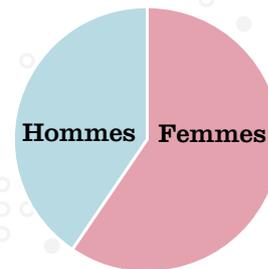
Le poste de responsable de service est vacant au 31 décembre 2023. Pendant la vacance de ce poste, le secrétaire général a assuré la direction du service RH *ad interim*.

En 2023, les 489 collaboratrices/teurs, ayant travaillé au cours de l'année 2023 au bénéfice d'un contrat fixe se répartissent comme l'illustrent les différents tableaux de segmentation selon le sexe et le domicile. Les répartitions selon l'âge, l'ancienneté et le taux d'activité des collaboratrices/teurs sont également représentées sous forme de diagramme. L'évolution des effectifs des contrats fixes et des employés auxiliaires est chiffrée dans le tableau idoïne.



**CONTRATS FIXES:
RÉPARTITION HOMMES / FEMMES**

Effectif		
Total	Hommes	Femmes
489	197	292

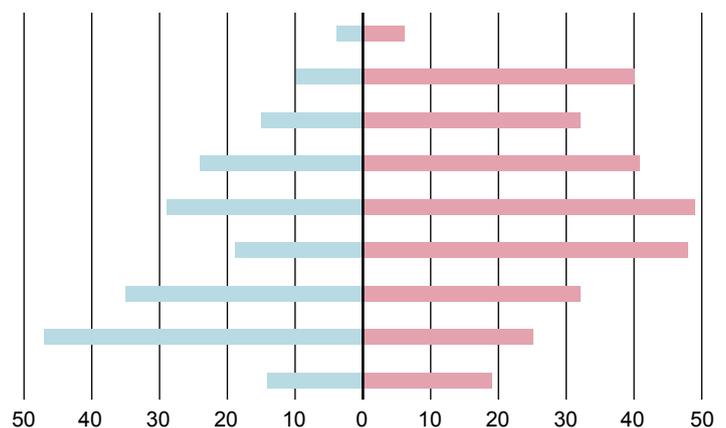


**CONTRATS FIXES:
RÉPARTITION PAR LIEU DE DOMICILE**

Provenance	Effectif	%
Meyrin	175	35.8%
Canton GE	192	39.3%
Autre canton	29	5.9%
France	93	19%

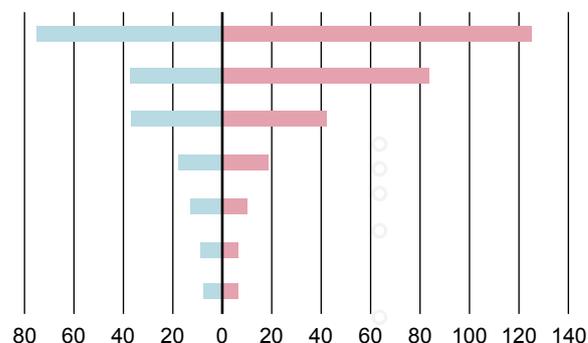
CONTRATS FIXES: RÉPARTITION PAR ÂGE

Hommes	Âges	Femmes
4	21-25	6
10	26-30	40
15	31-35	32
24	36-40	41
29	41-45	49
19	46-50	48
35	51-55	32
47	56-60	25
14	61-65	19
197	Total	292



**CONTRATS FIXES:
RÉPARTITION PAR ANCIENNETÉ**

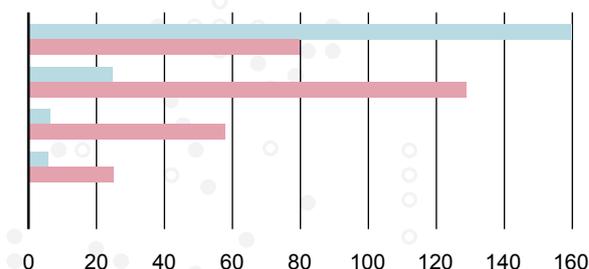
Hommes	Ancienneté	Femmes
75	de 0 à 5	125
37	6 à 10	84
37	11 à 15	42
18	16 à 20	19
13	21 à 25	10
9	26 à 30	6
8	+31	6
197	Total	292



L'ancienneté professionnelle est la période d'emploi d'un-e collaboratrice/teur de son entrée à la ville de Meyrin jusqu'à la fin de son contrat de travail.

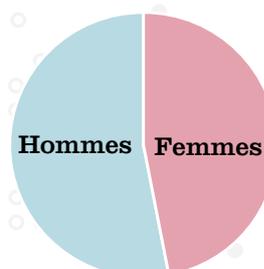
**CONTRAT CDI:
RÉPARTITION PAR TAUX D'ACTIVITÉ**

Hommes	Taux activité	Femmes
160	100%	80
24	80 à 99%	129
7	60 à 79%	58
6	40 à 59%	25
0	< 40%	0
197	Total	292



**CADRES SUPÉRIEURS:
RÉPARTITION HOMMES / FEMMES**

Effectif		
Total	Hommes	Femmes
17	9	8



LES FAITS MARQUANTS

Révision de la gouvernance

Le service des ressources humaines, qui faisait partie du département du secrétariat général jusqu'à fin juillet, est venu intégrer le dicastère politique de Madame Nathalie Leuenberger dès le 1^{er} août 2023. Le système de santé et sécurité au travail a, quant à lui, rejoint le service des ressources humaines à cette même date.

Révision du dispositif de prévention des risques psychosociaux

Après la publication d'une première documentation en 2021, le dispositif interne lié aux risques psychosociaux (axé sur la favorisation du sentiment de bien-être au travail et la protection de l'intégrité personnelle) a été révisé, simplifié et communiqué de façon large aux membres de l'administration. Ainsi, une brochure a été mise à disposition sur l'intranet communal et dans les locaux administratifs. Par ailleurs, une affiche synthétisant les informations centrales sur la thématique a également été placardée dans l'ensemble de l'administration.

Commission du personnel

Le responsable du service des ressources humaines puis le secrétaire général, responsable des ressources humaines *ad interim*, a maintenu le lien avec la commission du personnel. Par sa participation aux rencontres mensuelles de la commission, il l'a soutenue dans son activité de conseil individualisé à des membres du personnel et par la consultation de cette dernière, elle a participé aux différentes évolutions de l'organisation de l'administration de Meyrin.

Audit de la Cour des comptes

En 2023, pour donner suite à une demande formulée par les membres du Conseil municipal, la Cour des comptes a effectué un audit du service RH.

Le rapport a émis 11 recommandations. Les délais de réalisation de celles-ci s'échelonnent de 2024 à fin 2026. Le Conseil administratif *in corpore* a validé ces recommandations et a commencé à initier les premières étapes.

Projet d'implémentation d'un système d'information pour les ressources humaines (SIRH)

Le projet géré par le service informatique de l'Association des communes genevoises (SIACG) s'est accéléré en 2023 et un outil du marché a été sélectionné à la suite d'un appel d'offres basé sur un cahier des charges établi par plusieurs communes dont Meyrin. La planification établie laisse entrevoir que les premiers modules de cet outil pourraient être implémentés à Meyrin dès fin 2024.

LA VILLE DE MEYRIN, UNE ORGANISATION FORMATRICE

La ville de Meyrin s'engage activement dans la formation. Ainsi, elle accueille 56 personnes en formation ou en qualité de stagiaires et apprentis auxquelles se rajoutent les primo expériences professionnelles pour 63 jeunes en job d'été et 26 employés qui composent le groupe accueil manifestation. Ceci représente 145 employé-e-s qui intègrent le monde professionnel à travers notre administration ; soit 17.5% de notre effectif total.

À noter que 2 employés ont été engagés à l'issue de leur contrat en insertion professionnelle, un en CDI et un en CDM.

2 personnes en stage de qualification ont pu être engagées au terme de leur formation professionnelle, une en CDI et une CDM.

UNE ADMINISTRATION ATTENTIVE À L'ÉGALITÉ DES GENRES ET À LA CONCILIATION ENTRE VIE PRIVÉE ET VIE PROFESSIONNELLE

Rapport d'égalité salariale

L'égalité des genres et l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle représentent des enjeux importants pour la ville de Meyrin. L'administration emploie davantage de collaboratrices que de collaborateurs. Les institutions de la petite enfance emploient plus de femmes que d'hommes et représentent un effectif de 159 collaboratrices/teurs qui y ont travaillé en 2023 (dont 8 hommes) soit 5% de l'effectif de la petite enfance et 32.50% de l'effectif des membres du personnel au bénéfice d'un contrat à durée indéterminée. À noter que d'autres services emploient majoritairement des hommes comme le service de l'environnement et de la sécurité municipale ou encore le service des sports.

En 2023, nous pouvons annoncer que le nombre de femmes occupant un poste à responsabilité au sein de la ville de Meyrin est inférieur au nombre d'hommes, puisque 47% des cadres supérieurs sont des femmes (8 femmes, 9 hommes). A noter qu'un poste de responsable de service est vacant au 31 décembre.

Par ailleurs, il est à signaler qu'avec les réorganisations des gouvernances du secrétariat général, des services des aînés, développement social et emploi, culture et de la petite enfance, le nombre de cadres supérieurs a diminué.

L'administration propose différentes modalités d'organisation du temps de travail à ses employé-e-s pour encourager la conciliation entre vie privée et vie professionnelle.

À l'image de la facilité donnée de télétravailler, les contrats à temps partiel sont proposés aux employés.

En 2023, 21 nouvelles conventions de télétravail ont été établies et s'additionnent aux 141 déjà accordées et signées.

Sur l'effectif de 489 collaboratrices/teurs ayant travaillé pour notre administration en 2023, 240 ont exercé leur activité à temps plein (soit 49% de l'effectif en CDI).

Parmi les cadres supérieurs, 35.2% travaillent à temps partiel, dont 23.5% sont des femmes et 11.7% des hommes.

En 2023, il a été accordé à 8 collaboratrices/teurs (6 femmes / 2 hommes) de bénéficier de congé sabbatique. Ces congés sabbatiques sont d'une durée variable de quelques jours à 12 mois.

Evolution effectifs au 31.12.2023, 464 collaboratrices/teurs

Services	Contrats fixes au 31 décembre 2022		Contrats fixes au 31 décembre 2023	
	Effectif collaborateurs en nombre, présents au 31.12.22	ETP (Equivalents temps-plein, en %, y compris disponible)	Effectif collaborateurs en nombre, présents au 31.12.23	ETP (Equivalents temps-plein, en %, y compris disponible)
Direction et entités du secrétariat général	47	42,55	46	45,75
État-civil	10	8,30	10	8,50
Développement social et emploi	24	19,60	23	20,10
Petite enfance	144	117,90	149	125,50
Aînés	9	6,15	10	6,439
Urbanisme, travaux publics et énergie	15	13,80	15	14,30
Gérance et entretien bâtiments	53	42,62	54	43,62
Sports	26	24,42	26	24,52
Environnement	63	59,175	63	59,625
Culture	4	3	4	31,65
Théâtre Forum**	24	20,15	24	
Bibliothèque**	8	6,20	8	
Police municipale / protection civile	30	29,60	30	32,55
TOTAL	457	393,465	464	412,554*

*dont 12.844 ETP disponibles / ** les effectifs et ETP du TFM et de la bibliothèque sont regroupés en 2023 dans le service de la culture.

Employés auxiliaires

376 employés auxiliaires ont exercé une activité professionnelle au sein de la ville de Meyrin en 2023 selon les tableaux ci-contre.

À préciser qu'il est noté plus haut dans cette analyse que 337 auxiliaires (en nombre) ont travaillé en 2023 pour notre administration.

Cette différence de chiffre s'explique par le fait que plusieurs personnes ont été occupées sur plusieurs mandats soit 376 occurrences pour 337 employés.

Reporting des absences non planifiées

On entend par absences non planifiées toute absence de courte ou de longue durée, avec ou sans certificats, consécutive à une maladie ou à un accident, que celles-ci soient d'origine professionnelles ou non professionnelles. Le taux d'absence calculé représente la proportion d'heures de travail non réalisées du fait de ces absences par rapport au nombre d'heures de travail normalement attendues.

La gestion des absences concrétisée sous sa forme la plus agrégée est chiffrée dans le tableau « reporting de la gestion des absences ».

Le taux d'absence 2023 de 7.47% correspond à une moyenne de 16.13 jours d'absence par collaboratrice/teur et par an (nombre d'heures d'absence en diminution, nombre de collaboratrice/teur en augmentation). Le taux d'absence est en baisse par rapport au taux de 7.92% de l'année 2022 correspondant à 17.95 jours d'absence/collaborateur/an. Les absences maladie avec certificat ont diminué de 0.97% par rapport à 2022 alors que le taux d'absence sans certificat a diminué de 0.02% entre 2023 et 2022. À noter que le nombre d'employés a augmenté de 3.20% (+27 employés) entre 2022 et 2023.

En 2023, 70 arrêts maladie de plus de 60 jours ont été identifiés dont 12 avant congé maternité (le congé maternité débute le jour de la naissance). En 2022, 61 situations avaient été comptées. Le nombre d'heure globales d'absence maladie (avec et sans certificat) est en baisse (7'789 heures d'absence en moins entre 2022 et 2023).

Le taux lissé du reporting des absences est globalement en baisse. Cependant, du fait des spécificités et disparités des services, le taux d'absentéisme de l'administration ne reflète pas la réalité des services si considérés individuellement.

AUXILIAIRE 2023

Employés-ées	
Auxiliaires s/appel	106
Saisonniers/ières	28
Patrouilleurs/euses mensualisés-ées	25
Employé-e-s en CDD	38
Auxiliaires de prêt / surveillants-es expos s/appel	22
Procès-verbalistes	4
Civilistes	8
Total	231

Stages qualification professionnelle	
Apprenti-e-s	20
Stagiaires validation CFC	2
Stagiaires HETS	0
Stagiaires 3 ^e année PEF	9
Total	31

Insertion socio-professionnelle	
Stagiaires Transit	2
Stagiaires SCIS	15
Stagiaires MCIE	8
Total	25

Petits jobs/jeunes	
Job été	63
Groupe Accueil Manifestation	26
Total	89

Total général	376
----------------------	------------

«REPORTING GESTION DU TEMPS» EN HEURES D'ABSENCE

Taux d'absence selon la nature	2021	2022	2023
Maladie sans certificats	0.72%	0.79%	0.77%
Maladie avec certificats	5.83%	6.43%	5.46%
Accidents professionnels	0.21%	0.18%	0.16%
Accidents non professionnels	0.59%	0.52%	1.08%
Taux total absences retenues	7.35%	7.92%	7.47%
Taux absences statutaires + militaire	1.12%	0.76%	0.73%
Absences maternité	0.63%	0.81%	0.82%
Taux total effectif d'absences	9.10%	9.49%	9.02%

Par exemple, la majorité des congés maternité et demandes de congé parental suite à une maternité se situent au service de la petite enfance en raison du genre des employé-e-s.

Certains services atteignent des taux d'absence maladie (avec et sans certificat) de 17.57%, 10.44% et 10.11% alors que d'autres se situent à 0.69% et 1.08%.

Le taux d'absence statutaire et militaire baisse légèrement de à 0.03%.

EVOLUTION DU BUDGET FORMATION SUR 3 ANS

Années	Budget en CHF	Réel en CHF
2021	335'000.–	252'276.–
2022	300'000.–	392'519.–
2023	335'000.–	380'951.–

Les collaboratrices/teurs de la ville de Meyrin ont suivi 8'126 heures de formation en 2023 (en comparaison 7'206 heures en 2022, soit une moyenne de près de 2.08 jour par collaborateur. Cette moyenne d'heures de formation est légèrement supérieure (1.88 jour de formation par collaborateur en 2022) à celle de l'année précédente car le nombre d'heure dédié à la formation a augmenté ainsi que le nombre de collaboratrices/teurs.

Le nombre d'heures de formation a augmenté par rapport à l'année 2022 de 920 heures de perfectionnement. De ce fait, le budget annuel alloué au perfectionnement professionnel est en dépassement, témoignant de la priorité donnée à la formation par le Conseil administratif et la direction de notre administration.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

L'entité santé et sécurité au travail de la ville de Meyrin a pour mission de donner les moyens aux responsables de service d'assurer la sécurité de leur personnel et de protéger leur santé. Il s'agit également de sensibiliser les employés de l'administration communale à ces enjeux d'une grande importance, et de garantir la conformité de notre administration aux normes et lois en vigueur en la matière.

Dans le cadre de la révision de la gouvernance et de la réorganisation du secrétariat général, la santé et sécurité au travail a été rattachée au mois de juin 2023 au service des ressources humaines, sous la direction ad intérim du secrétaire général, Jean-Marc Solai. Le rapprochement de ces deux entités permettra une meilleure synergie dans le domaine des risques psychosociaux, du suivi des absences au travail, de la promotion de la santé ou encore de la formation interne.

Protection de la santé

Ergonomie au travail

Après une interruption de trois ans due à la crise du COVID-19, nous avons repris cette année nos campagnes intercommunales de prévention. Une équipe renouvelée, regroupant les communes de Carouge, Lancy, Onex, Vernier et Meyrin, s'est ainsi attelée à l'organisation d'ateliers d'ergonomie en faveur du personnel de ces cinq communes.

Un premier atelier au printemps a concerné le personnel administratif: une quarantaine de personnes à Meyrin ont assisté au module «Travail sur écran» de la SUVA, qui rappelait les principes d'un aménagement ergonomique du bureau, ainsi qu'à une session de «Chair Yoga», ani-

mée par l'entreprise RelaxInc et proposant des exercices de respiration et de méditation en position assise. L'atelier s'est terminé sur la visite par l'ergonome des bureaux des participants, afin de mettre en pratique la théorie du matin.

D'autres ateliers sur le port des charges lourdes et les postures contraignantes ont également été organisés, pour le personnel du service des sports et pour celui du service gérance et entretien des bâtiments. Ces ateliers se poursuivront en 2024, en faveur du service de l'environnement et du service de la petite enfance notamment. Parallèlement, un guide pratique à l'usage du personnel, intitulé « Bien aménager son poste de travail informatisé », a été rédigé et diffusé à l'ensemble des services. Son objectif : présenter le matériel ergonomique à disposition, clarifier le traitement des demandes et encourager le mouvement et l'alternance des positions. Car c'est prouvé : rester assis trop longtemps et trop fréquemment nuit à la santé !

Formation du personnel

En 2023, les responsables de la santé et sécurité au travail et de la gestion durable se sont concertés pour mieux coordonner les différents cours et ateliers proposés au personnel de l'administration par l'une ou l'autre des deux entités. Il en est résulté une planification semestrielle de ces formations, diffusée sous forme de brochure et d'affiches avec l'aide du service communication et affaires économiques. Cette planification d'une offre interne de formation – appelée à s'étoffer – sera reconduite de semestre en semestre. Pour le 2^e semestre 2023, deux ateliers ont été proposés : un atelier de reliance (« travail qui relie »), organisé par la gestion durable et une découverte du Yoga Kundalini dans le cadre de nos « midis ensemble », séance animée par une collègue très engagée.

Cet effort de communication a également conduit à la mise en place d'une e-news santé. Ce nouvel outil de communication est porté par les ressources humaines et la santé et sécurité au travail. Il s'inscrit dans la volonté de la direction de soutenir et accompagner le personnel, dans un contexte de forte évolution du monde du travail. Performance, motivation, stress, bien-être au travail... autant de questions, de défis et d'enjeux qui alimentent une réflexion constante au sein de notre administration et dont cette e-news souhaite se faire l'écho.

Sécurité au travail

Risques électriques

Nous avons travaillé, en 2023, la question des risques électriques. L'objectif était double : s'assurer d'une part que, dans le cadre des tâches effectuées par nos em-

ployés, les travaux électriques étaient confiés uniquement à des personnes qualifiées, et ce au sens de la loi ; et d'autre part, mieux appréhender le contrôle et la maintenance des machines et outils électriques. Une séance a été organisée avec les responsables de service concernés (sports, culture, environnement, gérance et entretien des bâtiments), durant laquelle un spécialiste de l'entreprise Securelec a rappelé les obligations légales de l'employeur, ainsi que les exigences de formation nécessaires pour entreprendre tel ou tel type de travaux électriques. Il a rappelé également la nécessité d'effectuer des contrôles réguliers sur certain type de matériel électrique. Ce travail de réflexion s'est poursuivi dans les services et a amené à prendre un certain nombre de mesures.

Dans le même temps, l'ESTI (inspection fédérale des installations à courant fort) effectuait un contrôle de l'éclairage public de la Commune et demandait au service de l'urbanisme, travaux publics et énergie qu'un concept de sécurité électrique soit établi. Pris en charge par la santé et sécurité au travail, l'établissement de ce concept sera effectué en 2024 à l'aide d'un spécialiste.

Bien d'autres questions de sécurité ont également été abordées, notamment l'entreposage d'engrais au stade des Arbères, l'utilisation de la nacelle pour la mise en place des décorations de Noël sur certains bâtiments communaux, ou encore le contrôle de l'atelier du Théâtre Forum.

Situations d'urgence

Différentes mesures sont prises pour protéger les personnes et les biens en cas d'incident ou de sinistre, et pour garantir des secours rapides et appropriés en cas de blessures et de maladies aiguës.

Cours BLS-AED

La ville de Meyrin n'a pas de secouristes d'entreprise, mais elle forme une partie de son personnel aux premiers secours d'urgence (massage cardiaque et usage d'un défibrillateur). Ces cours de 4 h sont principalement donnés par nos gardiens de bain instructeurs. Les cours de base sont suivis tous les deux ans par des cours de recyclage. Actuellement, une centaine de collaborateurs sont intégrés à ce cycle de formation. Un certain nombre d'entre eux – les agents de police municipaux notamment – sont également actifs sur le territoire de la Commune comme premiers répondants, avec l'organisation Save a life.

Cours feu

Tous les deux ans, des cours feu sont organisés avec l'aide des sapeurs-pompiers de Meyrin. En 2023, six

cours de 3 heures ont été donnés à la caserne des pompiers et ont permis de former près d'une soixantaine de participants. La partie théorique permet d'aborder la définition d'un feu et ses modes de propagation, les classes de feu et les différents types d'extincteurs, ainsi que la manière de combattre le feu tout en respectant les consignes de sécurité. La partie pratique, très appréciée, permet de s'exercer, en toute sécurité, au maniement des extincteurs.

Trousses de premiers secours

Tous les sites où travaillent des employés communaux sont équipés d'une trousse de premiers secours, ainsi que tous les véhicules du service de l'environnement et du service des sports. Ces trousses (environ une septantaine) sont contrôlées et complétées si nécessaire chaque année, au début de l'été.

Défibrillateurs

La ville de Meyrin gère actuellement un parc de 23 appareils mis à disposition du public, dont neuf en extérieur et donc en libre-accès 24/24. Installés dans des endroits stratégiques, ces défibrillateurs sont sûrs, efficaces et simples à utiliser, de sorte que sauver une personne victime d'un tel malaise constitue un geste citoyen à la portée du plus grand nombre. Contrôlés à distance en temps réel ou visuellement chaque semaine, ces défibrillateurs sont en outre testés chaque année par une entreprise spécialisée, afin de garantir leur bon fonctionnement en tout temps.

Organisation d'évacuation

Une organisation d'évacuation a été mise en place dans les sites communaux comportant un nombre important d'usagers (mairie, Théâtre Forum, institutions de la petite enfance, centres sportifs). Des exercices d'évacuation sont organisés chaque année, afin de tester les éléments techniques (alarme d'évacuation, sorties de secours, lits d'évacuation pour les enfants non marcheurs, etc.) mais aussi les aspects organisationnels (exécution des différentes tâches par les différents rôles attribués).

SÉCURITÉ MUNICIPALE

Dicastère de M. Eric Cornuz

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES-CLÉS

Autorisations de manifestation pour un événement de divertissement public communal	129 autorisations délivrées
Autorisations d'occupation du domaine public pour un stand ou vente de pâtisseries (hors LRDBHD)	101 autorisations délivrées
Actions PRéDiRe	175 actions. Essentiellement mises en place lors de chaque rentrée scolaire
Nombre de contrôles radars préventifs	98 contrôles
Partenariat Public Privé (PPP)	161 entreprises affiliées
Numéro gratuit 0800 1217 17	2'900 appels reçus



POLICE MUNICIPALE

En 2023, le secteur de la police municipale comptait un effectif de total de 21 collaborateurs/trices répartis comme suit :

- 1 agente en formation à l'école APM 2023-24 ;
- 14 agent-e-s/appointé-e-s ;
- 3 chefs de groupes (caporaux) ;
- 3 membres d'Etat-major (Sergents – Chef de poste).

Situé à l'avenue de Vaudagne 13, le poste de police municipale répond au public du lundi au vendredi de 11h00 à 14h00. En dehors des heures d'ouverture, elle reçoit sur rendez-vous. La police municipale est toujours atteignable au numéro de service 0800 1217 17 (patrouille) durant tout son horaire d'activité afin de répondre aux besoins de la population.

Mission

La police municipale a pour missions d'assurer la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique. Elle cultive aussi un véritable réseau avec les différentes associations, les commerçant-e-s, les maisons de quartier, les travailleurs sociaux hors murs, les écoles, les EMS et les concierges. Elle est chargée de veiller au respect des règlements communaux, ainsi que des divers lois et règlements cantonaux protégeant l'ordre public. Elle dispose également de compétences étendues en matière de droit fédéral.



© Police municipale, 2023

En collaboration avec d'autres services et secteurs de l'administration, la police municipale contribue à faire que le bien-vivre ensemble à Meyrin ne soit pas de vains mots. Son cœur de métier, c'est la résolution de problèmes du quotidien. C'est par sa connaissance du terrain et une présence préventive et proximiale avec la population, les concierges, les commerces qu'elle renseigne, découvre, prend en charge et transmet (selon les compétences métier requises) toutes sortes de situations.

Dans une volonté d'être au plus près et à l'écoute des citoyens, la grande majorité des patrouilles des agents se font essentiellement à pied ou à vélo.

DOMAINE PUBLIC ET STATIONNEMENT

En 2023, le secteur du domaine public et stationnement comptait un effectif de 28 collaborateurs/trices répartis comme suit :

- 21 patrouilleuses scolaires ;
- 1 coordinatrice patrouilleuses scolaires ;
- 5 agents du domaine public et stationnement ;
- 1 responsable.

Également situé à l'avenue de Vaudagne 13, le secteur du domaine public et stationnement répond au public directement via son numéro de téléphone dédié 022 989 16 49 du lundi au vendredi de 07h00 à 17h00. Il reçoit sur rendez-vous les personnes qui le souhaitent.

Mission

Les agents du domaine public et stationnement sont chargés de faire respecter les prescriptions fédérales en matière de circulation routière, en particulier de contrôler le stationnement, tant sur les zones à macarons et à horodateurs (de veiller à la gestion technique de ces appareils), que sur les trottoirs et pistes cyclables, afin d'assurer la fluidité et la sécurité de la mobilité douce et piétonne.

Ils instruisent les directives de mesure de chantiers, sont les répondants pour les commerçants du marché; délivrent les autorisations d'exploitation des terrasses, des procédés de réclames et des banderoles; préviennent ainsi l'affichage sauvage, l'abandon de vélos dans la rue; et veillent à la bonne tenue du mobilier urbain pour tous les usagers de l'espace public (signalisations détériorées).

Ils réalisent aussi des missions d'auxiliaires de police lors de manifestations (présences; plans de circulation) ou lors d'absence inopinée d'une patrouilleuse scolaire, et



© Domaine public et stationnement, 2023

veillent à anticiper la vitesse des usagers motorisés aux abords des écoles et lieux sensibles en communiquant avec des radars préventifs.

Les 21 patrouilleuses scolaires assurent, avec leur coordinatrice, la sécurité des enfants sur le chemin de l'école quatre fois par jour aux heures d'entrée et de sortie des établissements scolaires sur les 14 passages piétons concernés. Elles protègent ainsi les écoliers des dangers de la circulation tout en jouant également un rôle social et éducatif.

PARTENARIATS

Partenariat Public Privé (PPP)

D'année en année, le succès du Partenariat Public-Privé entre les entreprises, les polices municipale et cantonale grandit. Un bilan positif qui génère un vif intérêt auprès d'autres partenaires, comme notamment les adhérents de l'AZI Pro.

En 2023, le nombre de partenaires est porté à 161 avec l'affiliation de 22 nouvelles entreprises. Basé sur la sécurité et la proximité au travers d'une plateforme d'échanges d'informations régulières, ce concept concrétise et optimise toujours un peu plus les collaborations transver-

sales, renforce le dispositif de sécurité sur les zones industrielles meyrinoises et permet à tous de gagner en pertinence dans ce domaine. Les partenaires reçoivent, sous forme d'une newsletter mensuelle, un relevé des événements écoulés sur le territoire, des flash infos et un focus sur une thématique spécifique.

PRÉVENTION

La prévention étant toujours la motivation principale de la sécurité municipale, des actions ciblées ont été effectuées en lien notamment avec les cambriolages. A cet effet, la présence des agents aux abords et dans les centres commerciaux, ainsi que des articles publiés dans le journal communal Meyrin Ensemble ont ponctué l'année.

Une attention particulière a également été portée sur la prévention des vols à l'astuce et plus spécifiquement sur les faux neveux et à la fausse qualité. En effet, ce procédé vise principalement les personnes âgées et consiste à se faire passer pour un membre de la famille ou une connaissance, un employé de gérance, un policier, ou toute autre fonction officielle en invoquant toutes sortes de faux prétextes pour détrousser les victimes. La police cantonale lance régulièrement des alertes pour ce genre d'escroquerie qui sont en augmentation.

En fin d'année, la police municipale appuyée par les agents du domaine public et stationnement, ont mis en place 19 actions ciblant les personnes se rendant dans les commerces de la Ville afin d'y effectuer les achats de Noël. Cette période est malheureusement propice à tout type de vols, notamment ceux perpétrés à proximité des distributeurs automatiques de billets et sur les parkings. Les cibles sont encore une fois les aînés et les femmes qui se laissent distraire par un individu, laissant le temps à un complice de s'emparer du sac à main ou du portefeuille de la victime.

Cette visibilité sur l'ensemble du territoire meyrinois est propice à la rencontre et outre les messages de prévention diffusés aux citoyennes et citoyens, nous sommes intimement convaincus que notre présence dissuade bon nombre de malandrins de commettre un délit. Les présentations et actions de prévention avec nos partenaires privilégiés tels que les espaces de vie enfantine, les écoles primaires, le CO de la Golette et la présence auprès des aînés pendant les Clubs de midi ou directement auprès du Jardin de l'Amitié rythment le quotidien.

Prévention canicule

Les agents de police municipale ont effectué des visites à domicile aux personnes les plus vulnérables, distribué des affichettes « prévention canicule » aux concierges des immeubles, aux commerçants, soutenus les actions du service des aînés et de la protection civile, distribué de l'eau fraîche aux patrouilleuses en action.

Jeunesse meyrinoise

En 2023, la police municipale a effectué 19 présentations dans les différents Espaces de Vie Enfantine de la Commune (Champs-Fréchets, Cité, Parc, Monthoux et Vergers). Cela représente environ 162 enfants âgés de 4 ans qui commenceront l'école à la rentrée septembre 2024.

Dans les écoles primaires en accord avec le département de l'instruction publique (DIP), 17 présentations ciblées ont pu être dispensées à l'intention de plus de 320 élèves de 5P en rapport avec la prévention et le métier de policier. A l'issue de leurs visites, les agents de la police municipale ont pu offrir, un livret spécialement conçu à l'intention des élèves, intitulé « Sempi & Fida ». Reprenant les sujets évoqués en classe, ce cahier personnalisable permet à chacun d'eux de poursuivre l'assimilation de ces règles et recommandations au-delà de l'environnement scolaire, notamment dans le cadre du cercle familial.

Les liens créés avec les différents enseignants et leur direction pendant ces moments clés, permettent d'échan-

ger tout au long de l'année scolaire et de trouver des solutions à différentes situations. Une confiance s'instaure entre institutions facilitant les relations. C'est aussi vrai avec les jeunes rencontrés lors de ces présentations et qui n'hésitent pas par la suite à interpeller les agents de la police municipale en dehors de l'école.

Trois présentations ont été effectuées également auprès des élèves du cycle d'orientation de la Golette sur la thématique du harcèlement.

Prévention dissuasion répression (PréDiRe)

Chaque semaine qui suit les vacances scolaires, la police municipale effectue des contrôles de circulation, assurant ainsi une présence préventive aux heures d'entrées et de sorties des classes. Une attention particulière est également portée sur le port des ceintures de sécurité, les sièges pour enfants, les conducteurs qui ont des activités au volant qui détournent l'attention de la route, l'usage diurne des phares ainsi que des contrôles de vitesse.

Rencontres avec les concierges

La police municipale rencontre les concierges privés de la Commune en collaboration avec les collègues du service du développement social et emploi (DSE), autour d'un café-croissant. Il s'agit de partager les problèmes que rencontrent ces habitants de la Commune qui ont un rôle social et de proximité avec les locataires. Il revient régulièrement des thématiques en lien avec les déchets, les véhicules stationnés sans droit et différentes incivilités. Le service de l'environnement assiste à ces séances, ainsi que la police cantonale avec la présence de l'îlotier de secteur. Ensemble, nous mettons en place des actions visant à améliorer le quotidien de chacun.

SÉCURITÉ

Contrat local de sécurité (CLS)

Des actions sont menées en collaboration avec la police cantonale, notamment sur les axes prioritaires déterminés par le contrat local de sécurité (signé par le canton et la ville de Meyrin) qui sont : les incivilités et la tranquillité publique, la consommation de stupéfiants et la prévention des vols auprès de la population la plus fragilisée.

En collaboration avec la police cantonale, des points de contact ont été définis afin de marquer une présence sur les lieux sensibles, à raison de 2 actions par mois.

Des actions de circulation sont ponctuellement mises en place afin de rappeler les règles aux différents usagers, notamment aux utilisateurs de trottinettes électriques.

Pour lutter contre les incivilités routières, 10 contrôles de vitesse menés en autonomie ont été planifiés, totalisant 41 usagés interceptés et verbalisés sur-le-champ par des amendes d'ordre.

Sécurité lors des grandes manifestations

Outre la Fête des écoles et la Fête du 1^{er} août, l'année 2023 a apporté son lot de grands événements: 200^e anniversaire du service du feu de Meyrin, Minuit Festival, l'inauguration du portail de la Science (CERN), le match de football Onex-Sion et Meyrin Run. Pour toute manifestation de moyenne à grande envergure se déroulant sur la Commune, le service de la sécurité municipale prend part à des séances de coordination avec différents partenaires pour traiter les aspects sécuritaires et en lien avec la sécurité publique. Elle accompagne également les organisateurs à élaborer un concept de sécurité lors de grandes manifestations.

Afin de pouvoir assurer la sécurité nécessaire pour les événements qui accueillent entre 1'000 et 8'000 personnes, outre l'élaboration du concept sécuritaire, il est essentiel de conduire ces grandes manifestations depuis une centrale unique, soit un PC Fête réunissant les entités: police municipale, sapeurs-pompiers volontaires, samaritains, groupe accueil manifestation, service de l'environnement et organisateur afin que ces derniers puissent être informés des différents événements en temps réel et prendre les mesures nécessaires en cas de besoin.

Sur décision du Conseil d'État, la police municipale est venue en appui de la police cantonale afin d'assurer des missions de circulation lors d'événements importants (Forum mondial sur les réfugiés 2023, visites de chefs d'État).

Groupe Accueil Manifestation (GAM)

Lors des grandes manifestations et événements qui se déroulent sur le territoire communal (Fête des écoles, Fête nationale, Meyrin Economique Forum, etc.), le groupe d'accueil manifestations est engagé aux côtés des entités qui composent le service de la sécurité municipale (police municipale, service du feu, protection civile, samaritains). Il est composé de 20 jeunes Meyrinois formés spécifiquement pour offrir à la population, les renseignements et l'accompagnement nécessaires sur le déroulement de la manifestation. Accueillir, informer, observer, désamorcer d'éventuels conflits, voilà leur mission au cœur de la fête en faisant preuve de bienveillance.

Les prestations en chiffres

➤ Autorisations de manifestation	129
➤ Amendes d'ordre de la police municipale	4'419
➤ Amendes d'ordres radar répressif.....	41
➤ Amendes administratives	104
➤ Contraventions	225
➤ Procédures de mise en fourrière de véhicules stationnés illicitement	22
➤ Dépôts de plaintes communales.....	89
➤ Prévention dans les écoles	41
➤ Actions PREDIRE (rentrée scolaire).....	175
➤ Assistanes lors de services funèbres	14
➤ police.municipale@meyrin.ch, nombre de courriels traités (moyenne par mois)	800
➤ Partenariat public et privé PPP, nouvelles affiliations ...	22
➤ Amendes d'ordre du domaine public et stationnement.....	9'780
➤ Signalisations amovibles mises en place en collaboration avec le service de l'environnement à l'occasion de travaux, marquages, manifestations	6
➤ Autorisations d'occupation domaine public (stand d'information/vente de pâtisseries)	101
➤ Autorisation pose de banderoles.....	28
➤ Autorisation pose d'enseignes, panneaux publicitaires	31
➤ Préventions routière (contrôles radar préventif).....	98
➤ Directives de chantiers.....	62
➤ Marchés	150
➤ Vélos mise en fourrière	19
➤ Bandeaux posés (sur vélos en abandon)	52
➤ Délivrance autorisations macarons.....	97
➤ Délivrance autorisations carte à gratter (carnets).....	70
➤ Demande de matériels + manifestation	39
➤ Demande de matériels (Déménagement + Travaux).....	2+12
➤ Interventions horodateurs (maintenance et administratif).....	50

SPORTS

Dicastère de M. Laurent Tremblet

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Nombreux projets en cours

Sport pour tous, acquisition de nouvelles surfaceuses

Piscine du centre sportif

Été très chaud, 130'270 entrées enregistrées

Patinoire des Vergers

Forte affluence, intérêt du public pour la piste extérieure

Centre sportif de Maisonnex

Nouveau responsable de site, poursuite de la démarche participative

Clubs sportifs

5'639 membres répartis entre 27 associations



POLITIQUE DU SPORT

Nous avons vu en 2023 une augmentation des projets qui sortent de l'exploitation et de la mission de base du service des sports. Nous dénombrons ainsi plus de quinze projets spécifiques, dont la liste a été présentée à la commission vie culturelle et sportive en décembre 2023. Ci-après, nous détaillons quelques-uns d'entre eux.

Aménagements sport pour tous et réflexion

Le site de Vaudagne-Corzon, où se situait un terrain de football, fait l'objet de nombreuses sollicitations. Plusieurs acteurs souhaitent en effet y voir s'ériger des équipements publics différents. Dans le but d'y voir plus clair, le Conseil municipal a voté une délibération demandant d'étudier une image directrice du site et de réaliser des équipements provisoires destinés au sport pour toutes et tous. Avec le service de l'urbanisme, travaux publics et énergie, le service des sports s'est efforcé de finaliser un projet d'équipements de sport pour tous dans le budget alloué. Cette réalisation interviendra dans le printemps 2024.

Patinoire synthétique

Une motion votée par le Conseil municipal demande d'étudier le remplacement de la glace de la patinoire extérieure par une surface synthétique. Afin de répondre à cette motion, nous avons travaillé avec un spécialiste afin d'étudier l'utilisation de surfaces synthétiques à l'échelon national, voire européen. Le rapport final de cette étude sera présenté et discuté en 2024.

Remplacement de deux surfaceuses pour la patinoire

L'entretien des surfaces de glace des patinoires nécessite l'utilisation de lisseuses-surfaceuses qui permettent de maintenir la glace bien plane, « d'effacer » les traces des patins en rabotant la surface et de rajouter de l'eau pour compenser la perte d'épaisseur de glace. Les deux machines actuelles ont respectivement 12 et 15 ans et présentent de sérieux signes de vieillissement. Un cahier des charges détaillé a été établi par le service des sports et un appel d'offre conforme aux règles des marchés publics a été lancé. Les débats politiques ont eu lieu en fin d'année et la livraison interviendra en 2024 au grand soulagement de l'équipe en place.

Remplacement du toboggan aquatique

Encore un équipement qui vieillit et qui nécessite aujourd'hui son remplacement. 2023 a permis d'affiner le cahier des charges et de finaliser les études. Un crédit pour le remplacement de ce toboggan aquatique sera déposé au début 2024.

Toboggan du centre sportif des Vergers





© David Genequand

Projet de padel à Maisonnex

La pratique du tennis et du squash est en baisse, celle du padel en forte hausse. Il est donc projeté de supprimer un terrain de tennis pour le remplacer par trois terrains de padel et de rénover la surface de deux terrains de tennis par une surface en dur, plus rapide que le gazon sablé.

Suite aux premières discussions, et pour répondre aux volontés du Conseil municipal d'équiper les toitures de panneaux photovoltaïques, le projet s'est développé en y ajoutant une toiture. C'est pourquoi, un architecte a été engagé pour étudier ce petit bâtiment dans les règles de l'art.

Le service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie est en soutien. L'objectif est de présenter au Conseil municipal, une demande de crédit de construction pour des travaux qui débuteraient à l'automne 2024.

Ecrans de communication

En mars, nous avons eu la désagréable surprise d'apprendre que le logiciel qui pilote les écrans de communication des différents sites sportifs allait être abandonné au 31 décembre. Il a fallu donc se lancer à la recherche d'un nouveau produit répondant à nos attentes. Ce système est devenu indispensable pour pouvoir transmettre des informations adéquates et évolutives à nos usagers.

Tarif et consommation de l'électricité

Dans le compte rendu administratif et financier de 2022, nous indiquions avec fierté que le remplacement des projecteurs du tennis à Maisonnex permettait de réduire de 30% la consommation électrique. Si cette réduction s'est confirmée en 2023, la hausse massive des tarifs a fait perdre tous les bénéfices financiers puisqu'au final la note pour Maisonnex a progressé de 142% !

Concernant la patinoire, c'est avec un peu de recul que nous devons considérer les efforts engagés pour la réduction de notre consommation électrique et la montée du prix de l'électricité. De 2021 à 2022 nous avons économisé 2,3% sur le nombre de kWh. De 2022 à 2023 nous avons encore réussi à grappiller quelques kWh de mieux et, malgré ces efforts, la facture globale a augmenté de 218% en 2023.

Initiative communale pour le maintien d'un manège à Meyrin

Suite à l'aboutissement de l'initiative populaire communale intitulée « pour le maintien d'un manège équestre sur la commune de Meyrin », le Conseil municipal s'est prononcé en juin 2023 contre ce texte et souhaite lui opposer un contreprojet. Le Conseil administratif, avec la collaboration du secrétaire général et des services de l'urbanisme, travaux publics et énergie, des sports et de la communication et affaires économiques, a travaillé à la rédaction d'un contreprojet. Nous accompagnons la commission du Conseil municipal qui a auditionné les initiants et les partenaires du manège pour comprendre la situation et doit formuler la version finale de ce contreprojet. Cette initiative ne sera pas soumise au peuple avant la fin 2024 ou début 2025.

Piscine intercommunale de Pré-Bois

Malgré l'absence de pelles mécaniques sur le site, la Fondation intercommunale de Pré-Bois est active pour consolider la forme que doit prendre le développement de cette piscine.

Dans le but de mieux comprendre les enjeux de cette piscine, et pour tenir compte de l'expérience d'autres établissements existants, le Conseil a visité quatre piscines de taille similaire: la piscine de Montreux, celle de Sion, celle d'Annemasse, ainsi que le centre aquatique de Vitam Parc à Neydens (F). Les responsables de ces centres nous ont partagé leur passion et leur engagement tout en soulignant les défis, les qualités et les défauts des piscines qu'ils gèrent. Il est ressorti de ces visites qu'il est indispensable de prévoir chaque jour des créneaux horaires durant lesquels le bassin ne sera pas séparé et donc utilisable sur sa longueur totale (50m). De plus, la prise en compte d'une activité wellness/bien-être liée à la piscine semble être une piste intéressante pour rentabiliser financièrement le centre. Cette piste sera explorée.

La commission des sports a organisé les visites décrites ci-dessus. Elle a continué de travailler sur l'établissement d'un rapport définissant plus finement le programme des constructions. Ce rapport, une fois finalisé, servira de base pour la commission des travaux qui sera chargée de suivre le projet au niveau technique.

De leur côté, les partenaires privés ont poursuivi les démarches en vue d'obtenir le PLQ du quartier de Pré-Bois. L'enquête technique 1 a révélé plus de cent questions et demandes de complément d'étude. Des contraintes supplémentaires sont apparues, mettant en évidence des contradictions entre les différents services de l'Etat.

Pour mémoire, cette piscine de 50m avec 8 couloirs de nage et séparable en 2x25m a été devisée à environ CHF 30 millions d'investissement, avec des frais d'exploitation estimés à CHF 2.5 millions. Le financement est assuré par un cautionnement des communes fondatrices, la Fondation Meyrinoise du Casino qui investit dans le projet CHF 5 millions, ainsi que le Fonds Intercommunal de l'Association des communes genevoises qui devrait financer le 10% de l'investissement global. De plus, les propriétaires privés participeront au financement de l'exploitation, en prélevant sur chaque m² de surface brute de plancher CHF 8.35 par année pour soutenir le fonctionnement de la piscine, soit un total de quelque CHF 835'000.– représentant plus d'un tiers de la facture totale.

ASSOCIATION SPORTIVES COMMUNALES

27 clubs sportifs, reconnus par le Conseil administratif, sont soutenus par le service des sports. Au travers d'eux, ce sont 5'639 membres qui bénéficient d'une palette d'activités variée et ouverte aux jeunes comme aux moins jeunes.

Tout au long de l'année, les associations sportives organisent des manifestations dont certaines ont acquis, au fil des ans, une renommée au niveau cantonal, national, voire international. Nos installations ont notamment reçu les championnats genevois de pétanque et les tournois internationaux de football Meyrin Cup et Geneva Cup.

Il est à relever que la notoriété du stade des Arbères lui vaut d'être sollicité pour plusieurs événements d'importance. Le 31 octobre, il a accueilli la rencontre de 1/8^e de finale de Coupe Suisse FC Onex contre FC Sion qui ne pouvait pas se dérouler à Onex, leurs installations n'étant pas aux normes pour une telle rencontre.

INSTALLATIONS SPORTIVES

Abonnements des installations

Les tarifs d'accès aux installations sportives sont inchangés depuis 2022.

Tarif réduit:

Enfants (6-17 ans), pensionnés AVS-AI, chômeurs

1 entrée CHF 2.50 / 10 entrées CHF 20.–
saison contribuables CHF 20.– (CHF 16.–)
(CHF 15.– (CHF 13.–) en période promotionnelle)
saison CHF 55.– (CHF 50.–)

Adultes

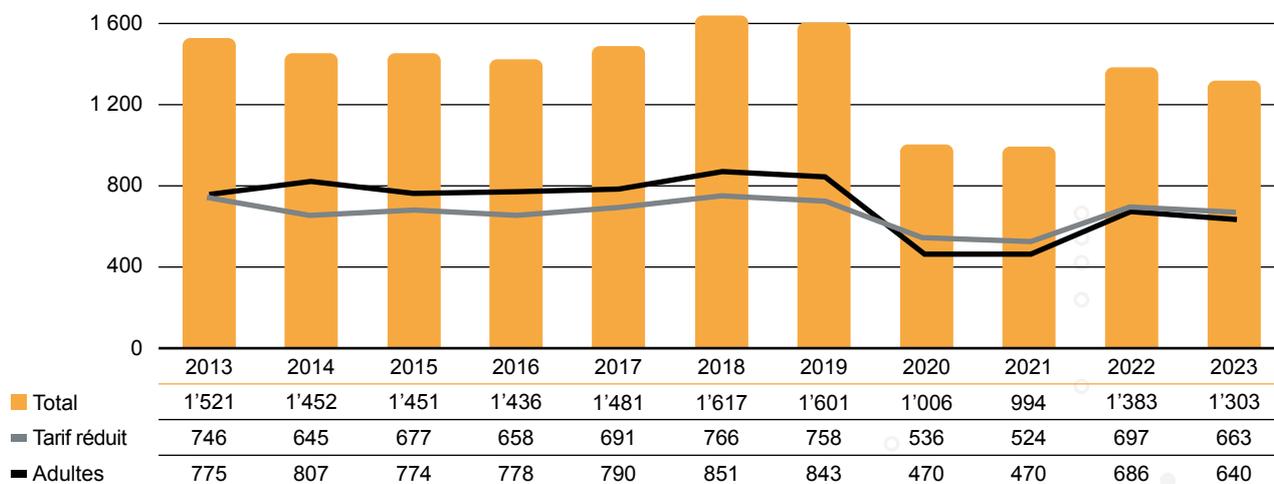
1 entrée CHF 6.50 (CHF 6.–)
10 entrées CHF 45.– (CHF 40.–)
saison contribuables CHF 45.– (CHF 40.–)
(CHF 40.– (CHF 35.–) en période promotionnelle)
Saison CHF 110.– (CHF 95.–)

En 2023, il est constaté une stabilité dans la vente des abonnements d'été et d'hiver, puisque les chiffres sont très proches de ceux de l'année précédente.

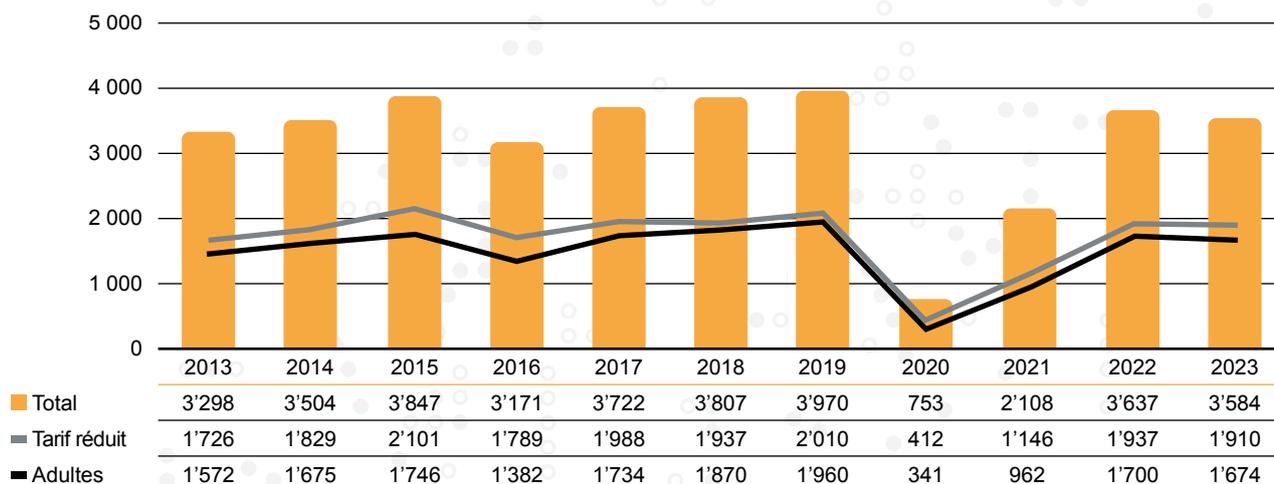
Piscine de Livron

La piscine couverte de Livron, située au cœur de la Cité, est très appréciée des nageurs meyrinois. Facile d'accès, quel que soit le moyen de transport, elle propose des heures d'ouverture tenant compte des contraintes que chacun peut rencontrer. Il est possible de trouver un créneau tôt le matin, sur la pause de midi ou dès la fin de l'après-midi jusque dans la soirée. Les non-nageurs et débutants pas suffisamment en confiance peuvent profiter du bassin lorsque son fond est ramené à 1m20. Enfin, les enfants ne sont pas oubliés puisque les samedis après-midi et durant les vacances scolaires, des jeux flottants sont mis à leur disposition.

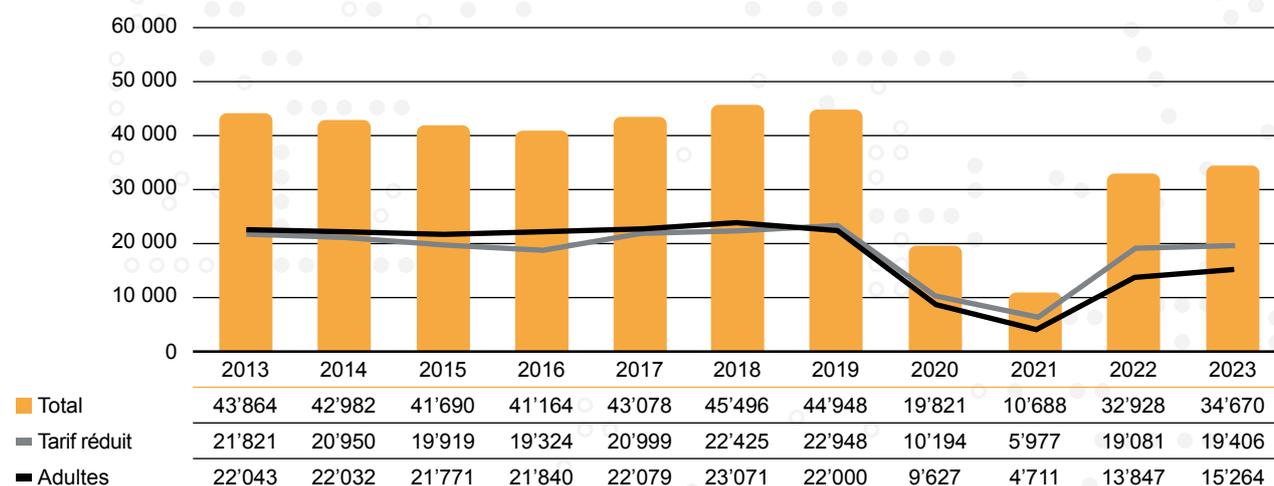
Vente d'abonnements – saison d'hiver piscine/patinoire



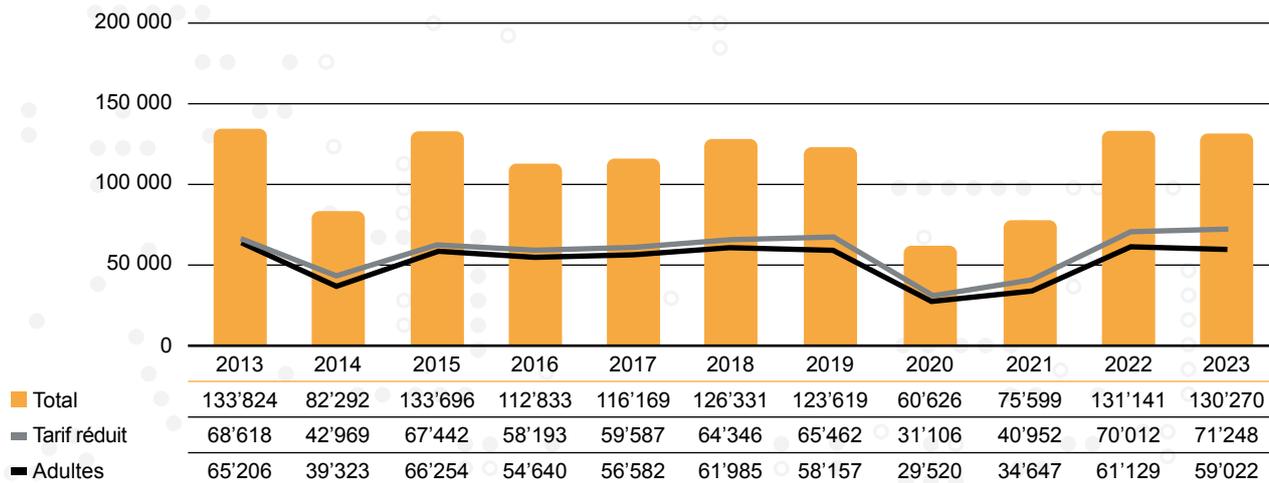
Vente d'abonnements saison été



Nombre total d'entrées – piscine de Livron



Nombre total d'entrées – piscine du centre sportif



En 2023, on constate une légère augmentation de la fréquentation par rapport à l'année précédente puisque ce sont 34'670 entrées qui ont été comptabilisées, soit une moyenne de 152 personnes par jour.

Centre sportif des Vergers

Piscine du centre sportif des Vergers

La fréquentation de la piscine des Vergers est directement liée aux conditions météorologiques. Ces dernières années, le soleil et les températures souvent élevées ont incité les Meyrinois à venir profiter de cette magnifique installation.

Les trois bassins permettent à tout un chacun de goûter aux plaisirs de l'eau. Les nageurs aguerris et les adolescents téméraires apprécieront plus particulièrement le

bassin olympique. Les personnes moins en confiance ou les jeunes souhaitant s'amuser se retrouveront dans le bassin non-nageur. Enfin, les plus petits trouveront leur bonheur dans la pataugeoire et ses quatre zones aux profondeurs différentes. Bien sûr, il ne faut pas oublier le grand toboggan qui amuse petits et grands et qui est souvent pris d'assaut les jours de forte affluence. Mais il n'y a pas que les amateurs d'activités aquatiques au sein de nos visiteurs. De nombreuses personnes viennent uniquement pour profiter de la vaste zone herbeuse où ils peuvent s'offrir un moment détente à bénéficier des rayons du soleil.

En 2023, le nombre de visiteurs est resté stable et nous avons comptabilisé 130'270 entrées, soit une fréquentation journalière moyenne de 1'051 personnes.



Piscine du centre sportif des Vergers

© David Genequand



© David Genequand

Patinoire des Vergers

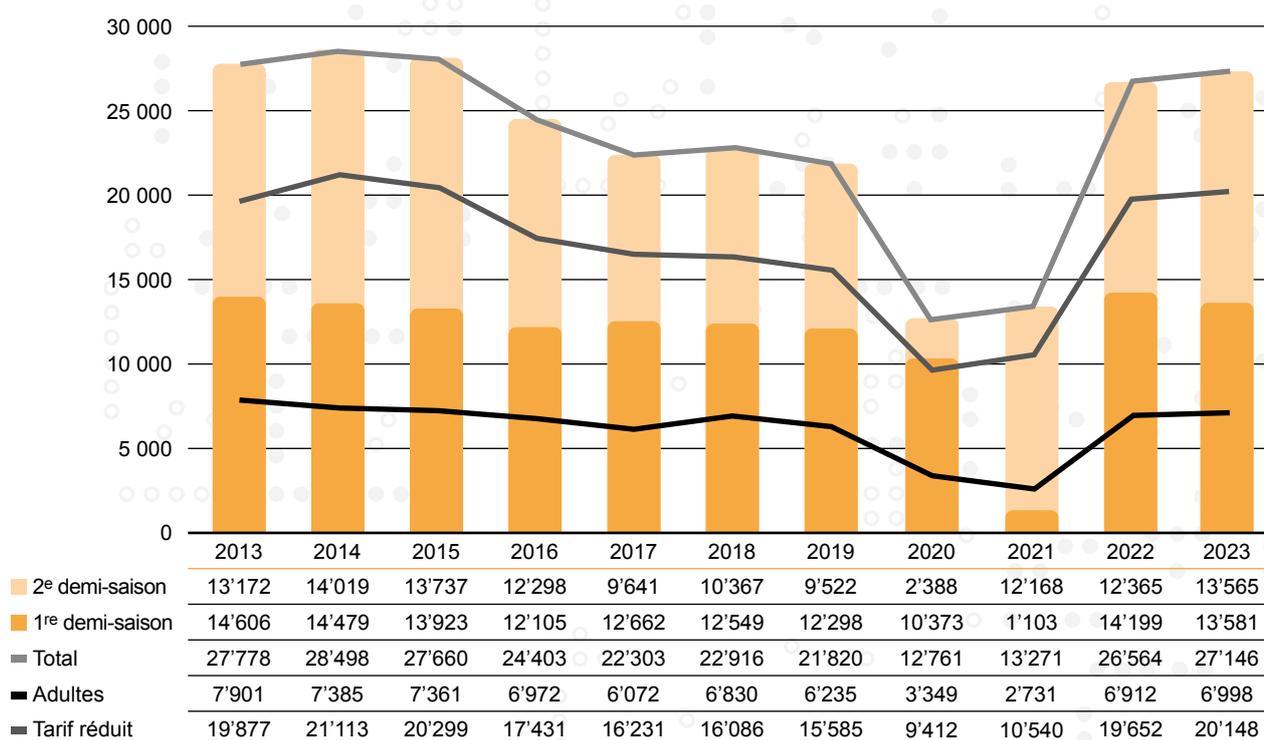
La patinoire des Vergers reste chère au cœur des Meyrinois. Dès le début du mois d'octobre, la patinoire couverte accueille ses premiers visiteurs, ravis de pouvoir à nouveau chausser les patins. Mais le site dévoile réellement tout son charme avec l'ouverture, en novembre, de la piste extérieure. En plein hiver, avec les températures négatives, malgré le soleil présent, les patineurs pourraient presque se croire aux sports d'hiver! Début novembre, pour fêter l'ouverture de la deuxième piste, le service des sports, en collaboration avec les deux clubs de patinage, organise la Fête de la Glace. Une journée

festive qui permet de découvrir les différentes activités proposées par les clubs et qui rencontre toujours un vif succès.

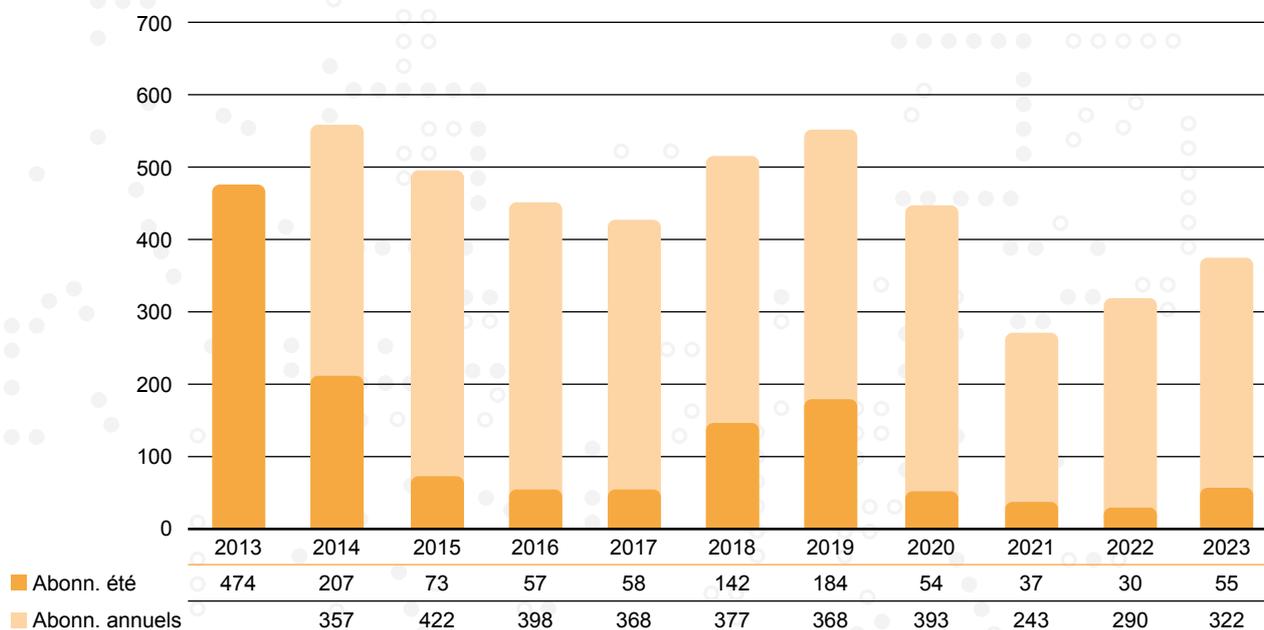
Au vu du risque de pénurie d'électricité et de l'augmentation massive des tarifs de celle-ci, le Conseil administratif a pris la décision en 2023 de réduire d'une semaine la période d'ouverture de la patinoire. Ainsi, Le Club des Patineurs de Meyrin, sections artistique et hockey sur glace, a eu accès à la patinoire dès la rentrée scolaire, en août, et peuvent planifier leurs entraînements jusqu'à la fin du mois d'avril.

Nombre total d'entrées – patinoire

1^{re} demi-saison s'étend de janvier à mars, 2^e demi-saison d'octobre à décembre.



Nombre de membres, Maisonnex – tennis de saison été



Examens universitaires

En 2023, l'Université de Genève a une nouvelle fois occupé la patinoire intérieure hors glace pour l'organisation des examens de certaines facultés. Les nettoyages du site ont été pris en charge par le personnel du service des sports et, en plus des CHF 8'000.– de frais de location, la somme de CHF 2'860.– a été facturée pour les frais de nettoyages.

Centre sportif de Maisonnex

C'est en bordure de la frontière franco-suisse que se trouve le centre sportif de Maisonnex. A proximité du portail de la science et du Globe et de l'innovation, le centre d'intérêt de ses utilisateurs n'est néanmoins pas les protons et neutrons, mais la petite balle jaune ou noire, selon l'activité pratiquée.

Avec ses 11 courts de tennis, dont 4 praticables à l'année, et ses 4 courts de squash, le centre sportif de Maisonnex fait le bonheur des adeptes de la raquette. Les familles ne sont pas oubliées, puisque le minigolf ravit petits et grands dans un cadre accessible toute l'année. Enfin, la piscine de plein air accueille durant tout l'été, celles et ceux qui souhaitent profiter d'un cadre bien plus calme que la piscine des Vergers et les deux terrains de pétanque, accessibles gratuitement, font le bonheur des amateurs du cochonnet.

L'entrée du centre a été rendue plus accueillante, nous l'avons aménagée avec des fauteuils et du mobilier sympa.

Piscine

Ouverte de mi-mai à fin septembre, la piscine de Maisonnex connaît une fréquentation relativement stable depuis plusieurs années. Elle est fréquentée par une clientèle qui apprécie de pouvoir nager et se détendre loin du tumulte de la Cité. En 2023, une ligne d'eau dédiée spécifiquement aux nageurs a été installée. Celle-ci a été fortement utilisée et appréciée.

Tennis

2023 s'inscrit dans la continuité avec une nouvelle augmentation du nombre d'abonnés. Si nous n'avons pas encore retrouvé la fréquentation qui ont fait les belles années du centre, nous constatons avec plaisir un retour progressif sur nos courts. Nous avons enregistré 322 abonnements annuels auxquels viennent s'ajouter les 55 abonnements à la saison été.



Entrée du centre sportif de Maisonnex

© David Genequand

Durant l'année 2023, les professeurs de tennis ont cherché à dynamiser le sport féminin en proposant et en organisant des stages spécialement dédiés aux femmes. Ceux-ci ont rencontré un vif succès et seront reconduits en 2024.

Squash

Le squash, sport pourtant très apprécié, ne retrouve pas l'engouement qu'il a connu il y a quelques années. Après une reprise qui nous laissait à penser que le squash retrouvait une bonne fréquentation, nous constatons à nouveau une légère baisse. En 2023, nous avons enregistré 59 abonnements annuels auxquels viennent s'ajouter les abonnements à la saison, 151 en été et 143 en hiver.

Le Squash Club Meyrin et le professeur de squash ont continué leurs efforts pour proposer des animations destinées aux abonnés et pour tous les niveaux. En outre, quatre stages en groupe ont été organisés spécialement à destination des femmes. Un joli succès avec au total, environ 50 femmes qui ont participé à ceux-ci. Le point d'orgue a été la master class que le club a organisé en avril où une joueuse professionnelle est venue prodiguer ses précieux conseils aux participants pour améliorer leur technique de jeu.

Sauna

Le sauna est fréquenté par des abonnés fidèles depuis plusieurs années. Nous constatons une légère augmentation du nombre d'abonnés. 40 abonnements sauna en moyenne par saison ont été vendus en 2023.

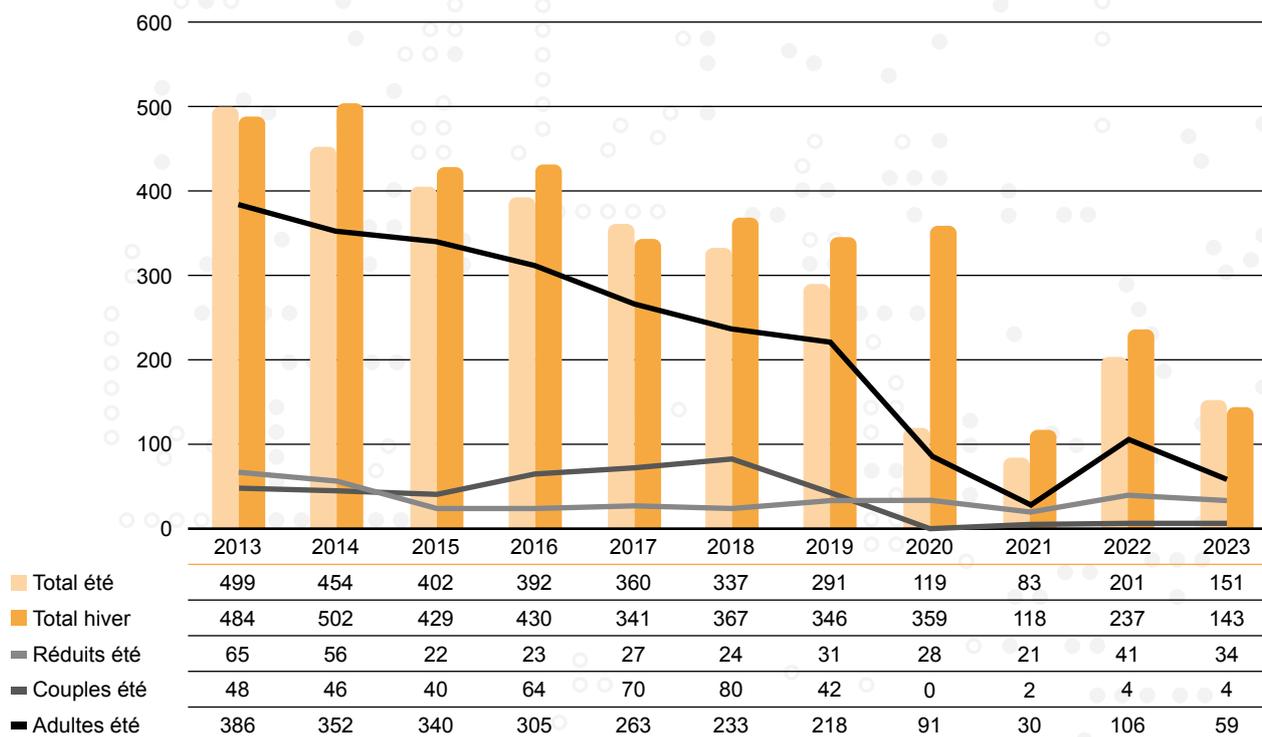
Minigolf

Le minigolf reste une valeur sûre ; de nombreuses familles, centre de loisirs, des classes, groupe d'amis, viennent s'y affronter dans la joie et la bonne humeur. Le site ombragé est très apprécié, notamment les jours de fort ensoleillement. En 2023, la fréquentation du minigolf était en hausse avec 1'257 parcours vendus.

Démarche participative avec les utilisateurs

La démarche participative initiée en septembre 2019 se poursuit. Le groupe de travail a organisé le 25 juin 2023 une journée porte ouverte au centre sportif de Maisonnex. Cette journée a impliqué le Squash Club Meyrin, le Tennis Club Meyrin, l'équipe dynamique de la démarche participative ainsi que le personnel du centre sportif. Tous ces acteurs ont collaboré tout au long de cette journée. Des animations et challenges ludiques ont été proposés au squash, au tennis, au minigolf et à la pétanque.

Nombre d'abonnements par saison – squash



Cette journée a rencontré un franc succès et a été très appréciée des nombreuses familles qui sont venues découvrir notre centre sportif.

Centre sportif de Cointrin

La piscine des Ailes est la première piscine publique construite à Genève. C'est aussi un partenariat public/privé qui fait date puisque la Commune prend en charge le déficit financier et s'implique dans le comité de gestion. Les Cointrinois sont très fiers de leur piscine et, depuis 1962, c'est avec plaisir qu'ils s'y rendent à la belle saison pour en profiter.

L'exploitation de cette piscine devient très difficile, le comité de gestion ne peut plus assumer les risques et responsabilités que cette gestion nécessite. Ainsi, des contacts ont été pris pour remettre cette piscine en gestion par une société privée. Au vu des délais courts, cette collaboration ne s'est pas réalisée en 2023.

La fréquentation a tout de même été bonne avec 15'554 visiteurs.

Installations sportives en libre accès

Le service des sports a pour mission de favoriser le sport pour tous. Pour rendre les activités sportives accessibles à tout un chacun, des installations sportives de qualité sont mises gratuitement et en libre accès à la disposition des Meyrinois.

Boulodrome des Arbères

Avec ses 12 pistes intérieures et ses 10 pistes extérieures, le boulodrome des Arbères est l'un des sites le plus prisé de la Commune. Dans la halle, il y a également 2 pistes de longues. En toute saison et tout au long de la journée, les amateurs des sports de boules se retrouvent pour disputer quelques parties dans la bonne humeur. Selon un planning établi, des créneaux horaires sont réservés à deux clubs de pétanque meyrinois. Le boulodrome accueille régulièrement des tournois interclubs et, une à deux fois dans l'année, des championnats genevois.

Stade des Champs-Fréchets

Le stade des Champs-Fréchets est avant tout apprécié des amateurs de course à pied qui apprécient de pouvoir y pratiquer des entraînements spécifiques sur l'anneau de 300m en tartan. Sa partie centrale voit régulièrement des équipes se retrouver pour disputer des matchs de football ou de basket amicaux. Il est également possible d'y pratiquer du volley ou du badminton.



La section d'athlétisme de la FSG Meyrin, qui est présente chaque jour dans le cadre des entraînements du club, a la priorité sur l'usage public du lieu.

Autres installations

Les sportifs individuels, qui souhaitent pratiquer une activité sportive avec un minimum de contraintes horaires, se voient proposer un large choix à Meyrin. Les trois parcours mesurés longs de 3.4, 5.7 ou 8.3 km sont accessibles à tous et offrent une jolie balade à travers champs et en bordure de forêt, idéal pour courir, marcher activement ou flâner en famille. Il est possible également de télécharger l'application Jooks qui propose, en plus des trois parcours mesurés, une escapade sportive au cœur de la Cité. Il suffit de se laisser guider pour se voir proposer des exercices de musculation et découvrir quelques points d'intérêts propres à Meyrin. De mai à mi-septembre, en collaboration avec l'association Urban Training, des cours de l'activité du même nom sont proposés gratuitement. Sur les indications d'un moniteur professionnel, c'est en moyenne 15 personnes qui parcourent chaque semaine les rues de la Commune et pratiquent des exercices physiques sur le mobilier urbain.

La place de workout, située à l'angle de l'avenue de Vaudagne et de la rue de la Prulay, rencontre toujours un vif succès. A n'importe quel moment de la journée, il y aura toujours des amateurs et amatrices de fitness urbain sur l'un ou l'autre des engins mis à leur disposition. Pour les moins aguerris, il y a sur le site des conseils et des propositions d'exercice pour limiter les risques de blessure.



Cérémonie des Mérites 2022

Pour les familles, les jeunes et les moins jeunes, il est toujours possible de passer un agréable moment sur l'un des terrains de pétanque que l'on peut trouver au Parc de la Comtesse-de-Saint-Bon, dans le quartier des Champs-Fréchets et à la promenade des Ailes à Cointrin. Les adolescents, plus particulièrement, apprécieront les terrains de jeux multi-activités, qui se trouvent à la promenade de Corzon ou dans le parc de l'école des Boudines, sur lesquels ils peuvent disputer des matchs de foot ou de basket.

ORGANISATION DE MANIFESTATIONS

Samedis de ski et de surf

Depuis quelques années, le service des sports se voyait obligé de refuser un grand nombre d'inscriptions par manque de place. En 2023, après discussion avec le Ski Club de Meyrin, il a été possible d'augmenter la capacité d'accueil des enfants aux sorties. C'est donc 60 jeunes Meyrinois qui ont eu le plaisir de dévaler les pistes de Megève à cinq reprises entre janvier et mars.

Mérites

Le 3 février 2023, Monsieur Laurent Tremblat, maire, a eu le plaisir de remettre les Mérites 2022. Lors de cette cérémonie, les médailles et diplômes ont été remis à 10 méritants.

Sur 15 propositions reçues, le Conseil administratif a distingué les lauréats suivants :

Mérites individuels 2022 :

- **M. Ahmed Hammad** pour son titre de champion suisse aux SwissSkills 2022, assistant en promotion de l'activité physique et de la santé ;
- **M. Alain Dubuis** pour son engagement au sein des Aigles de Meyrin et plus particulièrement 22 ans de présidence ;
- **M. Tomas Fabry** pour l'ensemble de sa carrière en waterpolo et plus particulièrement ses titres de champion du Monde 2017 et 2019 et d'Europe 2019 et 2022 ;
- **Mme Marion Favre** pour ses titres en tchoukball de championne d'Europe et championne suisse 2022 ;
- **Mme Matilde Ferreira Marques** pour son titre de championne suisse 2022 en gymnastique acrobatique, catégorie Women's Group AG2 ;
- **Mme Rosmarie Gremaud** pour son engagement au sein des associations meyrinoises et plus particulièrement à l'AHVM depuis de nombreuses années ;
- **Mme Melinda Jorge** pour son titre de championne romande 2022 en natation artistique, catégorie Solo libre U1 ;
- **Mme Michelle Thomi** pour son engagement au sein du club de patchwork « Meyripatch » depuis 35 ans.

Mérites collectifs 2022 :

- **Mme Alyssia Berardi et M. Maximilien Toscan de Rock Dance Company**, pour leur titre de champions suisses 2022, catégorie Main Class Contact ;
- **Scouts de Meyrin groupement Rhône-Jura** pour leur investissement en faveur de la jeunesse meyrinoise depuis près de 60 ans.

SYSTÈMES D'INFORMATION

Dicastère de M. Eric Cornuz

GOVERNANCE, STRATÉGIE ET ORGANISATION

Les axes principaux de la stratégie d'évolution des systèmes d'information de la ville de Meyrin consistent à trouver des solutions métiers qui permettent à l'administration d'être plus efficace grâce à la numérisation afin de se décharger de tâches lourdes et chronophages qui peuvent être prises en charge par les systèmes d'information, pour se concentrer sur les prestations à la population.

L'évolution constante et rapide des technologies de l'information impose à la ville de Meyrin une maintenance soutenue de son système d'information et une veille constante pour prendre en compte les changements.

Pour ce faire, le Service Informatique de l'Association des Communes Genevoises (SIACG) est le partenaire principal des communes genevoises pour les développements et mises à jour logiciels et matériels, et la ville de Meyrin en est le premier contributeur. Nous sommes impliqués à tous les niveaux d'instances du SIACG, pour être au cœur de l'évolution.

Pour les autres éléments, indépendants du SIACG, la priorité a été mise en 2023 sur le remplacement de notre téléphonie. En effet, après une analyse complète menée en tenant compte des choix stratégiques centrés sur la sécurité, la mobilité et la durabilité, la bascule vers le nouveau système s'est effectuée en une seule journée début juillet 2023. Cette refonte est essentielle à la mise en œuvre de la vision institutionnelle du travail de demain. Elle a notamment permis de pourvoir le guichet d'accueil multi-service de la mairie d'un centre d'appel pour une meilleure prise en compte des sollicitations des usagers.

En outre, nous travaillons en mode projet au sein de la Ville lors de la mise en place de nouveaux outils. Cette méthode porte ses fruits depuis 2017. Une première structure liée à la nomenclature de projet est maintenant aboutie et devient systématique.

SIACG

Suite aux Assises du SIACG, initiée par notre commune en 2019, le SIACG a commencé sa transformation en 2020, afin de revoir son fonctionnement, les rôles et les missions de ses instances ainsi que leur interaction, la stratification de ses prestations ainsi que le mode de

financement. En effet, les administrations communales sont en constante évolution et les systèmes d'information jouent un rôle crucial dans le bon accomplissement de leurs missions.

Les premiers mois de travail ont permis, avec les différentes instances, principalement le comité, la commission des utilisateurs, les groupes de travail, le SIACG et un mandataire externe de travailler sur les rôles, les missions et les interactions. La deuxième phase consistait à poser une vision et un plan directeur 2022-2026. Cette dernière phase a pris plus de temps que prévu et le plan directeur a été publié en novembre 2023.

En parallèle de toute cette réforme, le travail a continué sur la mise à jour ou le choix de nouveaux outils clés pour nos administrations :

- application Petite Enfance : en 2018, il est décidé de rechercher une nouvelle application pour la petite enfance. L'AIMP est lancé par le SIACG en 2019, et le choix du soumissionnaire se fait en 2020. Malheureusement, un recours a bloqué l'avancement du projet, et il a finalement pu reprendre en 2021. Le déploiement était prévu à la rentrée 2022 à Meyrin, il a finalement été retardé pour des problématiques de l'application dans la gestion financière jusqu'en 2023. Finalement, après le développement des éléments financiers, nous avons dû prendre la décision d'une implémentation en 2024, en effet, une implémentation en cours ne pouvant se faire, au vu d'un calcul de rattrapage effectué à Meyrin. Son déploiement aura lieu pour le module administratif à la rentrée 2024 ;
- application du Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH) : en 2018, il a été décidé de se lancer dans la recherche d'une application SIRH. La collecte des besoins établie par le groupe SIRH a été complétée par un mandataire de 2018 à 2019. Le projet a été stoppé en 2020 en raison de COVID. En 2021, un appel d'offre a été lancé et le projet a été adjugé au début 2022. Malheureusement en fin d'année 2022, le SIACG a dû arrêter le contrat avec le prestataire. Le projet a pu redémarrer rapidement par la recherche d'un nouveau produit. En avril 2023, un prestataire est trouvé. La mise en œuvre du premier module a démarré dans une commune pilote au début 2024. Meyrin espère pouvoir commencer la mise en place de l'application dans le deuxième semestre 2024 ;

- gouvernance Microsoft 365: l'adoption de la suite Office M365 dans nos administrations nécessite un cadre d'exploitation et d'utilisation des outils et applications mis à dispositions dans le respect des objectifs poursuivis par le SIACG et la législation en vigueur. En 2023, un document cadre a été établi par le groupe utilisateur GU 365 et la commission technique. Il a été validé par la commission des utilisateurs;
- refonte CMNET: en juin 2022 une remise à niveau complète de l'application CMNET est lancée. Le choix s'est fixé sur une refonte du produit actuel, en parallèle d'une mise à jour lourde et indispensable prévue. Elle devrait être mise en œuvre dès mai 2024.

WORKPLACE

L'amélioration de l'ergonomie et de la notion de mobilité au sein du travail se poursuivent. Parmi les 1'659 tickets qui ont été créés en 2023, 98.7% ont été clôturés. Les ressources attribuées pour le support ServiceDesk sont d'environ deux personnes temps plein pour 591 utilisateurs.

Le chiffre total des sollicitations est stable car plusieurs demandes sont attribuées en mode projet qui est de plus en plus présent.

Type	2022	2023	Différence	%
Incidents	888	985	97	11%
Demandes	720	674	-46	-6%
Global	1'608	1'659	51	3%

La campagne de migration du parc des ordinateurs de Windows 10 vers Windows 11 est en cours.

INFRASTRUCTURE ET OPÉRATIONS

Une implication pour la partie infrastructure informatique dans plusieurs projets a donné lieu aux études et analyses suivantes:

- école Meyrin-Village: des analyses complémentaires concernant l'infrastructure informatique ont été fournies pour contribuer à l'évaluation du projet de rénovation et d'évolution;
- Cœur de cité: une analyse plus détaillée a été menée considérant les axes et les principes de mise en place pour la nouvelle mairie (gestion des accès, réseau fibre, régulation etc.).

Une cartographie réseau intégrant les fibres optiques et les éléments actifs a été lancée afin de permettre des optimisations, la gestion d'impact et la redondance dans le cas de pannes ou de contingence électrique.

La liste des antennes wifi continue également d'être mise à jour au fur et à mesure des demandes métiers.

SI MÉTIER

Les caisses du service de l'état civil et des finances ont pu être renouvelées avec un renforcement des points de configuration et d'intégration.

Avec le remplacement du système de paiement en ligne PSP de Postfinance par la nouvelle plateforme CheckOut Flex, une adaptation a dû être opérée sur le flux des prestations en ligne de l'état civil afin d'assurer la continuité de service.

	2022	2023	Evolution	%
Nombre d'accès réseau total (utilisateurs, messageries, droits)	706	713	7	1%
dont nombre accès génériques	152	122	-30	-20%
dont nombre utilisateurs physiques	554	591	37	7%
Nombre de mutations	227	241	14	6%
Nombre ordinateurs	351	371	20	6%
Nombres d'imprimantes	120	129	9	8%
Nombre VPN	229	208	-21	-9%
Nombre VDI	10	21	11	110%

Antennes Wifi intérieures et extérieures	2022	2023	Evolution
Auberge et Maison Communale	3	4	1
Centre sportif Maisonnex	2	2	0
Centre sportif Vergers	11	7	-4
CVH	1	3	2
École des Boudines	3	3	0
École des Champs-Fréchets	3	1	-2
École de Meyrin-Village	2	2	0
École des Vergers	6	6	0
EVE Champs-Fréchets	3	3	0
EVE Cité	2	3	1
EVE Monthoux	3	3	0
EVE Parc	3	3	0
EVE Vergers	3	3	0
Ferme de la Golette	5	5	0
Théâtre Forum Meyrin	6	4	-2
Jardin botanique alpin	2	2	0
Mairie	18	17	-1
Salle Antoine-Verchère	2	2	0
Villa Mani	5	5	0
Protection civile	0	2	2
Antenne de secours	2	3	1

Des initialisations de projets ont démarré et mèneront à des travaux de réalisation pour 2024:

- le système d'information politico-administratif : l'étude vise à évaluer le renouvellement du système de vote arrivé à obsolescence pour le Conseil municipal ainsi que la gestion des séances et des objets politiques ;

- les écrans d'affichage pour les sports : un soutien a été apporté pour appuyer un changement du système de pilotage d'affichage de contenu diffusé à travers une dizaine d'écrans sur les sites des centres sportifs des Vergers, de Maisonnex et de Livron.

CONTINUITÉ ET SÉCURITÉ

La continuité et la sécurité font partie intégrante lors de la mise en œuvre ou l'évolution des nouveaux logiciels à travers la structure projet.

La coordination rapprochée avec le SIACG afin de traiter les différentes attaques est également toujours active.

DIGITAL ET COLLABORATIF

Le projet de gouvernance pour les outils collaboratifs Microsoft 365 a abouti ainsi que le déploiement de cette stratégie pourra alors être effectué et permet les premières réflexions sur les orientations qui seront prises pour 2024 pour la ville de Meyrin.

SMART CITY

Plusieurs initialisations de projets ont démarré et mèneront à des travaux de réalisation pour 2024 :

- la demande d'enlèvement d'encombrants en ligne : grâce au partenariat avec la ville de Genève et le SIACG, ce projet va considérer la mise en place des demandes de rendez-vous en ligne via un formulaire attractif et simple d'usage. Cela permettra notamment une réduction du nombre d'appels pour ce type de demande et également la possibilité pour l'utilisateur d'effectuer ses demandes à n'importe quel moment de la journée ;
- la gestion des demandes de location de salles et paiement en ligne : la ville de Meyrin met à disposition des habitants, des associations et des entreprises meyri-noises, différentes salles pour l'organisation de manifestations privées ou associatives. Cette prestation est pilotée au service gestion et entretien des bâtiments. Afin de suivre l'évolution digitale, un projet est mis en place pour permettre de faire évoluer cette prestation sur Internet et également d'en faire le paiement en ligne ;
- l'arrosage connecté : la mise en place d'un arrosage connecté prévu sur différents terrains de football permettra d'optimiser l'arrosage et d'économiser le tirage de l'eau selon, par exemple, les conditions météorologiques ou d'autres facteurs.

URBANISME, TRAVAUX PUBLICS ET ÉNERGIE

Dicastère de M. Eric Cornuz

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

La requête en autorisation de construire a été déposée pour la future mairie et les espaces extérieurs du Cœur de cité

La première pierre du parking souterrain a été posée le 5 juin

Un crédit de CHF 2,3 millions a été voté pour les ressources humaines additionnelles nécessaires au projet Cœur de cité

Le PDCom a été mis à jour au sujet de la densification de la zone villas

Des crédits de réalisation et acquisitions foncières de CHF 10,9 millions ont été votés pour la réalisation de la Voie verte d'agglomération rive droite

Les travaux d'implantation d'un bus à haut niveau de service (BHNS) ont débuté

Un crédit de CHF 5,4 millions a été voté pour le maintien et l'amélioration des routes et trottoirs à l'horizon 2024-2027

La Maison Vaudagne rénovée et son extension ont été officiellement inaugurées le 7 octobre

L'autorisation de construire pour la rénovation de l'école de Meyrin-Village a été délivrée en octobre. Un recours a été formé en novembre.

Un crédit de CHF 1,25 million a été voté en vue d'alimenter les bâtiments communaux actuellement chauffés au mazout avec des sources énergétiques renouvelables et de récupération

Une image directrice est en cours d'élaboration sur le site de Corzon (ancien terrain de football de Vaudagne)



Edicule d'accès et sortie du parking souterrain

LE PROJET CŒUR DE CITÉ AVANCE, LA COMMUNE POURSUIT SES TRAVAUX DE RÉNOVATION ET ACCOMPAGNE LA MOBILITÉ CANTONALE

En 2023, le service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie a poursuivi ses missions de développement du territoire communal.

Cœur de cité continue de mobiliser les ressources de l'administration en général et du service de l'urbanisme en particulier, à travers le développement des projets de construction de la nouvelle mairie et de la requalification des espaces extérieurs.

L'autorisation de construire pour la rénovation de l'école de Meyrin-Village a été délivrée, mais fait l'objet d'un recours dont la validité devait encore être confirmée fin 2023.

Au niveau de la planification du territoire, le régime des zones « villas » a été mis à jour dans le Plan directeur communal en vue de le rendre conforme à la loi sur les constructions et les installations diverses (LCI) modifiée en 2020 (densification des zones villas).

CŒUR DE CITÉ

Cœur de cité est un projet phare qui vise à transformer la place des Cinq-Continents et ses environs en zone piétonne et conviviale, né à la faveur du projet de mise en souterrain du parking P1 par le propriétaire du centre commercial. Il comprend la requalification de la place des Cinq-Continents, la construction d'une nouvelle mairie sur la place, l'aménagement d'un parc arboré sur l'actuel terrain de football des Boudines et la requalification de l'ensemble des espaces extérieurs compris dans le périmètre de projet. En 2023, le chantier du parking souterrain s'est poursuivi. Deux crédits ont été votés en janvier et décembre pour établir les appels d'offres d'une part et s'adjoindre les ressources nécessaires au projet d'autre part. Avec un vote du crédit de réalisation prévu à mi-2024, les travaux de la nouvelle mairie sont projetés de l'automne 2024 au printemps 2027, et ceux des espaces publics de l'automne 2024 à l'été 2028. Les fondamentaux du projet reposent désormais sur trois notions majeures : le Cœur de cité envisagé comme un grand campus (mobilités douces prioritaires, distances courtes et espaces de natures diverses), comme une centralité urbaine active (entre le village et la future polarité de la Gravière, entre les Vergers et le quartier d'activité de Riantbosson) avec plusieurs axes structurants nord-sud, est-ouest, et un lieu où les plantations trouveront une place significative.





© DaisyTeukim

Pose de la première pierre du parking souterrain

Crédit d'étude pour établir les appels d'offres

Le 31 janvier, le Conseil municipal a voté à l'unanimité un crédit d'étude de CHF 2,45 millions pour financer la réalisation des appels d'offres (délibération n° 2023-01). En effet, les coûts de construction ont considérablement augmenté ces dernières années, en particulier les derniers mois, et les difficultés d'approvisionnement ont rendu les prix plus difficiles à évaluer. Pour réduire le plus possible les imprécisions et pour anticiper les hausses des prix de la construction, le Conseil administratif a proposé de ne pas dimensionner le crédit de construction sur la base d'un devis général estimatif, mais de réaliser les appels d'offres et d'obtenir ainsi des prix d'entreprises permettant un juste chiffrage du coût du projet.

Pose de la première pierre du parking souterrain et demande d'autorisation de construire

La première pierre du parking souterrain a été posée le 5 juin en présence des autorités meyrinoises et des représentants de m3 Groupe, propriétaire du centre commercial meyrincentre. La requête en autorisation de construire a quant à elle été déposée en juillet, avec une délivrance attendue au printemps 2024.

Skatepark provisoire

Le 22 août, le skatepark a été provisoirement déménagé sur la campagne Charnaux, et devrait y rester jusqu'à la fin du chantier Cœur de cité. Des démarches à destination des usagers seront organisées en vue de la réinstallation du skatepark dans le futur Cœur de cité réaménagé.

Séance d'information publique

Une séance publique d'information organisée le 4 octobre au Forum a permis au Conseil administratif de présenter le projet dans son ensemble (mairie, espaces publics). Les enjeux de durabilité et les opportunités pour la population de participer au processus ont pu être évoqués. Cette présentation a permis de revenir sur la genèse du projet et la participation citoyenne activée à plusieurs étapes-clés depuis 2017. La future Maison du projet prévue dans l'ancien restaurant du Forum a pu être présentée. Ce lieu devrait ouvrir au printemps 2024.

Ressources humaines additionnelles pour le projet

Le 19 décembre, le Conseil municipal accepte par 27 oui et 5 non un crédit d'engagement de CHF 2'317'362.– destiné au financement des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) et à l'activation en investissement des postes à durée déterminée nécessaires à la réalisation du projet Cœur de cité pour la période 2024-2027 (délibération n° 2023-31a).



© Emmanuelle Bayart

Avancement du chantier

En décembre, la dalle supérieure du parking était coulée ainsi que les deux émergences de la place haute longeant le Forum et les issues de secours qui se trouveront finalement dans le bâtiment de la future mairie. Fin 2023, la phase 2 du chantier au-dessus des tunnels d'accès aux sous-sols du centre commercial à l'endroit de la future place « basse » a été ouverte.

URBANISME

Mise en conformité du PDCoM – Zones « villas »

Le Plan directeur communal (PDCoM) définit les orientations relatives à l'aménagement et au développement du territoire meyrinois. La présente version du PDCoM a été adoptée en décembre 2020 par le Conseil municipal et en avril 2021 par le Conseil d'Etat.

Des évolutions dans la législation cantonale portant sur la zone d'affectation 5, dite aussi zone « villas », ont nécessité une mise à jour du PDCoM. Selon les nouvelles dispositions légales, les communes doivent désormais définir les secteurs dans lesquels on pourra construire davantage dans le cadre de cette zone 5, et les contrepar-

ties demandées le cas échéant. Il s'agit par exemple de mettre en place des servitudes de passage pour les piétons, favoriser la végétalisation et la biodiversité, réduire les surfaces dédiées aux voitures, rechercher des projets coordonnés entre parcelles voisines... Des dispositions spécifiques aux secteurs « Citadelle », « Vieux-Bureau / Edmond-Rochat » et « Cointrin » ont ainsi été élaborées avec la commission politique « développement urbain » du Conseil municipal.

Le projet de révision a été modifié suite à la consultation publique qui s'est déroulée du 11 janvier au 10 février 2023. La mise à jour a finalement été adoptée par le Conseil municipal le 12 septembre, pour être ensuite soumise au Conseil d'Etat. Le Canton reste en effet le décideur final sur les questions d'aménagement du territoire.

En date du 20 décembre 2023, le Conseil d'Etat a validé toutes les orientations communales pour les secteurs « Citadelle » et « Vieux- Bureau / Edmond-Rochat ». Dans ces secteurs identifiés comme présentant un « potentiel de densification accru », il sera possible de construire plus densément, moyennant le respect de certaines conditions bénéficiant au quartier et à la collectivité. La

Travail sur les tunnels de meyrincentre



position communale pour les secteurs de « Cointrin-est » et « Cointrin-ouest » n'a quant à elle pas été validée au motif que le Plan directeur cantonal 2030 identifie ces deux secteurs comme devant faire l'objet d'une densification plus importante que le permet la zone « villas », en procédant à des modifications de zones. Pour rappel, un précédent projet de modification de zones sur Cointrin avait fait l'objet d'un référendum ayant conduit à un refus en votation populaire du 9 février 2020. Afin de définir de quelle manière cette mesure va s'appliquer dans le contexte cointrinois, l'Office cantonal de l'urbanisme va engager, courant 2024, l'étude d'un nouveau projet pour ce territoire (« Plan guide ») qui fera une large place à la concertation publique.

ZIMEYSA : projet de MZ et PDZDAM

Le service de l'urbanisme assure le suivi de l'élaboration d'un projet de modification (MZ) de zone et de plan directeur de zone de développement d'activités mixtes (PDZDAM), concernant une partie de la ZIMEYSA.

Ce PDZDAM, élaboré à l'initiative de l'Office de l'urbanisme du canton et de la Fondation pour les terrains industriels (FTI), vise à promouvoir une meilleure utilisation du sol et une diversification des activités économiques, à travers des possibilités constructives plus importantes et une mixité accrue (jusqu'à 40% d'activités tertiaires).

Différentes autorisations de construire, déposées sur le secteur de la future ZDAM, ont été préavisées en mettant l'accent sur leur compatibilité avec les orientations souhaitées pour l'avenir. Une enquête publique est prévue en 2024 sur la MZ et le PDZDAM.

Un projet pour le site de Corzon

Le site de Corzon, situé entre l'avenue de Vaudagne, la rue de la Prulay et la promenade de Corzon comprend l'ancien terrain de football de l'avenue de Vaudagne et ses abords. En février, le Conseil municipal a voté à l'unanimité la délibération n° 2022-14a demandant l'étude d'une « image directrice » d'urbanisme pour ce site afin de réfléchir à son devenir à moyen et long terme, la réalisation d'aménagements réversibles et provisoires permettant rapidement de rendre l'espace plus attractif pour la pratique du sport par toutes et tous, et une réflexion sur la réponse aux besoins d'un lieu dédié aux jeunes de 15 à 25 ans. Sur ce point, une concertation avec la population sera menée. Le projet d'aménagements réversibles en faveur du sport pour toutes et tous est en cours de concrétisation et devrait être ouvert au public dès l'été 2024.

Antennes 5G

En Suisse, la 5G touche la qualité des communications et donc l'économie nationale, mais aussi les objets connectés et les loisirs, notamment le streaming. Les questions liées sont fortement médiatisées et l'usage des données augmente en même temps que l'inquiétude en rapport à la santé. Depuis 2000, l'Ordonnance sur la protection contre le rayonnement non ionisant (ORNI) définit des valeurs limites. Les trois réseaux en présence en Suisse (Swisscom, Sunrise, Salt) n'ont toutefois pas de cadre de planification. Les communes et cantons n'ont donc pas de levier sur les autorisations de construire et leur action est limitée aux recours juridiques.

À Meyrin, tout le territoire est couvert par le réseau 5G des fournisseurs suisses, à l'exception de rares poches très réduites. Le Conseil administratif souhaite appliquer un principe de précaution en émettant des préavis défavorables aux requêtes en autorisation de construire, et engager des recours lorsque la requête concerne un projet situé à proximité de logements ou d'équipements accueillant du public.

Six recours sont en cours de procédure. Afin d'accompagner ces démarches, le Conseil municipal a accepté le 21 novembre, par 18 oui, 9 non et 2 abstentions, la délibération n° 2023-17a demandant un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 80'000.– pour compléter le financement des recours engagés par la Commune sur différents projets d'antennes 5G, ainsi que d'autres procédures juridiques engagées par le service de l'urbanisme.

PLQ Pré-Bois

Suite à la demande de renseignement de 2016, l'élaboration du projet de plan localisé de quartier (PLQ) a avancé avec difficultés pour des raisons administratives et des problématiques importantes liées au site qui comporte de nombreuses contraintes comme la gestion des risques OPAM (ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs), les aspects liés à la protection de l'agriculture et la nature ainsi que les questions de mobilité.

L'élaboration du projet de PLQ a néanmoins pu faire l'objet d'une première enquête technique par les services cantonaux, et la synthèse a été rendue courant 2023. La modification du projet au regard des remarques apportées par les différents services ainsi que les intérêts croisés entre les différents thèmes ont pu être coordonnés. Les dernières pesées d'intérêts auront vraisemblablement lieu dans le courant de l'année 2024 et permettront de clôturer la deuxième enquête technique. Ceci permettra de lancer la procédure usuelle d'adoption, intégrant les préavis communaux.

PLQ Hôpital de La Tour – Campus Santé

Les propriétaires de l'Hôpital de La Tour et les autorités publiques travaillent en étroite coordination afin de développer un «Campus Santé» autour de l'hôpital, qui vise à profiter de l'émulation créée par la proximité géographique de compétences diverses liées à la santé. L'objectif est de concentrer des activités de recherche, de développement et de formation, et développer des synergies entre ces activités. On prévoit la création de nombreux emplois à haute valeur ajoutée. Pour la Commune, partie prenante de ce projet, il représente aussi une plus-value importante en termes de requalification de l'entrée de ville.

Un masterplan a été élaboré, qui permet de spatialiser les intentions de projet. On y prévoit des perméabilités et un maillage d'espaces publics et de mobilité douce qui articulera toutes les nouvelles fonctions. Différentes parcelles communales sont concernées, notamment le parc de la Planche et le Centre de voirie et horticole. Le bâtiment est vétuste et des réflexions sont en cours afin d'envisager sa relocalisation.

Un projet de plan localisé de quartier (PLQ) est en cours de développement sur la partie existante du site de l'hôpital et sur la bande nord qui comprend l'actuel EMS. Ce projet de PLQ a été scindé en deux pièces urbaines afin de permettre à l'hôpital, unique propriétaire de sa parcelle, d'avancer à son propre rythme. Une première enquête technique (analyse complète du dossier par les services de l'Etat) et sa synthèse a été rendue fin 2023. L'adaptation du projet prévue en 2024 permettra de lancer la procédure usuelle d'adoption, y compris les préavis communaux.

Requêtes et octrois d'autorisation, droits de préemption

Durant l'année, 170 requêtes en autorisation de construire ont été préavisées par la Commune, soit 41 pour la réalisation de logements individuels ou collectifs, 23 pour des réalisations industrielles, artisanales ou commerciales et 106 pour des constructions diverses (piscines, clôtures, murs, garages, appentis, transformations diverses, etc.). Durant cette même année, 262 autorisations ont été délivrées, dont 114 pour des logements individuels ou collectifs, 21 pour des réalisations industrielles, artisanales ou commerciales, et 127 pour des constructions diverses. La Commune a été interpellée à 8 reprises lors de vente d'immeubles dans les zones de développement. Elle n'a pas exercé son droit de préemption.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC ET MOBILITÉ

Projet rue des Vernes – avenue de Vaudagne – rue François-Besson

Le réaménagement de l'avenue de Vaudagne et ses transversales, la rue de Vernes et l'avenue François-Besson, s'inscrit dans la mise en œuvre du PDCOM actuel. Il vise avant tout à créer un réseau d'espaces publics reliant les quartiers entre eux et à valoriser des lieux de rencontre et de convivialité. L'objectif est de concevoir ces espaces en améliorant la sécurité, le confort d'usage et environnemental, d'intégrer le patrimoine bâti et naturel afin d'engendrer un usage agréable au quotidien et retrouver un caractère villageois.

En juin 2021, le Conseil municipal a voté un crédit d'étude de CHF 510'000.– (délibération n° 2021-10a) destiné à l'élaboration d'un projet d'aménagement de l'espace public au niveau de l'avenue de Vaudagne, la rue des Vernes et l'avenue François-Besson. En septembre

© Olophine Rogg



Consultation à l'école de Meyrin-Village le 20 octobre 2022

© Pierre Debemard



L'avenue de Vaudagne sera réaménagée



Un panneau signalant le quartier au chemin des Arbères



Plan à l'entrée du quartier côté route de Meyrin



Les plantations aux abords du parking des Sports

2022, une démarche participative a permis de consulter 35 habitantes et habitants sur leurs habitudes, interrogations et desiderata. Les souhaits exprimés comprenaient essentiellement une facilitation des déplacements à pied et à vélo en toute sécurité, des espaces de rencontre et de convivialité, des espaces de jeux et de sports libres ainsi que des bancs à chaque arrêt de bus et installés régulièrement sur les cheminements. En octobre, les mandataires ont effectué des visites et sondages auprès de plusieurs institutions: Jardin Robinson, Maison Vaudagne, Transit et travailleurs sociaux hors murs, école de Meyrin-Village, Fondation Parloca & Régie Rosset (propriétaire Vaudagne 47-49-51), Jardin de l'Amitié et service de sécurité municipale.

Le 16 février 2023, les premières esquisses et grands principes d'aménagement ont été présentés lors d'un atelier. Un groupe de suivi a été créé.

En juin 2023, un point de situation a été présenté à la commission politique «travaux publics et entretien des bâtiments». Deux ateliers supplémentaires se sont encore tenus les 27 septembre et 1^{er} novembre 2023, avec l'objectif d'affiner et préciser plusieurs secteurs du projet.

PLQ Cointrin

Le secteur de Cointrin défini par les chemins du Jonc, des Sapins, Terroux, De-Joinville et l'avenue Louis-Casari est situé en zone de développement 3 depuis 1957, et a fait l'objet d'un grand nombre de projets au cours des dernières années. Pour suivre ces développements,

le Conseil municipal avait ouvert en 2015 un crédit de réalisation de CHF 9'300'000.– pour les travaux de génie civil et l'aménagement des espaces publics (délibération n° 2015-14a).

En 2023, les travaux d'aménagements extérieurs ont été menés au 5 et 5a, chemin des Sapins pour permettre la mise en service du bâtiment et l'entrée des habitants au 15 décembre. Les travaux paysagers et la finalisation des revêtements de voirie continuent début 2024. L'avancement total du projet est de l'ordre de 65%, et se poursuit en fonction de la construction des immeubles privés dans le secteur.

Quartier des Vergers

Plantations

En mars, des arbustes ont été transplantés dans le quartier. Des plantations complémentaires ont eu lieu en avril sur une aire de jeux, et en juin à l'entrée du parking des Sports. Au même endroit, des enrochements ont été mis en place pour lutter contre le stationnement «sauvage».

Signalétique

Des totems de signalétique ont été posés à l'été. Le concept de signalétique pour le quartier vise des parcours équilibrés entre durée et accessibilité, l'accès au contenu y compris pour des usagers ayant des difficultés de compréhension de la langue française, un guidage, une information sur la vie du quartier, et des informations contextuelles, notamment liées à des éléments de paysage.

Voie verte d'agglomération – Rive droite

La voie verte d'agglomération vise à offrir une alternative de mobilité douce aux déplacements sur les axes routiers. Projet piloté par le Canton en étroite collaboration avec les communes, elle permettra à terme de relier Anemasse à Saint-Genis-Pouilly. Le tracé de la voie verte « rive droite » reliera Châtelaine à Satigny, en passant par les gares de Vernier, Meyrin et Zimeysa. Sa réalisation permettra de valoriser les parvis et les liaisons aux réseaux de mobilité de quartier. Le tronçon situé sur la commune de Meyrin et qui traverse la zone industrielle offrira un parc « linéaire » qui offrira espaces de détente et de fraîcheur.

En juin, le Conseil municipal a voté à l'unanimité les crédits pour la réalisation et les acquisitions foncières nécessaires pour un montant de CHF 10'855'590.– (délibération n° 2023-09a). L'autorisation de construire a toutefois fait l'objet de trois recours, tous situés sur la commune de Vernier. Les raisons invoquées comprennent les exigences de la loi au sujet des limitations de vitesse à 20 et 30 km/h, des éléments sécuritaires, et un désir de conserver un accès sur la rue de Champs-Prévost ainsi qu'un régime d'exception à l'interdiction de circuler. Le calendrier de réalisation sera impacté d'au moins six mois par ces recours.

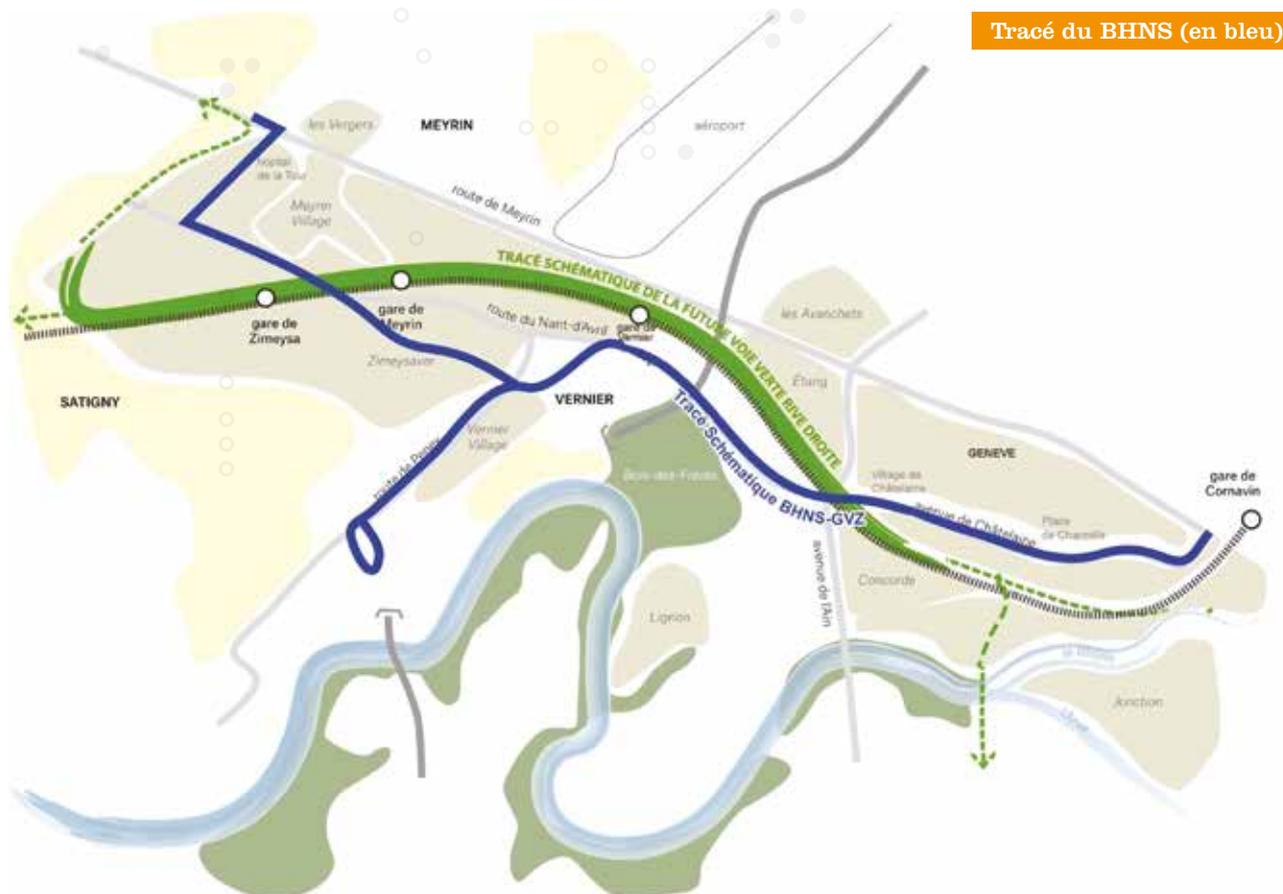
La VVA en site propre

Bus à haut niveau de service Genève-Vernier-Zimeysa (BHNS-GVZ)

Le projet de bus à haut niveau de service Genève-Vernier-Zimeysa (BHNS-GVZ) est un autre projet intégré au PDCOM que le service de l'urbanisme a contribué à élaborer et à planifier. Ce projet de bus bi-articulé déploie un axe fort de desserte à travers des quartiers d'habitation et d'activité à Genève (Franchises), Vernier (Châtelaine-Concorde-Etang), Satigny (ZITUIL), Meyrin-Satigny-Vernier (ZIMEYSAVER) puis à l'Hôpital de La Tour. Deux branches de ce bus 19 sont prévues avec des terminus à la ZITUIL et l'Hôpital de La Tour.

Le bus évoluera en site propre dans la mesure du possible. L'avant-projet a été finalisé en 2021, suivi du dépôt de l'autorisation de construire en fin d'année qui a enclenché la phase projet en cours.

Les appels d'offre pour les travaux de transplantations ont été lancés à la fin de l'été. Les travaux ont débuté à l'automne 2023 et se poursuivront jusqu'au printemps 2024. Un crédit de réalisation sera soumis au Conseil municipal au premier semestre 2024.



Travaux d'assainissement et mise à jour du Plan général d'évacuation des eaux

La délibération n° 2017-02a d'un montant de CHF 3'970'000.– destiné à la réhabilitation et la mise en séparatif du réseau secondaire d'assainissement communal avait été votée en 2017.

Dans le secteur de Cointrin, les études se poursuivent concernant la mise en séparatif des collecteurs des eaux usées et des eaux pluviales à l'avenue Louis-Casaï, en co-maîtrise d'ouvrage avec la ville de Vernier pour la mise en séparatif sur son territoire, et en coordination avec les Services industriels de Genève pour le déploiement du réseau hydrothermal Génilac.

En août, un mandat d'étude a été lancé pour la réalisation des mesures liées au Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) aux chemins de Riant-Bosquet (suppression de deux déversoirs d'orage, mise en séparatif et remise en état des collecteurs), de la Violette (suppression des chambres doubles et remise en état des collecteurs) et du Jonc à Cointrin.

L'Association des communes genevoise (ACG), via le Fonds intercommunal d'assainissement (FIA), a lancé un mandat global de mise à jour de la planification technique et financière des PGEE des communes genevoises. Cette mise à jour doit permettre une vision à dix ans du financement nécessaire à la réalisation des travaux sur le réseau secondaire communal. Un bureau d'ingénieur spécialisé a été mandaté pour cette étude, en coordination étroite avec le service de l'urbanisme, les SIG et l'Office cantonal de l'eau.

GESTION DU DOMAINE PUBLIC

Travaux SIG à Mategnin

Dans le cadre de l'amélioration et du renouvellement du réseau de distribution d'électricité des Services industriels de Genève (SIG), les travaux dans le hameau de Mategnin, entrepris fin 2022, se sont achevés début 2023. Les anciennes installations des SIG étaient vétustes et ne garantissaient plus un approvisionnement électrique sécurisé des habitations. Un nouveau transformateur a été installé près de l'ancienne laiterie, et celui à bain d'huile, fixé à l'angle de l'avenue de Mategnin et de l'avenue Auguste-François-Dubois, a été supprimé. En contrepartie de ce nouveau transformateur au cœur du hameau, la ville de Meyrin a demandé l'installation d'un système d'éclairage public qui permette de varier l'intensité lumineuse sur détection. Sur décision du Conseil administratif, il est éteint complètement sur les routes communales entre 1h et 5h du matin.



Aperçu des travaux

© SIG



Le nouvel éclairage à Mategnin

© SIG

Entretien du réseau routier communal

Le 10 octobre, le Conseil municipal a voté à l'unanimité un crédit de CHF 4'550'000.– en vue du maintien et de l'amélioration du réseau routier ainsi que des trottoirs pour la période 2024-2027 (délibération n° 2023-13a). C'est la 5^e délibération de ce type depuis 2001.

Certaines chaussées dégradées seront traitées en priorité (rue du Cardinal-Journet, rue des Lattes, chemin Terroux, rue Gilbert). Des trottoirs sur l'ensemble du territoire bénéficieront d'un entretien mais aussi d'une sécurisation et une plus grande accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Des travaux d'accessibilité aux arrêts TPG sont nécessaires en vertu de la Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand), y compris abaissements de bordures, rectifications de pentes et pose de bancs.

Signalétique mobilité douce

Le 19 décembre, le Conseil municipal a voté par 26 oui et 6 abstentions un crédit de CHF 670'000.– pour créer des supports de signalétique de mobilité douce (délibération n° 2023-20a). Un crédit d'étude avait été voté en mars 2022 (délibération n° 2022-01a) suite au concept réalisé en 2018. Ce concept identifiait 68 destinations, 17 lieux de prise en charge de piétons avec totems, 27 panneaux relais pour les piétons, et 19 panneaux d'orientation destinés aux vélos. Le design graphique demandé devait tenir compte, entre autres, de l'identité et l'esprit de Meyrin, mais aussi de la bonne intégration des supports dans le paysage, et de l'accessibilité de l'information (QR code, lecture en braille, graphisme accessible à tous). Les supports devaient être modulables et réversibles, durables, et faciles d'entretien.

Concernant la signalétique vélos, le concept initial de 2018 a été étoffé du point de vue des itinéraires. En 2022, l'Office cantonal des transports a en effet sollicité les communes genevoises pour la mise en place d'un jalonnement cyclable de portée cantonale. Un jalonnement complémentaire a donc été défini pour Meyrin, avec des pénétrantes validées par le Canton. La mise en œuvre des supports devrait être effective fin 2024.

EQUIPEMENTS PUBLICS

Légumerie à la ferme de la Planche

Le 30 mai, le Conseil municipal a voté à l'unanimité un crédit de construction de CHF 270'000.– en vue d'aménager une légumerie à la ferme de la Planche (délibération n° 2023-06a).

Dans son Programme de législature 2020-2025, le Conseil administratif exprime sa volonté de favoriser et rendre accessible une alimentation saine et durable pour toutes les générations, privilégier les circuits courts, poursuivre le soutien de l'expérimentation de la filière alimentaire des Vergers, finaliser la mise en service de la ferme de la Planche et rendre la prestation de restauration collective exemplaire (près de 350'000 repas/collations par an pour la petite enfance et restaurants scolaires).

Une légumerie dans les locaux de la ferme de la Planche permettra aux restaurants collectifs de se fournir en légumes bio, locaux et de saison, mais aussi de sensibiliser les habitants et créer des emplois dans l'économie verte. Elle sera gérée et exploitée par la coopérative agricole de la Ferme du quartier des Vergers. Les travaux seront

Perspective de la future cour de l'ancienne école



© Marek Pasche



La Maison Vaudagne rénovée

© globalvision

financés par la commune de Meyrin, tandis que la coopérative agricole prendra à sa charge les équipements de la légumerie. Ce projet de légumerie s'inscrit dans le projet de développement régional « points relais agricoles en milieu urbain » 2025-2035 et pourra dès lors bénéficier de subventions. Les travaux de la légumerie ont commencé en novembre 2023 et se termineront au printemps 2024.

Rénovation de l'école de Meyrin-Village

Lieu emblématique de la Commune situé entre l'avenue de Vaudagne, la campagne Charnaux et la route de Meyrin, le site de l'école de Meyrin-Village abrite des activités scolaires, sportives et associatives. En raison de l'obsolescence fonctionnelle et technique des bâtiments, le Conseil municipal avait approuvé en 2021 un crédit d'étude de CHF 1'460'000.– en vue de la rénovation de l'école (délibération n° 2018-04a). En mai 2023, il a voté un crédit de construction de CHF 28'990'000.– destiné à la rénovation et à l'extension de l'école de Meyrin-village.

Cette rénovation sera la première d'ampleur depuis sa construction. Le projet se veut exemplaire en termes de construction durable et de bâtiment sain. Il portera principalement sur les nouveaux bâtiments des années 1970. Pour l'ancienne école, seuls le remplacement des vitrages, des stores, et le changement d'affectation de certains locaux sont prévus. Le groupe scolaire passera de 18 classes enfantines et primaires à 20 classes, additionnées de locaux parascolaires supplémentaires.

L'autorisation de construire a été délivrée le 17 octobre. Le 13 novembre, un recours a été déposé contre ce projet. Les travaux ne pourront pas démarrer à l'été 2024 comme prévu mais devront être reportés au plus tôt à l'été 2025, dans l'attente d'un jugement par le Tribunal administratif de première instance (TAPI) ou d'un éven-

tuel retrait dans le cadre des discussions en cours avec les recourants.

Fontaine du Bournoud

Le 10 octobre, le Conseil municipal unanime a voté un crédit de construction de CHF 257'000.– destiné à la restauration de la fontaine-abreuvoir du Bournoud et de son couvert (délibération n° 2023-19a).

Figurant sur le registre du recensement architectural du canton de Genève (RAC) de 1982, la fontaine-abreuvoir a été inscrite à l'inventaire des bâtiments dignes d'être protégés en 1993. La fontaine-abreuvoir et le couvert présentent un ensemble de dégradations, essentiellement dues à l'âge de la construction et à des détails constructifs inadaptés au contexte urbain actuel. L'ajout d'un banc face aux bassins est prévu.

Maison Vaudagne

Suite au vote en décembre 2016 d'un crédit d'étude pour la rénovation et l'extension de la Maison Vaudagne, le Conseil municipal avait voté en juin 2020 un crédit de construction de CHF 9'000'000.– (délibération n° 2020-09).

La date de livraison des bâtiments prévue initialement à l'été 2022 avait dû être reculée suite à la pénurie de bois post-pandémique. Les travaux ont été terminés en décembre 2022, ce qui a permis la réouverture du centre de loisirs en janvier 2023. En 2023, les travaux des aménagements extérieurs se sont poursuivis.

La rénovation a mis un accent important sur la durabilité et la récupération de béton, ce en quoi elle fait figure de pionnière sur le canton.

La commission politique «travaux publics et entretien des bâtiments» a visité les lieux le 15 juin. Des visites guidées ont été organisées par le service de l'urbanisme les 9 et 10 septembre lors des Journées européennes du patrimoine organisées autour du thème du réemploi et recyclage. À l'occasion de l'inauguration officielle, qui a eu lieu le samedi 7 octobre, un weekend d'animations à destination de la population a été organisé. Le projet de réemploi de matériaux a également été présenté le 28 novembre lors de l'inauguration du site reuzi.ch.

ENERGIE

Fonds énergie

Créé en 2011, le Fonds communal énergie est mis à la disposition du Conseil administratif, qui décide de son emploi sur préavis de la commission consultative du Fonds communal énergie.

La commission consultative du Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité s'est réunie cinq fois en 2023. Depuis 2022, seules les demandes ne faisant pas l'objet d'une mesure décrite dans le catalogue de subventions sont préavisées par la commission. Les subventions sont destinées aux privés, aux associations et aux entreprises. Les montants accordés par le Fonds ne peuvent pas dépasser CHF 50'000.– par projet.

Sur les 27 requêtes du catalogue validées par le Conseil administratif (hors subventions mobilité), deux ont nécessité un préavis de la Commission consultative (demandes hors catalogue).

Concernant la mobilité, plus de 128 subventions pour l'achat de vélos à assistance électrique ont été octroyées, et 1'201 personnes ont bénéficié d'un soutien à l'achat d'un abonnement de transports publics tpg pour les juniors (6 à 24 ans inclus).

Au total CHF 337'579.– ont été distribués aux bénéficiaires. Ce montant est de 15% plus élevé que l'année 2022, principalement en raison de l'augmentation du nombre de bénéficiaires possibles du soutien à l'achat d'un abonnement de transport public.

Taskforce énergie

Afin de se préparer au mieux à différents scénarios de pénurie énergétique, le Conseil administratif a mis en place une taskforce opérationnelle interservices sous la conduite du service de l'urbanisme. Celle-ci a été chargée de mettre en place un système de monitoring, proposer des actions de réduction de consommation et évaluer

les conséquences des décisions de la Confédération sur les bâtiments et installations communales. Une task force décisionnelle, composée du Conseil administratif in corpore et de membres du secrétariat général a également été activée.

Le 27 juin, le Conseil municipal a voté à l'unanimité un crédit de CHF 230'253.– destiné à financer les travaux permettant de sécuriser les infrastructures critiques et d'assurer la délivrance des prestations essentielles de la ville de Meyrin en cas de pénurie d'électricité (délibération n° 2023-15a).

Ces travaux portent principalement sur une adaptation des tableaux électriques pour la connexion des équipements de secours, et sur les systèmes d'éclairage et de communication. Ils ont été adjugés en novembre 2023 et étaient en cours de réalisation à la fin de l'année.

Sortie du mazout

Le 2 mai, le Conseil municipal a voté unanimement un crédit de CHF 1'253'000.– en vue de substituer les chaudières à mazout présentes dans les bâtiments communaux par des sources énergétiques renouvelables et de récupération (délibération n° 2023-04a). Des subventions d'un montant estimé de CHF 250'000.– ont été demandées auprès du Fonds énergie des collectivités publiques (Fonds L.2.40) et auprès du Programme Bâtiments.

Il reste à ce jour cinq installations au mazout alimentant six bâtiments : le Centre de voirie et horticole, la ferme de la Planche, la villa du terrain Jakob, l'école des Champs-Frêchets (qui alimente également la crèche à proximité), et la villa Mani. Au vu des particularités de chaque bâtiment, plusieurs solutions de remplacement sont planifiées : réseau de chaleur des SIG, chauffage à bois, pompes à chaleur.

Ce crédit permettra une réduction annuelle de plus de 400 tonnes de CO₂, soit près de 20% des émissions des bâtiments et installations appartenant à la Commune. Il permettra également plusieurs actions sur les installations techniques permettant de baisser les consommations d'énergie, et incidemment d'améliorer localement la qualité de l'air.

Coûts énergétiques des bâtiments et équipements communaux

La météo extrêmement douce en début et fin d'année, couplée aux mesures d'économies d'énergie mises en œuvre en continu dans les bâtiments et équipements communaux, ont permis de limiter les consommations

d'énergie. Néanmoins, les tarifs de l'électricité ayant augmenté, les dépenses annuelles pour l'achat d'énergie en lien avec le patrimoine administratif sont en forte hausse par rapport à 2022.

Chaleur

Le graphique ci-après montre l'évolution des consommations d'énergie thermique (chauffage et eau chaude sanitaire) pour l'ensemble des bâtiments et équipement communaux, ainsi que l'évolution du mix énergétique utilisé. En 2023, plus de la moitié (51%) des besoins étaient couverts par le chauffage à distance (0% en 2008), et 19% de la quantité totale d'énergie thermique consommée étaient d'origine renouvelable. Les degrés-jour de chauffage, qui renseignent sur le besoin en chauffage

des bâtiments, se sont élevés à 2'338 pour l'année civile 2023 à Genève (note: source Office cantonal de l'énergie, seuils à 12/18°C). Ce nombre situe 2023 comme une année chaude en comparaison à la moyenne 2008-2020.

Electricité

En 2023, la consommation électrique totale était en baisse par rapport à l'année 2022. La totalité de l'électricité consommée est certifiée d'origine suisse et renouvelable. En outre, la Commune est propriétaire de 12 installations solaires pour une production brute cumulée de 640MWh, soit 15% du total du volume annuel (4,2GWh) consommé sur le réseau SIG par les bâtiments et équipements publics.

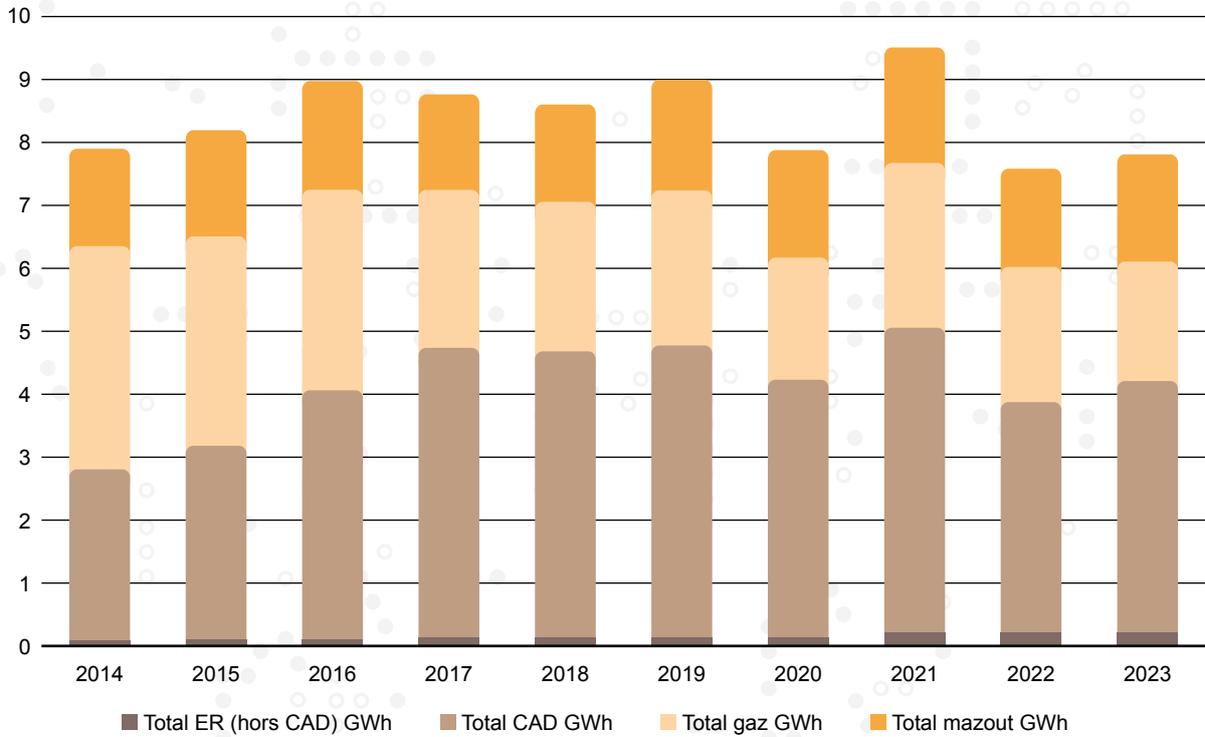
Coût des énergie pour les bâtiments et équipements communaux

		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Mazout	CHF	144'577	107'795	117'267	111'809	130'594	128'398	120'774	141'934	234'186
Gaz	CHF	359'981	290'644	253'986	291'622	334'426	265'710	265'698	299'507	350'723
CAD	CHF	483'981	420'575	488'256	487'761	508'670	458'314	461'417	530'298	601'199
Autres	CHF				79'344	82'718	26'789	15'995	31'791	36'859
Total chaleur	CHF	988'539	819'015	859'509	970'536	1'056'408	879'211	863'885	1'003'529	1'222'967
Electricité (hors EP*)	CHF	963'166	920'889	884'834	904'600	886'120	871'136	924'834	929'605	2'505'676
Eclairage public	CHF	137'700	135'039	127'979	110'642	111'474	98'881	102'744	102'286	109'744
Total électricité	CHF	1'100'866	1'055'928	1'012'813	1'015'242	997'594	970'018	1'027'578	1'031'891	2'615'420
Eau	CHF	558'951	565'965	689'880	602'161	588'306	475'202	497'896	584'429	599'161
Total	CHF	2'648'357	2'440'908	2'562'202	2'587'939	2'642'308	2'324'431	2'389'359	2'619'849	4'437'548

© Service de l'UTE

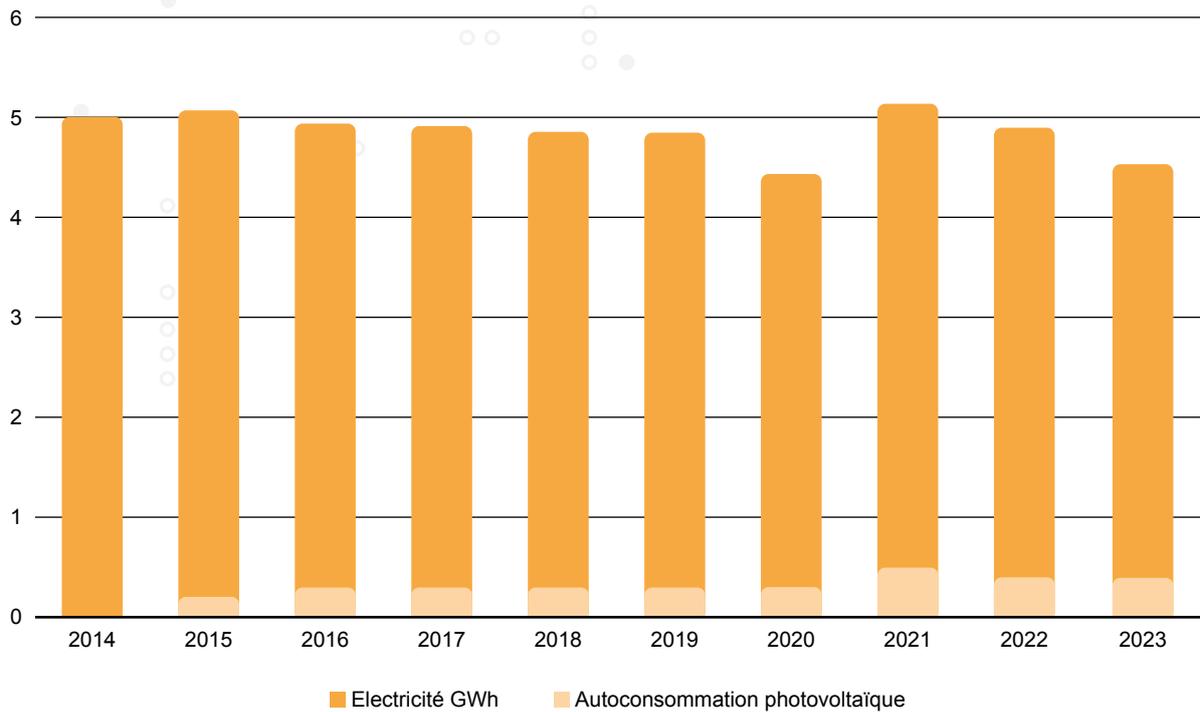
EP: Eclairage public

Consommation énergie thermique



© Service de l'UTE

Consommation énergie électrique



© Service de l'UTE

FINANCES

Dicastère de M. Laurent Tremblet

RAPPEL SUR LES ENJEUX DU BUDGET 2023

Nous étions donc en 2022, nous venions de prendre connaissance des résultats 2021 et de son boni de CHF 9'444'346.– en nette hausse par rapport à celui de 2020 de CHF 527'689.–. Nous vous annonçons devoir faire face à une augmentation des charges liées à la péréquation, dont une partie liée indirectement à des transferts de charges du Canton aux communes, et une augmentation de charges liée à la hausse des activités liées au développement de notre Ville. En sus, un coût de la vie en hausse de 3%, une explosion des prix de l'électricité en augmentation sur le marché libre de 184.25% et de 22% sur le marché régulé, une hausse des prix du chauffage de 30%, et une hausse des taux d'intérêts. Une nouvelle fois, nous nous retrouvions face à un budget pour le moins compliqué, et ce malgré une estimation des recettes fiscales établie par Meyrin supérieure à celle de l'Etat de presque 10 millions, au-dessus du maximum des 10% d'écart autorisé.

En lien avec ces éléments à court terme et intégrant une vision à plus long terme en prenant en compte le plan financier décennal, le Conseil administratif avait présenté un projet de budget qui demandait un effort solidaire à tous, et proposait en plus d'autres mesures d'économies, un gel des annuités pour certaines catégories du personnel de notre administration et une hausse de 2 centimes additionnels. Le Conseil municipal n'avait pas voulu aller dans ce sens. Finalement après de longues discussions en commissions, le budget était voté sans hausse de centime et sans gel des annuités à CHF -5'555'639.–.

RESULTAT 2023

Plus de quinze mois plus tard, nos comptes affichent un résultat excédentaire mirobolant de **CHF 25'628'850.–** (2022: CHF 22'723'387.–). Mais que s'est-il passé? Comment expliquer un tel décalage?

Les recettes fiscales des personnes morales, incluant les correctifs des années précédentes, sont supérieures de CHF 26'592'481.–, soit de 92% par rapport à notre budget (ou de 117% par rapport à l'estimation de l'Etat). Ces écarts indécents se répercutent dans nos comptes pour la deuxième année consécutive. En effet, la guerre en Ukraine et la hausse des prix en général, continuent de booster une partie de l'économie genevoise, plus particulièrement le secteur du négoce très présent sur notre territoire.

Il y a donc lieu de souligner le caractère conjoncturel de ces recettes qui reposent sur un contexte économique mondial instable et dont les effets nous sont aujourd'hui extrêmement favorables.

Si une grande part de ces recettes fiscales sont toujours liées à des éléments non permanents, une partie de la hausse semble plus structurelle, et liée à l'embellie économique d'autres secteurs de l'économie très présents sur notre territoire également. Nous pouvons nommer les secteurs de l'horlogerie, des assurances, et de la finance.

Grâce à ces excellentes nouvelles, le Conseil administratif envisage de proposer une baisse de 2 centimes additionnels au projet de budget 2025. Il attend toutefois, avant de confirmer cette ambition, de connaître les conséquences des propositions de baisse de la fiscalité cantonale annoncée il y a quelques semaines par le Canton, sur les recettes fiscales meyrinoises et la péréquation intercommunale.

Ces résultats importants nous permettent de ne pas augmenter nos emprunts, et d'envisager deux ans d'autofinancement de nos investissements, soit 2024 et 2025. Si l'année 2024 termine de manière analogue, nous pourrions envisager que nos investissements 2026 soient également autofinancés. En somme, une vraie aubaine pour notre plan des investissements ambitieux au service de notre population.

ANALYSE DES RECETTES FISCALES

Les comptes finissent avec des recettes fiscales totales supérieures de 32 millions au budget. La majorité de cet écart est liée aux recettes fiscales d'une poignée d'entreprises dans les secteurs du commerce international, dont les résultats sont en lien direct avec la crise énergétique.

Recettes fiscales personnes physiques et personnes morales

L'Etat est chargé de traiter pour les communes les impôts sur les personnes physiques et morales. Il établit les comptes fiscaux, les estimations fiscales, et se charge de la taxation. Ainsi la production complète d'une année fiscale n'est connue que plusieurs années après le début de la taxation. Les déclarations fiscales 2023 étant complétées en 2024, l'administration cantonale estime les recettes fiscales de l'année sur la base de l'année précé-

dente. Ceci constitue un facteur d'incertitude important, sachant que la production de l'année précédente n'est pas finalisée. De plus, le pourcentage de notification impacte fortement sur la fiabilité de l'estimation.

Dans ses estimations budgétaires, l'Etat ne tient pas compte des impacts potentiels liés à l'augmentation de la population ou du nombre d'entreprises et de leurs employés dans la Commune. Il revient au Conseil administratif de le faire, tâche complexe qu'il exécute avec circonspection. Notre estimation 2023 était ainsi de CHF 9'823'000.– supérieure à celle de l'Etat, soit de près 12.4% supérieure à celle de l'Etat (2022: CHF 6'611'904.–, +9% supérieure à celle de l'Etat).

Dans les comptes 2023, les recettes fiscales des personnes morales et physiques 2023, incluant les correctifs des années précédentes, sont finalement de 32%, soit CHF 28'848'290.– supérieures au budget (2022: +38%, CHF +31'295'128.–).

Pour les personnes morales, nous avons un écart positif de CHF 26'592'481.–. L'écart sur les correctifs des années précédentes se montent à 1.1 millions. Comme explicité en introduction du résultat, cet écart provient principalement de secteurs phares de l'économie genevoise qui performant excellemment bien. Une majorité de l'écart est liée aux conséquences de la situation économique instable qui profite à ces entreprises, le reste à des résultats structurels positifs de ces mêmes secteurs. Une chance pour Meyrin, même si nous le rappelons ces résultats ne sont liés qu'à une poignée d'entreprises.

En ce qui concerne l'impôt sur les personnes physiques (yc impôt à la source), l'écart positif est de CHF 2'255'809.–, dont CHF -416'189.– concerne les correctifs des années précédentes.

Au niveau du fonds de péréquation, qui est alimenté par 20% des recettes fiscales des personnes morales de l'ensemble du territoire, les recettes sont en hausse également. L'écart positif pour Meyrin est de CHF 1'631'659.– (2022: CHF 1'000'925.–).

Taxe professionnelle

Le montant de la taxe professionnelle se monte à CHF 19'112'422.– (2022: CHF 17'711'157.–). Il est donc de CHF 2'012'422.– supérieur au budget. Sur la totalité

du montant, CHF 17'668'000.– concerne les taxations 2023, le solde de CHF 1'444'422.– est lié aux taxations d'années antérieures. En 2023 nous avons passé de 2'287 à 2'315 contribuables, soit une hausse de 1.2%. 76% de la hausse est liée à la taxation de deux contribuables.

INVESTISSEMENTS

En 2023, nos charges d'investissements s'élèvent à CHF 19'069'168.– (2022: CHF 28'579'499.–) et les recettes à CHF 4'692'727.– (2022: CHF 3'523'632.–), soit CHF 14'376'441.– (2022: 25'055'867.–) d'investissements nets.

EMPRUNT

Les emprunts totaux ont très peu évolué en 2023. Si une hausse de 59 millions avait été budgétisée afin de couvrir les investissements non couverts par l'autofinancement; les recettes fiscales supplémentaires 2022 corrélées à des investissements inférieurs à ceux budgétés ont finalement nécessité une hausse d'emprunt de CHF 2'000'000.– en 2023. Nous avons donc un montant d'emprunt total de CHF 57'000'000.– au 31 décembre 2023 (2022: CHF 55'000'000.–).

CONCLUSION

Nous l'avons vu, des recettes fiscales mirobolantes nous permettent de finir avec un résultat positif exceptionnel pour la deuxième année consécutive. Mais il y a lieu, encore une fois de rappeler que la majorité des écarts résultent d'un effet paradoxal du contexte économique actuel; ils sont donc conjoncturels. Si l'on peut s'en réjouir, les écarts gigantesques nous laissent tout de même perplexes. Ils nous montrent également qu'estimer des recettes fiscales reste un jeu d'équilibriste.

Ces recettes extraordinaires ont la vertu de renforcer notre situation financière, et permettent ainsi d'envisager nos budgets et investissements futurs avec plus de sérénité. Elles nous offrent également l'opportunité d'envisager une baisse de la fiscalité.

Quel stupéfiant retournement de situation! L'équilibre budgétaire, nous vous l'annonçons chaque année, n'est pas chose aisée.

Mais ne perdons de vue qu'une part de ces recettes est liée aux conséquences d'une guerre qui s'est déclenchée aux portes de l'Europe il y a deux ans, et peut-être à une autre guerre qui s'est déclenchée l'automne dernier au Proche-Orient. Nous espérons vivement que ces conflits cessent le plus rapidement possible.

N'oublions pas non plus que si les recettes augmentent, les prix augmentent également. Ces hausses de coûts nous touchent tous, mais encore plus les personnes fragilisées économiquement. Il y a donc lieu de ne pas les oublier dans l'établissement de nos budgets futurs.

L'Etat annonce vouloir baisser ses impôts. Aujourd'hui, nous n'avons pas les estimations des impacts que cela aura sur nos comptes. Il se pourrait que les décisions de l'Etat en sus du maintien et du développement de nos prestations, nous empêchent d'acter notre intention d'une baisse de notre centime additionnel.

Nous espérons toutefois que tous les développements à venir nous permettent de garder notre santé financière, garante de nos prestations, et que nous espérons pouvoir continuer à développer sereinement.

J'aimerais conclure en adressant tous mes remerciements à l'ensemble de nos collaboratrices et nos collaborateurs qui, jour après jour, par vents et marées, mettent leur professionnalisme et leurs compétences au service de notre administration et de nos administrés. Sans elles et sans eux, nous ne pourrions rendre des prestations de qualité à nos citoyennes et citoyens.

Un merci particulier au service des finances pour l'établissement des comptes annuels.

Nous remercions également le Conseil municipal pour son soutien et l'ensemble de la population pour sa confiance.

Laurent Tremblet
Au nom du Conseil administratif

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

	31 décembre 2022	31 décembre 2023
1. ACTIF	419'064'777,37	448'711'028,41
10. Patrimoine financier	167'177'108,41	197'134'397,76
100. Disponibilités et placements à court terme	48'138'594,60	64'656'148,18
101. Créances	21'216'513,23	22'182'210,16
104. Actifs de régularisation	8'719'288,95	9'924'266,23
106. Marchandises, fournitures et travaux en cours	231'645,53	120'296,11
107. Placements financiers	1'055'066,10	12'233'776,60
108. Immobilisations corporelles	87'816'000,00	88'017'700,48
14. Patrimoine administratif	251'887'668,96	251'576'630,65
140. Immobilisations corporelles	241'828'232,76	240'203'161,28
142. Immobilisations incorporelles	243'565,00	136'916,67
145. Participations, capital social	2'414'391,75	2'414'391,75
146. Subventions d'investissements	7'401'479,45	8'822'160,95
2. PASSIF	419'064'777,37	448'711'028,41
20. Capitaux de tiers	82'418'103,87	86'435'504,77
200. Engagements courants	6'571'417,64	6'111'964,83
201. Engagements financiers à court terme	25'000'000,00	-
204. Passifs de régularisation	12'410'821,90	13'138'454,26
205. Provisions à court terme	8'296'179,20	10'010'115,84
206. Engagements financiers à long terme	30'009'125,73	57'044'410,44
209. Engagements envers les financements spéciaux des capitaux de tiers	130'559,40	130'559,40
29. Capital propre	336'646'673,50	362'275'523,64
291. Fonds enregistrés comme capital propre	1'451'013,14	1'964'833,00
299. Excédent/découvert du bilan	335'195'660,36	360'310'690,64

COMPTE DE RESULTAT 2023

Description	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023
Charges d'exploitation	133'381'922,53	136'291'253	139'708'208,88
30. Charges de personnel	62'862'952,11	64'278'653	63'614'203,77
31. Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	27'204'708,12	24'726'255	25'892'402,49
33. Amortissements du patrimoine administratif	14'039'589,44	14'651'371	14'341'264,09
36. Charges de transfert	29'266'400,86	32'629'974	35'860'338,53
37. Subventions redistribuées	8'272,00	5'000	-
Revenus d'exploitation	152'612'067,15	125'862'529	159'860'302,26
40. Revenus fiscaux	136'654'111,55	110'028'539	142'545'712,79
42. Taxes	11'615'627,12	11'564'721	11'556'809,83
43. Revenus divers	362'329,15	342'226	163'878,26
46. Revenus de transfert	3'971'727,33	3'922'043	5'593'901,38
47. Subventions à redistribuer	8'272,00	5'000	-
Résultat d'exploitation	19'230'144,62	-10'428'724	20'152'093,38
34. Charges financières	4'508'562,99	958'015	593'855,67
44. Revenus financiers	8'001'805,43	5'831'100	6'070'612,43
Résultat financier	3'493'242,44	4'873'085	5'476'756,76
RESULTAT OPERATIONNEL	22'723'387,06	-5'555'639	25'628'850,14
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	-	-	-
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	22'723'387,06	-5'555'639	25'628'850,14

*dans ce tableau, les imputations internes 39/49 n'apparaissent pas

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE 2023

	2022	2023
Résultat total du compte de résultats	22'723'387,06	25'628'850,14
+ Amortis. du PA et subventions d'investissements (planifiés, non planifiés, complémentaires)	14'291'918,44	14'687'479,04
+ Pertes / - bénéfiques sur la vente du PF ou pertes / bénéfiques de change	41'796,00	-1,00
+ Pertes / - bénéfiques réévaluation du PF	1'716'528,86	-251'543,50
- Augmentation / + diminution des créances ou des engagements courants	-2'023'599,98	-877'084,51
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	785'500,92	939'326,50
- Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours	-119'087,35	111'349,42
+ Augmentation / - diminution des engagements courants (CC, créanciers)	944'042,90	-459'452,81
+ Augmentation / - diminution des provisions	-1'067'063,83	1'713'936,64
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	-147'423,60	1'295'668,36
+ Attributions / - prélèvements d'engagements pour les financements spéciaux, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve du capital propre	-5'399'043,12	
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle	31'746'956,30	42'788'528,29
- Subventions d'investissements acquises	1'264'620,35	1'721'710,40
Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	1'264'620,35	1'721'710,40
- Immobilisations corporelles	-25'062'075,90	-17'240'233,94
- Immobilisations incorporelles	-137'647,57	-30'763,67
- Propres subventions d'investissements	-1'370'683,00	-1'666'896,45
Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	-26'570'406,47	-18'937'894,06
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA	-25'305'786,12	-17'216'183,66
- Augmentation / + diminution des placements financiers et des immob. corp. du PF	-582'122,70	-11'086'995,76
- Prêts à court terme / + remboursement prêts à court terme	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF	-582'122,70	-11'086'995,76
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement	-25'887'908,82	-28'303'179,42
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	20'000'000,00	-25'000'000,00
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	-19'999'762,32	27'032'204,71
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	237,68	2'032'204,71
Variation des liquidités et placements à court terme	5'859'285,16	16'517'553,58

Ce solde de CHF 16'517'553,58 correspond à la variation de la nature 100

MEYRIN - ÉVOLUTION 2018-2023 - QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Libellé	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Population	25'219	25'681	26'157	26'372	26'624	26'871
	1'091	462	476	215	252	247
	5%	2%	2%	1%	1%	1%
Places Crèches - à la journée*	362	362	362	362	362	366
	46	0	0	0	0	4
	15%	0%	0%	0%	0%	1%
Places Crèches - à temps partiel*	76	76	76	76	76	76
Enfants 1P-8P	2'059	2'316	2'356	2'438	2'554	2'543
	87	257	40	82	116	-11
	4%	12%	2%	3%	5%	
ETP au 31 décembre	337	348	369	381	392	400
	32	11	21	12	12	7
	10%	3%	6%	3%	3%	2%
Nombre contribuable TPC	1'964	1'996	2'158	2'182	2'287	2'315
	171	32	162	24	105	28
	10%	2%	8%	1%	5%	1%
RECETTES	117'752'497	110'565'088	115'999'303	132'724'648	161'124'598	166'507'715
	11'749'873	-7'187'409	5'434'215	16'725'346	28'399'950	5'383'117
	11%	-6%	5%	14%	21%	3%
CHARGES	110'695'005	113'905'847	115'417'613	123'280'303	138'401'211	140'878'866
	7'608'580	3'210'842	1'565'766	7'808'689	15'120'909	2'477'654
	7%	3%	1%	7%	12%	2%
RESULTAT	7'057'492	-3'340'759	527'689	9'444'346	22'723'387	25'628'850
DETTES	40'000'000	40'000'000	40'000'000	55'000'000	55'000'000	57'000'000
	15'000'000	0	0	15'000'000	0	2'000'000
	60%	0%	0%	38%	0%	4%
INVESTISSEMENTS BRUTS	46'151'585	25'772'241	13'826'455	28'820'319	28'579'499	19'069'168
RECETTES	12'285'059	6'103'596	8'482'503	11'595'819	3'523'632	4'692'727
INVESTISSEMENTS NETS	33'866'526	19'668'645	5'343'952	17'224'501	25'055'867	14'376'441
Degré d'autofinancement	56,59%	50,79%	262,15%	136,51%	147,73%	280,43%
CENTIME ADDITIONNEL	44	44	44	44	44	44
Valeur du centime	1'846'707	1'846'898	1'663'082	2'068'043	2'606'707	2'680'643
Impôt PP (IBO, IS, IPC)	57'247'655	55'006'093	55'016'576	59'068'284	63'372'623	62'355'809
	6'976'878	-2'241'562	10'483	4'051'708	4'304'339	-1'016'814
	14%	-4%	0%	7%	7%	-2%
Impôt PM	24'007'448	26'257'415	18'159'020	31'925'607	51'322'505	55'592'481
	166'551	2'249'967	-8'098'395	13'766'587	19'396'898	4'269'976
	1%	9%	-31%	76%	61%	8%
Impôt sur les chiens					66'362	74'803
						8'440
						13%
Taxe professionnelle	14'503'859	15'032'141	21'132'100	17'526'958	17'711'157	19'112'422
	2'159'390	528'282	6'099'959	-3'605'142	184'199	1'401'265
	17%	4%	41%	-17%	1%	8%
Fonds Péréquation - PM (recettes)	3'279'537	3'284'282	2'811'458	3'793'215	4'181'464	5'410'198
	415'804	4'745	-472'824	981'757	388'249	1'228'734
	15%	0%	-14%	35%	10%	29%
Compensation financière en faveur des communes frontalières (charges)	7'967'921	8'039'372	8'383'981	8'315'218	8'398'941	9'926'036
	516'524	71'451	344'609	-68'763	83'723	1'527'095
	7%	1%	4%	-1%	1%	18%
Péréquation financière intercommunale (charges)	3'115'838	2'142'882	1'981'179	1'619'302	1'538'213	3'994'931
	767'280	-972'956	-161'703	-361'877	-81'089	2'456'718
	33%	-31%	-8%	-18%	-5%	160%
Compensation verticale IFD (recettes)			379'019	753'667	1'276'009	2'145'036
				374'648	522'342	869'027
					69%	68%
Fondation pour le développement de l'accueil préscolaire (recettes)			760'335	822'085	793'013	1'327'973
				61'750	-29'072	534'960
					-4%	67%

* places de crèches à la journée, yc accueil familial de jour, places de crèches à temps-partiel, yc garderie la Framboise.



IMPRESSUM

Compte rendu administratif
et financier 2023
Commune de Meyrin

EDITEUR

Commune de Meyrin
Rue des Boudines 2
Case postale 367
1217 Meyrin 1
www.meyrin.ch

CONCEPTION ET MISE EN PAGE

Outline Communication, Meyrin

IMPRESSION

NBmedia, Vernier

NATURE DU PAPIER

Image Impact FSC

TIRAGE

40 exemplaires

MEYRIN

